

**TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.**

**LES MOSI DE KOLONGOTOMO
ET LA COLLECTIVISATION
A L'OFFICE DU NIGER**



J.-M. KOHLER



ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS, CONDITIONS DE VENTE

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser à :

SERVICE CENTRAL DE DOCUMENTATION DE L'ORSTOM
70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY (France)

- Tout paiement sera effectué par virement postal ou chèque bancaire barré, au nom de : *Régie avance SSC ORSTOM, 70, route d'Aulnay, 93140 BONDY, C.P.T.E. 9152-54, CCP PARIS.*
- Achat au comptant possible à la bibliothèque de l'ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

REVUES ET BULLETIN DE L'ORSTOM

I. CAHIERS ORSTOM

- a) Séries trimestrielles :
- | | |
|---|---------------------|
| — Entomologie médicale et parasitologie | — Océanographie |
| — Hydrobiologie | — Pédologie |
| — Hydrologie | — Sciences humaines |

Abonnement : France 100 F ; Etranger 130 F

b) Série semestrielle :

- Géologie

Abonnement : France 80 F ; Etranger 100 F

c) Séries non encore périodiques :

- Biologie (3 ou 4 numéros par an)
— Géophysique

Prix selon les numéros

II. BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE

12 numéros par an (en 14 fascicules)

Abonnement : France 80 F ; Etranger 90 F

parmi nos publications, du même auteur :

dans la collection MÉMOIRES ORSTOM

n° 46 — Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta), 1971, 248 p., 12 pl. photogr..... 80 F

dans la collection TRAVAUX ET DOCUMENTS

n° 18 — Les migrations des Mosi de l'Ouest (Haute-Volta), 1972, 106 p 30 F

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'O.R.S.T.O.M. N° 37

**LES MOSI DE KOLONGOTOMO
ET LA COLLECTIVISATION
A L'OFFICE DU NIGER
(Notes sociologiques)**

Jean Marie KOHLER

Sociologue de l'O.R.S.T.O.M.

O R S T O M

PARIS

1974

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).
« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

© O.R.S.T.O.M. 1974

ISBN : 2-7099-0347-4

C'est grâce à l'aide efficace des autorités politiques, administratives et techniques de la République du Mali, notamment des responsables de l'Office du Niger, que notre mission à l'Office s'est effectuée dans de très bonnes conditions.

Nos multiples échanges avec nos collègues géographes, J.Y. MARCHAL et G. REMY, ont largement contribué à préciser les éléments sociologiques de nos analyses.

Les illustrations de ce mémoire ont été dessinées par A. BILGHO.

J. CHARMES a bien voulu lire notre manuscrit et nous communiquer ses observations.

Nous exprimons notre gratitude à toutes ces personnes qui ont pris part à notre travail, ainsi qu'aux colons mosi de l'Office qui nous ont accueilli avec sympathie et ont répondu avec patience à nos questions.

Nous nous souvenons avec émotion de P. TIENDRÉBÉOGO, notre interprète et adjoint technique de recherche, qui est décédé peu de jours après notre retour du Mali.

* * *

Nous écrivons *mosi* selon les principes d'orthographe du *moore* qui ont été adoptés au Colloque linguistique tenu au Centre IFAN de Ouagadougou en mars 1959, sous la présidence de M. Houis, chef de la Section de linguistique de l'IFAN de Dakar — cf. *Notes Africaines*, Bulletin d'information et de correspondance de l'IFAN, n° 86, avril 1960, pages 52-55. La Commission nationale des langues voltaïques, créée par le décret présidentiel 69/012/PRES du 17 janvier 1969, stipule également que : « Le redoublement de la consonne est proscrit, sauf pour les consonnes *l*, *m*, et *n* lorsque la réduction à la consonne unique nuit à la compréhension » — acte 69-1/CNLV, article 1, règle 19 ; cf. *Notes et documents voltaïques*, n° 2 (2), janvier-mars 1969, page 58. Au reste, comme l'a rappelé G. ANCEY, *mosi* s'écrivait déjà de cette manière au siècle dernier, sous la plume de H. BARTH.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Ce mémoire constitue une synthèse des notes prises au cours d'une brève mission effectuée à l'Office du Niger, en janvier 1971, en compagnie de J.Y. MARCHAL et G. REMY, géographes de l'ORSTOM.

Lors de cette mission, nos contacts avec les colons et nos observations ont été trop rapides et trop superficiels à notre gré. Et, par la suite, nos recherches bibliographiques furent limitées (1). Aussi ne devra-t-on pas s'étonner que ce texte soit surtout descriptif, et fragmentaire, qu'il pose autant de questions qu'il apporte de réponses. Nous nous sommes néanmoins résolu à le publier pour une triple raison. D'une part, pour compléter les études de nos collègues, en ce qui concerne les structures sociales et les représentations collectives des colons mosi — nous supposons ces études connues et, sauf exception, nous nous dispenserons de reprendre les éléments qui y sont traités (2). En second lieu, parce qu'il nous paraît intéressant de rappeler, textes à l'appui, comment l'Office a abordé et tenté de résoudre les problèmes humains qui n'ont cessé d'enrayer sa progression — le lecteur voudra bien nous excuser de la fréquence des citations et de la longueur de plusieurs d'entre elles (3). On s'apercevra que les mêmes erreurs ont été inlassablement répétées, quoique certaines aient été dénoncées avec une perspicacité parfois remarquable, il y a déjà trente ans, voire davantage. Enfin, nous publions ce texte parce que les informations recueillies se sont avérées constituer un matériau malgré tout suffisant pour fonder quelques remarques et hypothèses de portée générale, susceptibles d'amorcer des explications théoriques. Les développements esquissés dans cette perspective sont étayés par les connaissances acquises ailleurs en ce qui concerne l'évolution sociale et économique des Mosi (4).

(1) Une étude approfondie des aspects sociologiques de la colonisation nous aurait non seulement obligé à dépouiller systématiquement les ouvrages, articles et documents relatifs à l'Office du Niger, mais aussi ceux concernant des expériences de colonisation agricole effectuées dans d'autres parties de l'Afrique et sur d'autres continents. On peut présumer qu'une étude comparative de ces travaux permettrait d'établir un certain nombre de lois constantes relatives à la colonisation agricole.

A Madagascar, de nombreux périmètres irrigués ont été aménagés depuis le début de la colonisation jusqu'à présent, et mis en valeur selon des modalités et avec des résultats variables. Par ailleurs, des mouvements spontanés de population se sont produits dans ce pays parallèlement à l'extension de la domination politique des Merina, puis à la suite de l'introduction et du développement de l'économie marchande. Diverses études ont été faites sur ces sujets ; nous nous bornons à renvoyer à celles de G. Roy :

— Etude sur les migrations intérieures de population à Madagascar, Tananarive, ORSTOM, 1963, 117 p. + 5 p., *multigr.*

— La société malgache d'aménagement de la Sakay, Bilan de quatre années d'action, Tananarive, ORSTOM, 1965, 122 p., *multigr.*

— Réflexions et documents sur le problème de la création de structures d'accueil dans l'ouest de Madagascar, Tananarive, ORSTOM, 1966, 187 p., *multigr.*

(2) J. Y. MARCHAL, Les aspects techniques, économiques et géographiques de la colonisation mosi à l'Office du Niger. Titre provisoire. A paraître.

G. REMY, La colonisation à l'Office du Niger. *Sous presse.*

Notre mission a en outre donné lieu à la rédaction d'un document de travail dont la diffusion a été restreinte aux autorités maliennes et aux instances scientifiques de l'ORSTOM - document en majeure partie composé par J. Y. MARCHAL :

J. M. KOHLER, J. Y. MARCHAL, G. REMY, Les colons mosi à l'Office du Niger, L'expérience de trente années de colonisation dirigée, Paris, ORSTOM, 1971, 142 p., *multigr.*

Les Notes que nous avons rédigées à notre retour de mission, en février 1971, ont été partiellement utilisées dans les documents cités ci-dessus. La présente étude comprendra de ce fait quelques inévitables répétitions. Le lecteur est prié de nous en excuser.

(3) Les citations de E. L. BELIME, de D. ZAHAN et des textes officiels reproduits dans cette étude sont extraites des Notes bibliographiques que nous avons établies au retour de notre mission et communiquées à nos collègues. Certaines se répètent dans nos publications respectives ; qu'on ne nous en fasse pas grief.

(4) Cf. J. M. KOHLER :

— Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta), Paris, ORSTOM, 1971, 248p.

— Les migrations des Mosi de l'Ouest, Paris, ORSTOM, 1972, 106 p.

Nous regrettons que, pour des raisons indépendantes de nous, ce mémoire paraisse avec plus de deux ans de retard. Bien des choses ont sans doute changé à l'Office depuis notre passage (1).

* * *

La première partie de notre étude portera sur les colons mosi du secteur de Kolongotomo : leurs caractéristiques démographiques, leur habitat et leur organisation sociale, leurs conditions de vie et l'avenir de ce colonat (2). Dans la seconde partie, relative aux essais de collectivisation de la production entrepris de 1960 à 1968, on traitera successivement les questions suivantes : la conjoncture politique en 1960, la semi-collectivisation, une tentative de collectivisme intégral, réforme du système collectiviste en 1966, bilan de la politique de collectivisation. Comme il s'agit de notes et non d'une étude exhaustive, la méthode d'exposition sera la suivante : nos interprétations ne seront pas données d'emblée, dans le cadre d'un système d'explication total construit a priori, mais elles découleront les unes après les autres d'observations particulières rapportées au fur et à mesure. Cette démarche ne sera abandonnée que dans la conclusion, où nous tâcherons d'esquisser une problématique d'ensemble.

* * *

La presque totalité des informations rapportées dans la première partie du texte ont été recueillies dans quatre localités seulement, appartenant au secteur de Kolongotomo : à Oula, Gourcy, Bougounam et Lago. Ces villages ont été choisis en fonction de divers critères sociaux, techniques et économiques, de sorte qu'apparaisse la diversité des situations qu'on rencontre dans les villages mosi de ce secteur. Mais on ne saurait prétendre qu'ils soient représentatifs de tous les villages de colons mosi existants à l'Office. Le secteur de Kolongotomo constitue en effet l'ensemble mosi le plus ancien, le plus important et le mieux organisé de l'Office. Groupés dans treize villages qui leur sont réservés dans l'ouest du secteur, trois mille Mosi (soit les trois quarts des colons de cette ethnie) cultivent des terroirs contigus. Une telle homogénéité ne se retrouve pas ailleurs ; aussi les informations rapportées par J.Y. MARCHAL sur les colons mosi des secteurs de Kourouma et Molodo complètent-elles utilement celles relatives aux colons de Kolongotomo.

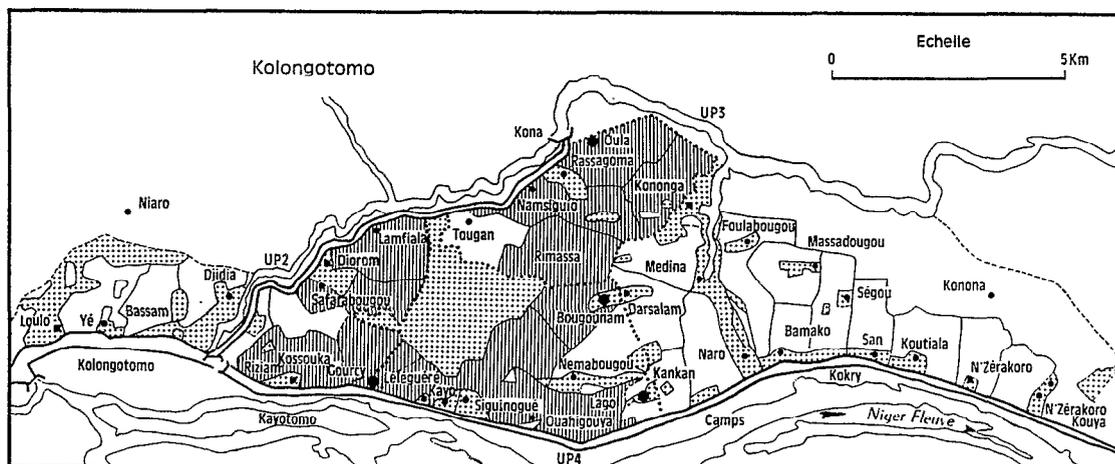
Les colons mosi de l'Office étant presque tous originaires du Yatenga, c'est avec les habitants de cette région qu'il serait pertinent de les comparer. Mais notre ignorance pour ce qui est du Yatenga nous en empêche. Les comparaisons que nous proposons, dont le second terme est l'Ouest-Mosi, ne sont donc à nos yeux que pis-aller (car partiellement inadéquates).

Les notes sur les essais de collectivisation de la production faits à l'Office entre 1960 et 1968, qui constituent la seconde partie de cette étude, comportent peut-être de graves lacunes : à cause du caractère incomplet de la documentation qui a été mise à notre disposition à ce propos, et du fait de la pauvreté de l'information directement fournie par les colons sur ce sujet. Nous les avons cependant reproduites en raison de l'intérêt présenté par cet aspect peu connu de la politique de développement du Mali. Cet intérêt relève autant de l'originalité des expériences qui ont été tentées que des causes profondes de leur échec. Dans cette optique, les deux parties de ce mémoire forment un ensemble qui devrait être riche de signification et d'enseignements pratiques ; il ne s'agit nullement d'une juxtaposition fortuite. Malgré les importantes différences qui les distinguent, les erreurs de l'administration coloniale et celles du gouvernement socialiste qui lui a succédé ont plus de points communs qu'il ne paraît à première vue. Pour éviter de les répéter à l'avenir, sous des apparences éventuellement nouvelles, il s'avère utile d'en faire une analyse comparative.

* * *

(1) En relisant nos Notes près de deux années après les avoir rédigées, nous avons été tenté de les reprendre entièrement, au moins pour tenir compte des informations bibliographiques qui ont complété notre documentation depuis 1971. Mais faute de temps, nous y avons finalement renoncé. Et nous nous sommes contenté de remanier l'agencement du texte, de le corriger, et de le compléter par endroits.

(2) Les attitudes concrètes des colons mosi à l'égard du système de production et des nécessités techniques qui lui sont inhérentes seront évoquées à plusieurs occasions, mais ne feront pas l'objet d'un développement particulier. Les études de nos collègues, notamment celle de J. Y. MARCHAL, ont déjà traité cet aspect important de la colonisation agricole à l'Office.



LÉGENDE

	Cours d'eau		Limite de périmètre		Terrain hors casier
	Canal		Limite d'unité de production concernant le colonat mosi		Zone cultivée par les colons mosi
	Vanne		Limite des terres villageoises		Village étudié

Fig. 1. — Implantation des colons mosi dans le secteur de Kolongotomo (d'après une carte établie par J.-Y. Marchal, parue dans J.-M. Kohler, J.-Y. Marchal, G. Remy, 1971)

Par l'importance et la complexité de ses infrastructures, par l'ampleur des problèmes techniques qui s'y posent, par les particularités sociologiques de son colonat, par son passé enfin, comme par son contexte politique actuel, l'Office du Niger constitue une réalité originale qu'on ne saurait comparer à aucun autre périmètre. Les conclusions de cette étude ne doivent donc pas être extrapolées hâtivement. Toutefois, ce qui s'est passé à l'Office et ce qui s'y poursuit est à bien des égards exemplaire, en ce sens proposé par le dictionnaire que cela « doit servir d'avertissement, de leçon ». Bien que singulière, l'expérience de cette colonisation agricole révèle en effet nettement les contradictions — souvent ignorées ou négligées par les agronomes et les économistes, mais combien agissantes et durables — qui furent à l'origine de la plupart des échecs survenus sur les périmètres aménagés, où il était demandé à des paysans traditionnels de s'insérer rapidement dans un système économique intégré et moderne. L'impossibilité d'une brusque mutation, ainsi que les conditions et les difficultés d'une lente métamorphose des paysans, ressortent assez clairement d'une analyse de l'histoire passée et de la situation présente des colons de l'Office. Malheureusement, une telle analyse ne pourra être qu'ébauchée dans ces notes.

* * *

Les lecteurs qui ignorent tout de l'Office du Niger trouveront ci-dessous quelques indications rapides pour situer grossièrement les faits évoqués dans la suite de cette étude (1).

Dès les premières années de la colonisation, le delta intérieur formé par le Niger dans l'ancien Soudan français avait retenu l'attention de l'administration. Il semblait techniquement assez facile

(1) Pour plus de détails sur l'histoire de l'Office, on se reportera aux travaux de J. Y. MARCHAL et de G. REMY, ainsi qu'aux publications citées par ces auteurs. Ici, nous en rappellerons seulement les principaux éléments, de façon succincte, sans chercher à faire œuvre originale.

d'y irriguer de vastes étendues de terres qu'on croyait d'une grande fertilité. La culture intensive de coton, à l'intérieur de périmètres aménagés dans cette région, devait assurer à la France son autonomie quant à cette matière textile, et lui permettre ainsi une importante épargne en devises étrangères (livres sterling). Des cultures céréalières pouvaient s'ajouter aux cultures industrielles, afin de parer aux famines qui décimaient périodiquement plusieurs colonies de l'Afrique de l'Ouest, soumises à des conditions climatiques défavorables. On pensait aussi que le peuplement des périmètres irrigués du Soudan serait la solution idéale pour diminuer l'excessive charge démographique pesant sur certaines régions à faibles potentialités économiques, comme le Mosi (notamment le Yatenga). En outre, la création d'un colonat, implanté hors du contexte traditionnel et fortement encadré, paraissait constituer un gage pour la formation d'une paysannerie moderne. Ces différentes motivations ont toujours été plus ou moins concurrentes, les unes ou les autres étant dominantes selon les époques, selon les personnalités qui en usaient et selon les interlocuteurs — ainsi, le langage des promoteurs de cette colonisation n'était pas identique quand il était destiné aux autorités contrôlant les sources de financement métropolitaines et quand il servait à définir les conditions du progrès de la paysannerie africaine.

Un Comité du Niger a été créé en 1910, chargé d'étudier les modalités d'une exploitation rentable des terres du Moyen-Niger. En 1920, un avant-projet d'aménagement conclut à la possibilité d'irriguer 1 600 000 ha. Les premiers périmètres furent alors mis en chantier — Baguinéda et Niénébalé. Un organisme public prit la relève de l'organisme privé antérieurement chargé des études et des travaux. La riziculture et la culture du coton firent dès lors l'objet de recherches et d'expérimentations systématiques.

En 1929, les projets d'aménagement furent remaniés par E.L. BELIME, qui les jugeait trop ambitieux pour le moment. Dans une première phase, les travaux de mise en valeur ne devaient plus concerner que 960 000 ha situés sur la rive gauche du Niger, dont plus de 500 000 ha réservés à la culture du coton. Pour exploiter ces terres, 300 000 colons devaient y être installés. L'Office du Niger, « établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière », fut créé en 1932, pour réaliser ces objectifs.

Le plus important ouvrage hydraulique construit à l'Office est le barrage de Markala, qui permet un contrôle des eaux du Niger à une quarantaine de kilomètres en aval de Ségou ; il ne fut terminé qu'en 1947. Le casier de Baguinéda est desservi par le réseau de Sotuba, tandis que les casiers situés en aval du barrage de Markala sont alimentés en eau par le canal du Sahel, dont la construction a été achevée en 1935, et par le canal du Macina, terminé en 1951.

Le casier de Kolongotomo a été mis en chantier en 1935, et celui de Niono deux ans plus tard. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Office comprenait environ 25 000 ha de terres aménagées. Il fallut attendre 1950 pour qu'un nouveau programme d'extension fût élaboré — 180 000 ha de terres irriguées, dont 105 000 pour le coton, cet objectif devant être atteint en dix ans. Le casier de Molodo avait été mis en chantier en 1948 ; celui de Kourouma fut commencé en 1952. Pourtant, les programmes définis en 1950 n'ont jamais été poussés très loin, des raisons financières et politiques s'y opposant. Après l'accession du pays à l'Indépendance, le Gouvernement malien ramena à 60 000 ha l'objectif d'extension dans le cadre du premier plan quinquennal de développement. Grâce à une aide soviétique, les casiers de Kourouma et de Niono ont été agrandis de 3 600 ha. Et en 1965 fut mis en chantier le casier de Dougabougou, pour la culture de la canne à sucre. En 1971, l'ensemble des superficies aménagées à l'Office approchait 56 000 ha.

Pour la mise en valeur de ces terres, l'administration coloniale avait d'abord exercé des pressions sur les populations bambara implantées à proximité des casiers (à Niénébalé et à Baguinéda), ou à l'intérieur même des périmètres (à Kolongotomo). En 1936, le colonat comptait environ 7 000 personnes. C'est à partir de l'année suivante que commencèrent les recrutements de colons dans le cercle de Ouahigouya, alors rattaché au Soudan (1). Au début ils se firent par contrainte, puis par propagande. Plus tard, il y eut des départs spontanés vers l'Office. Les colons d'origine voltaïque étaient des Mosi et des Samo. En 1940, le colonat comptait 15 000 personnes ; et cinq ans plus tard, 8 000 de plus. L'année 1948 fut marquée par le départ de plusieurs milliers de personnes. Mais le colonat augmenta de nouveau par la suite, notamment avec l'arrivée de Bambara et de Minianka dans les périmètres de Niono et de Kourouma. En 1960, la population implantée à l'Office était de plus de 37 000 personnes, dont près de 6 000 Mosi. Mais la proclamation de l'Indépendance et la politique socialiste du Mali provoquèrent un nouvel exode de colons : environ 7 500 personnes quittèrent l'Office

(1) Ouahigouya est la capitale du Yatenga, qui fut autrefois un royaume autonome dans le nord-ouest du Mosi.

entre 1963 et 1968, dont à peu près 2 000 d'origine voltaïque. Depuis 1968, la tendance s'est encore une fois renversée. On note une lente progression du colonat, les nouveaux colons étant presque exclusivement des ressortissants maliens. En 1970, la population implantée à l'Office atteignait presque 33 000 personnes, dont un peu plus de 4 000 Mosi seulement. Précisons enfin que le colonat a toujours connu une notable instabilité, quels que fussent les grands flux et reflux de la population des périmètres.

Pour assurer le fonctionnement de l'Office, une importante organisation administrative, agricole, industrielle et commerciale a été mise en place à Ségou et dans les différents périmètres. L'Office a complé jusqu'à 2 400 employés permanents à certains moments.

Du point de vue technique et humain, l'Office n'a jamais réussi à résoudre de manière entièrement satisfaisante les graves difficultés auxquelles il s'est en permanence trouvé affronté. Dans la plupart des périmètres, le contrôle de l'eau n'est assuré que de façon médiocre. Le système de drainage, en particulier, s'est révélé insuffisant, ne permettant pas de lutter efficacement contre les plantes adventices qui ont envahi les zones basses de divers casiers. Le nivellement est, dans l'ensemble, trop rudimentaire. De moindre qualité agronomique qu'il n'a semblé au départ, les sols se sont beaucoup appauvris. Pour toutes ces raisons, plus du tiers des terres aménagées n'étaient pas mises en valeur en 1970; et le tiers de celles qui étaient cultivées l'était en régie directe. De nombreuses réformes des programmes et des méthodes de culture ont abouti à des échecs; par exemple l'intensification de la culture colonière et la mécanisation systématique. Dans tous les domaines, les réalisations ont toujours été largement en-deçà des prévisions. Des difficultés financières et matérielles ont entravé l'extension des aménagements qui semblait techniquement souhaitable pour aboutir à des unités de production complètes et rentables. Il ne s'est pas produit l'affluence de colons qui était nécessaire. Ceux qui sont venus à l'Office ne s'y sont pas vraiment stabilisés, et ne se sont pas comportés comme il était prévu. Il n'a pas été possible de substituer aux habitudes de culture extensive les techniques de culture intensive qui, seules, auraient pu assurer la rentabilité des infrastructures. Les cultures hors des périmètres de l'Office ont conservé pour beaucoup de colons une importance primordiale, au détriment de la production à l'intérieur des casiers irrigués. Enfin, les cultures industrielles ont dû être quasiment abandonnées, et remplacées par des cultures céréalières. En tant qu'entreprise agro-industrielle, l'Office n'a pas réussi à résorber son déficit chronique. En tant qu'organisme de promotion agricole, il n'est pas parvenu à engendrer une paysannerie véritablement moderne. Oscillant entre des objectifs contradictoires, trop encombré et en même temps porté à rechercher toujours de nouveaux moyens, ballotté au gré de pressions économiques et politiques extérieures, l'Office n'a pas tenu ses promesses initiales.

Ouagadougou, février 1971.

Manuscrit remanié et complété à Tananarive,
en novembre et décembre 1972.

Reçu au Service des Publications de l'ORSTOM
le 16 avril 1973.

LES COLONS MOSI DU SECTEUR DE KOLONGOTOMO

I. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

1. La structure de la population par sexe et par âge

Il ne nous a pas été possible, durant notre séjour à l'Office, de dépouiller l'ensemble des fiches démographiques établies par l'administration pour les colons mosi (1). Sept localités seulement, comptant au total 1 702 habitants, ont été étudiées : Gourcy (363 personnes), Bougounam (42 personnes), Namsiguio (198 personnes), Oula (526 personnes), Rigandé-Riziam (309 personnes), Zitenga (170 personnes) et Sika (94 personnes). C'est compte tenu de la dispersion géographique des villages de colons mosi, de leur volume démographique, ainsi que de leurs principales caractéristiques sociales et économiques, qu'a été opéré le choix de ces localités. Rien n'autorise à admettre qu'elles sont vraiment représentatives de l'ensemble des localités mosi de l'Office, mais on peut penser qu'elles reproduisent les plus importantes particularités démographiques du colonat mosi. On n'analysera ici que les données relatives à la structure générale de la population, à l'exclusion de celles qui concernent son mouvement naturel.

* * *

Première constatation : le nombre des femmes excède celui des hommes — 108 contre 100. Mais le déséquilibre des sexes varie considérablement selon l'âge. De 0 à 19 ans, on ne compte que 95 personnes de sexe féminin pour 100 de sexe masculin ; de 20 à 49 ans, il y a 150 femmes pour 100 hommes ; et la proportion des femmes tombe à 67 pour 100 hommes à l'intérieur du groupe des personnes âgées de 50 ans et plus. Etant donné la faiblesse numérique de la population étudiée à l'Office et la médiocrité de nos connaissances relatives à la démographie du Yatenga, nous ne pourrions avancer ici que des hypothèses pour essayer de rendre compte des anomalies de la structure démographique des colons mosi.

Pour les personnes de moins de 20 ans, le plus fort déficit en population féminine est enregistré dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans — 80 personnes de sexe féminin pour 100 de sexe masculin. On pourrait être tenté de penser que ce déséquilibre est imputable à une surestimation de l'âge des jeunes femmes de moins de 20 ans qui sont mariées et ont eu un enfant. Cette sorte d'erreur est fréquemment commise par les agents recenseurs, en particulier lorsqu'il s'agit d'apprécier l'âge de jeunes femmes nouvellement arrivées dans une localité. Mais une telle surestimation ne constitue certainement pas la principale cause du déficit de la population féminine de 15 à 19 ans, puisqu'elle ne se traduit pas corrélativement par un excédent exceptionnel de la tranche d'âge supérieure. En fait, il est vraisemblable qu'un pourcentage non négligeable de jeunes filles

(1) La transcription des informations portées sur les fiches démographiques de l'Office a été effectuée par J. Y. MARCHAL et G. REMY. C'est à partir de ces informations que nous avons fait les analyses relatives à la structure de la population par âge et par sexe, à la dimension des unités familiales, et à la structure matrimoniale.

Les informations concernant les migrations ont été recueillies par enquête directe.

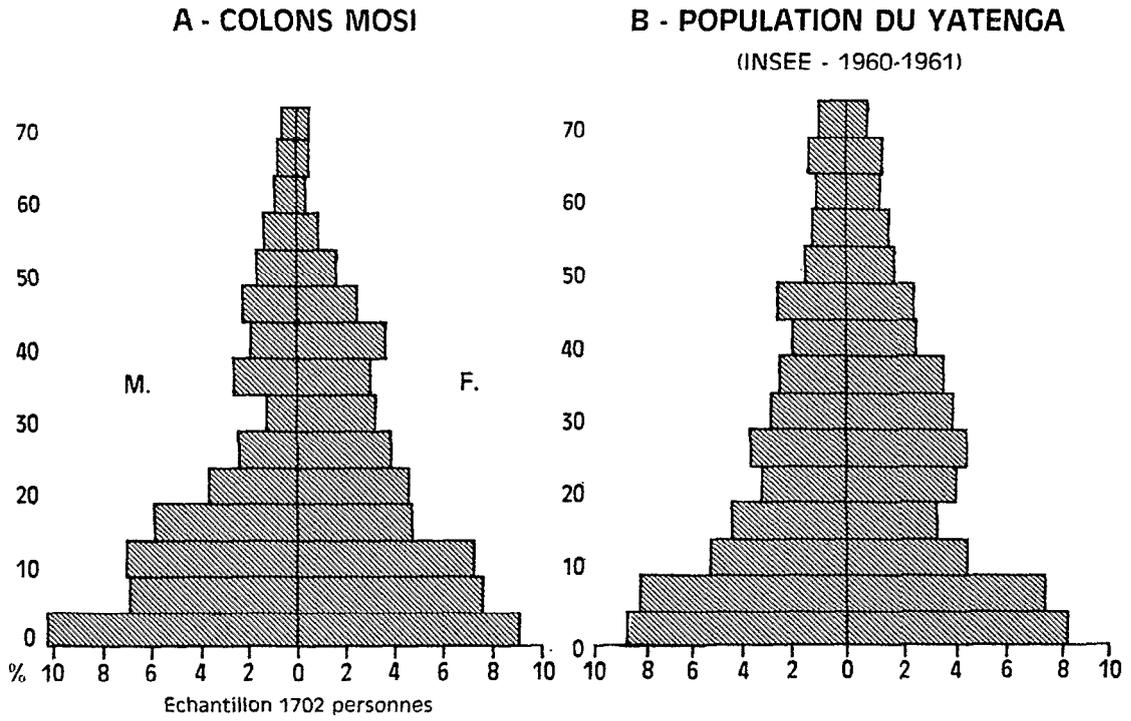


Fig. 2. — Structure par âge et par sexe des colons mosi de l'Office du Niger et de la population du Yatenga

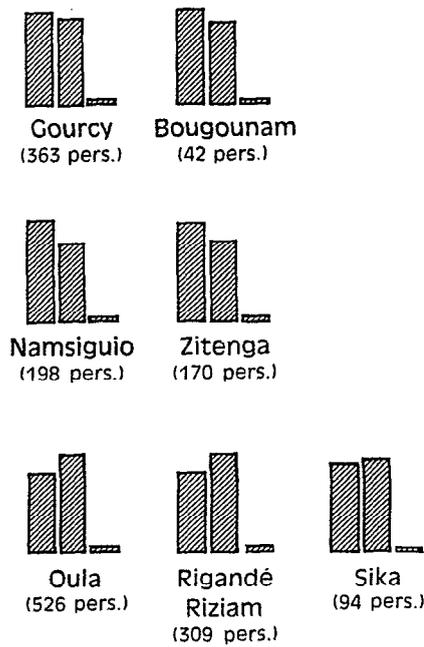


Fig. 3. — Structure des colons mosi par grands groupes d'âge et par localités (0-14 ans, 15-59 ans, 60 ans et plus)

de l'Office, promises en mariage à des hommes du Yatenga, rejoignent leurs familles en pays mosi lorsqu'elles ont atteint l'âge nubile. Par contre, les jeunes filles du Yatenga promises à des hommes de l'Office ne quittent le Mosi qu'au moment de leur mariage.

Dans le groupe de 20 à 49 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans toutes les tranches quinquennales d'âge. Pour 100 hommes par tranche quinquennale, on compte 128 femmes de 20 à 24 ans, 168 de 25 à 29 ans, et 270 de 30 à 34 ans ; ensuite la supériorité numérique des femmes décroît ; elles ne sont plus que 110 pour 100 hommes entre 44 et 49 ans. On en conclut que les femmes sont relativement les plus nombreuses à l'Office à l'âge où elles sont le plus aptes à la procréation et au travail. Cet excédent considérable de population féminine adulte par rapport à la population masculine résulte du fait que le nombre des femmes venant du Yatenga à l'Office est nettement plus élevé que celui des femmes circulant en sens inverse.

Dans le groupe de 50 ans et plus, les femmes sont en minorité — on n'en compte que 67 pour 100 hommes. Entre 50 et 54 ans, il y a autant de femmes que d'hommes, mais le déséquilibre des sexes s'accroît assez régulièrement avec l'âge. Au-delà de 70 ans, on ne dénombre pas plus de 4 femmes pour 10 hommes. Cette situation est principalement due au retour de nombreuses veuves au pays mosi : soit qu'elles y rejoignent un nouveau mari, généralement un parent de leur mari défunt, soit qu'elles se retirent auprès d'un de leurs fils, soit qu'elles retournent dans leurs propres patrilignages. A cause de la polygamie, le veuvage des hommes est plus rare que la viduité. Et parce qu'ils sont chefs de famille, les hommes âgés devenus veufs restent plus volontiers à l'Office que les vieilles femmes veuves.

Avant de passer à l'analyse de la structure globale de la pyramide des âges, on notera le léger déficit de la population masculine appartenant à la tranche d'âge de 5 à 9 ans. De nombreux parents envoient leurs jeunes garçons au Yatenga, pour y fréquenter une école primaire ou une école coranique. Le déficit, du côté des hommes, de la tranche de 40 à 45 ans ne peut être expliqué au moyen des seules informations à notre disposition.

* * *

Les autres anomalies de la pyramide relèvent de la structure globale de la population. On a une première pyramide à base large, qui s'étrangle à la hauteur des âges de 30 à 34 ans. Elle est surmontée d'une seconde pyramide dont la base, constituée par les âges de 35 à 39 ans, est nettement plus importante que la tranche d'âge précédente. Cette caractéristique de la pyramide est plus nette du côté de la population masculine que du côté de la population féminine, en raison de la compensation opérée au niveau des tranches d'âge déficitaires par la présence d'un fort contingent de femmes venues du Yatenga. Cette structure originale de la pyramide des âges pourrait révéler que l'exode massif des colons mosi après 1960 a davantage affecté les éléments jeunes de la population que les éléments âgés ; ce n'est qu'une hypothèse, à vérifier en construisant la pyramide des âges de la population ayant quitté l'Office (1). G. REMY nous a communiqué une autre hypothèse pouvant expliquer la structure de la pyramide : les colons venus peupler l'Office vers 1940 étaient peut-être en majorité de jeunes adultes, n'ayant que peu d'enfants au moment de leur arrivée. Ce serait donc la composition initiale du colonat qui continuerait à se traduire par l'anomalie observée, celle-ci remontant la pyramide à mesure que les années passent. Les deux hypothèses ne sont pas contradictoires, elles peuvent éventuellement se compléter (2).

La répartition de la population par grands groupes d'âge est la suivante : 47,5% d'enfants de 14 ans et moins, 49,5% de personnes de 15 à 59 ans, et 3% de vieillards âgés de 60 ans et plus. Les vieillards sont donc moins nombreux à l'Office qu'en pays mosi : la majorité d'entre eux, sur-

(1) Par manque de temps, on n'a pas effectué le dépouillement systématique des fiches démographiques des colons qui ont quitté l'Office.

(2) D. ZAHAN (1, p. 8) a noté que « ce sont d'habitude les familles avec beaucoup d'enfants qui immigreront » ; cette observation s'oppose à l'hypothèse de G. REMY. Pourtant, il faudrait connaître la signification précise de l'expression « beaucoup d'enfants », ainsi que l'époque à laquelle se rapporte l'observation.

Nous nous référons dans cette étude à trois notes multigraphiées de D. ZAHAN, et à un article du même auteur :

I. — Les Mosi du delta central nigérien, Office du Niger, s.d., 42 p. + an., *multigr.*

II. — Les problèmes humains à l'Office du Niger, Office du Niger, s.d., 4 p., *multigr.*

III. — Note sur l'islamisation des colons de l'Office du Niger, Office du Niger, s.d., 3 p., *multigr.*

* Les problèmes sociaux posés par la transplantation des Mossi sur les terres irriguées de l'Office du Niger, in *African agrarian systems*, ed. by D. Biebuyck, Intern. Afric. Instit., Oxford Univ. Press, 1963.

tout les vieilles femmes, retourne au Yatenga. Les enfants, par contre, y sont relativement plus nombreux. Si on définit la population active selon l'usage courant (groupe de 15 à 59 ans), chaque personne active a 1,1 personne inactive à sa charge. Le poids des inactifs sur la population active serait légèrement supérieur sans l'important apport de femmes adultes venues du Yatenga. En effet, parmi les hommes seuls, on ne compte que 46% de personnes de 15 à 59 ans, contre 50% d'enfants de moins de 15 ans, et 4% de vieillards âgés de 60 ans et plus ; mais ces pourcentages sont les suivants pour la population féminine : 45,5 de 0 à 14 ans, 53 de 15 à 59 ans, et 1,5 de 60 ans et au-delà.

La répartition par grands groupes d'âge diffère légèrement selon les localités, les variations affectant principalement les deux premiers groupes. A Gourcy, Bougounam, Namsiguio et Zitenga, les jeunes de moins de 15 ans sont plus nombreux que les personnes âgées de 15 à 59 ans ; à Oula, Rigandé-Riziam et Sika, c'est l'inverse. Ces variations ne sauraient être expliquées que par un ensemble complexe de causes indépendantes et aléatoires, agissant selon des combinaisons variées, en fonction de circonstances diverses. On ne peut cependant pas exclure que, dans certaines localités, ces variations soient principalement déterminées par le volume des échanges de femmes avec le Yatenga, dans le cadre des circuits matrimoniaux.

* * *

Somme toute, la structure démographique actuelle du colonat mosi apparaît presque normale. La présence d'un important excédent de population féminine en âge de procréer et de travailler constitue un facteur favorable pour la croissance démographique et le développement économique de cette population. Mais le départ des veuves et des vieillards pour le Yatenga indique que les colons ne forment pas une communauté autonome et stable, se suffisant à elle-même. Cette observation est confirmée, d'autre part, par le fait que beaucoup d'enfants de colons vont en pays mosi pour leur instruction, tandis que de nombreuses jeunes filles de l'Office y sont également envoyées dès l'âge nubile, en attendant le mariage. En fait, l'évolution quantitative du colonat est dominée par des facteurs qui ne sont pas directement déterminés par la structure démographique et la dynamique du colonat lui-même.

* * *

Rappelons, pour mémoire, que l'Office a toujours suivi avec une grande attention l'évolution démographique du colonat. Le peuplement des périmètres aménagés et leur mise en valeur en dépendaient dans une large mesure, or on sait quelles difficultés l'Office a rencontrées en ce domaine.

Avant les importants départs de colons mosi qui se sont produits aux environs de 1948 et de 1962, la situation démographique du colonat avait été jugée parfaitement saine, et même encourageante. Les familles qui immigraient comptaient en moyenne « beaucoup d'enfants », et le taux de natalité de la population installée était élevé. Aussi D. ZAHAN (I, p. 23) avait-il pu écrire :

« L'on peut dire que du point de vue démographique, la population mosi des terres irriguées est en plein épanouissement. »

L'auteur cité attribuait le mérite de cette situation à l'assistance médicale fournie aux colons (I, p. 16) :

« Du point de vue sanitaire, l'assistance sociale dont bénéficient les colons fait des terres irriguées une véritable oasis. Dans chaque centre de colonisation, les soins médicaux sont assurés par un médecin assisté de plusieurs infirmiers qui visitent quotidiennement les villages. »

L'abondance et la qualité de l'alimentation, ainsi que le niveau de vie général atteint à l'Office, ont certainement eu des effets bénéfiques sur l'évolution naturelle de la population, notamment en diminuant la mortalité infantile.

2. Les unités familiales ou exploitations

Pour l'Office, l'unité familiale correspond à l'exploitation familiale. Sa dimension revêt une importance majeure, puisqu'elle détermine dans une large mesure le profil de l'ensemble du système économique et social mis en place par l'administration de l'Office. Tantôt cette unité n'est constituée que d'un ménage, le chef de famille n'étant entouré que de son épouse, de ses enfants célibataires et, le cas échéant, de frères également célibataires ; tantôt l'exploitation regroupe en outre les ménages de frères ou de fils du chef d'exploitation. A l'intérieur de ces unités, chaque « homme valide » (de 15 à 55 ans) se voit attribuer une certaine superficie de terre irriguée. Autrefois, cette superficie était de 3 ha en zone rizicole, et de 2 ha en zone cotonnière (1). Maintenant, elle est en règle générale de 1 ha environ par personne, seule la riziculture étant encore pratiquée. Les variations de dimension des parcelles attribuées ont été déterminées par les changements des programmes et des techniques de culture, en fonction des options générales de l'Office ou de la situation particulière de certains périmètres.

La question de savoir quelle est, du point de vue social et économique, la dimension optimale de l'unité familiale s'est toujours posée à l'Office. D. ZAHAN (I, p. 8) l'a évoquée en ces termes :

« L'idéal du point de vue agricole serait que [chacune des exploitations] ait un effectif [de travailleurs] suffisamment grand afin de pouvoir exploiter un ou plusieurs « lots » entiers. Cet idéal est très souvent contrecarré par la tendance des colons à se séparer en familles strictement conjugales afin de bénéficier pleinement des gains en fin de campagne. »

L'auteur cité précise par ailleurs que « la hantise du gain » entraîne parfois la désintégration de ce qu'il appelle « la famille conjugale », en provoquant la rupture entre le chef de famille et ses fils. Ces derniers s'en vont alors dans d'autres villages, ou cherchent du travail sur des chantiers.

Les possibilités d'intervention sur la structure des familles comptaient de façon privilégiée parmi les moyens dont pouvait user l'administration pour essayer de façonner un nouveau milieu social. Pourtant, la position de l'Office n'a pas été nette et constante en ce qui concerne la définition de la dimension optimale des unités familiales, ou la politique à suivre conformément aux définitions retenues. Il y a eu non seulement hésitation et fluctuation à ce sujet, mais actions contradictoires à certains moments. Ainsi a-t-on essayé de favoriser le maintien de larges unités sociales traditionnelles, alors que la nature même du système économique instauré à l'Office exigeait l'individualisation de la cellule conjugale, son accession au statut d'agent économique autonome. On a déploré la fragmentation des exploitations familiales, mais rien n'a été prévu pour assurer une indépendance partielle à des ménages restant groupés ou à de jeunes adultes célibataires — à l'instar de l'autonomie relative que confère aux individus le système de production traditionnel, qui comporte des champs individuels à côté des champs communs.

* * *

Le relevé de l'importance numérique de 360 unités familiales mosi présentes à l'Office en janvier 1971 a permis d'établir que le nombre moyen de personnes par unité est actuellement de 9,9. Les unités de 10 personnes ou moins représentent 65% de l'ensemble ; ce pourcentage tombe à 27 et 7 respectivement pour les unités de 11 à 20 personnes et pour celles de plus de 20 personnes.

En 1952-1953, la dimension moyenne des unités familiales était de 8,2 personnes (2). L'augmentation de cette dimension entre 1952 et 1971 a eu pour causes principales l'accroissement naturel et le développement de la polygamie. Les familles venues à l'Office entre 1952 et 1960 étant, semble-t-il, de dimension souvent inférieure à la moyenne, on peut penser que les familles des anciens colons ont connu un accroissement plus important que celui suggéré par la moyenne générale du nombre de personnes par famille.

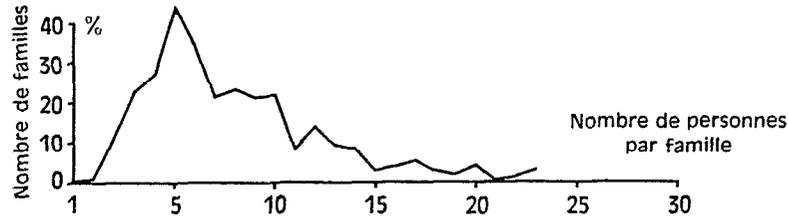
Les unités familiales mosi qui ont quitté l'Office comptaient, au moment de leur départ, un nombre moyen de personnes à peu près égal à la moyenne calculée en 1952-1953 pour les

(1) D. ZAHAN (I, p. 8).

(1) D. ZAHAN (I, p. 7).

familles de colons présentes. Elles comprenaient en effet 8,15 personnes par unité, cette moyenne ayant été établie pour 380 familles dont la plupart sont parties après 1960. La répartition de ces unités familiales en fonction de leur composition, à leur départ, est la suivante : 76% d'entre elles comptaient 10 personnes ou moins, 21% entre 11 et 20 personnes, et 2% plus de 20 personnes. On en conclut que, de ce point de vue, les familles qui ont quitté l'Office reproduisaient vraisemblablement les caractéristiques générales de l'ensemble des familles de colons (1).

A - Familles ayant quitté l'Office
(Importance numérique au moment du départ)



B - Familles actuellement présentes à l'Office

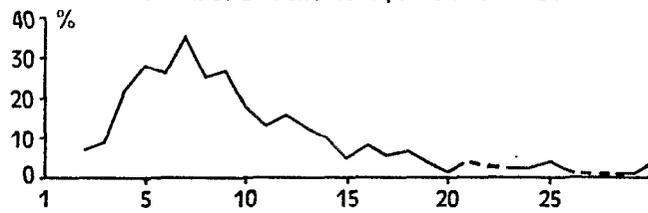


Fig. 4. — Distribution des familles selon leur importance numérique

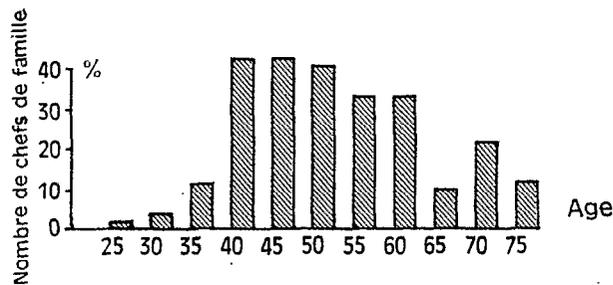


Fig. 5. — Age des chefs de famille

* * *

L'âge des chefs d'exploitation est également intéressant à connaître, en raison des implications sociales et économiques qui y sont liées : dimension des familles, des exploitations, et répartition de l'autorité. Actuellement, leur âge moyen est de 53 ans. Les chefs d'exploitation de moins

(1) La connaissance de la structure interne des familles, selon le sexe et l'âge de leurs membres, autoriserait davantage de conclusions sociologiques que la simple connaissance de leur composition numérique. La comparaison de la structure des familles restées à l'Office et des familles qui sont parties serait peut-être instructive sur les conditions et les causes de la stabilité comme de l'instabilité des colons.

de 40 ans ne représentent que 7% de l'ensemble ; 50% d'entre eux ont de 40 à 54 ans, 30% de 55 à 69 ans, et 13% ont 70 ans et plus. Ces données indiquent qu'il existe une assez forte cohésion des exploitations familiales à l'Office : la tendance à la fragmentation y est bien moindre qu'en pays mosi.

3. La structure matrimoniale

Les colons mosi de l'Office ne se marient guère en dehors de leur groupe ethnique ; D. ZAHAN (I, p. 18) l'avait déjà relevé. Où qu'il soit, un Mosi ne donnera que très exceptionnellement une de ses filles en mariage à un non-Mosi. Par contre, il ne refusera pas une fille d'une autre ethnique qui lui sera proposée comme femme. Il semble même qu'en pays de colonisation agricole, dans l'Ouest voltaïque par exemple, le Mosi recherchera parfois à établir de cette manière une alliance avec ses hôtes. Mais à défaut de réciprocité, et l'appréhension devant l'expansionnisme mosi intervenant à son tour, les populations non mosi manifestent généralement beaucoup de réticence à accorder leurs filles à des Mosi. Que l'union avec des femmes non mosi soit encore plus rare à l'Office s'explique par diverses raisons convergentes. A Kolongotomo, le colonat mosi forme une unité importante et homogène qui vit plutôt repliée sur elle-même. D'autre part, la dépendance des colons par rapport à leurs chefs de lignage demeurés au Yatenga place d'emblée les tractations matrimoniales avec des non-Mosi sous le signe de la précarité : les Mosi restent perçus comme des étrangers installés à l'Office de façon seulement temporaire, ou du moins comme des étrangers conservant leurs vraies attaches au loin. Enfin, les terres irriguées appartenant à l'administration et le colon étant en quelque sorte l'hôte de celle-ci, l'alliance avec le maître de la terre d'accueil y est inutile et impossible.

* * *

Pour 100 hommes âgés de 20 ans et plus, célibataires, mariés ou veufs, on compte 124 femmes mariées. Quelques-unes de celles-ci appartiennent à la tranche d'âge de 15 à 19 ans. L'excédent du nombre des femmes est d'autant plus remarquable que la fuite hors des circuits matrimoniaux des veuves âgées est vraisemblablement plus importante à l'Office qu'en pays mosi. La dimension réduite de la parenté installée à l'Office entrave, en effet, la pratique de l'héritage des veuves entre colons ; et l'éloignement de l'Office dissuade les veuves du Yatenga de rejoindre des parents colons (d'autant plus qu'elles sont plus âgées). Dans l'ouest du pays mosi, on ne compte que 92 femmes mariées pour 100 hommes de 20 ans et plus (1). Il est vrai que, contrairement à ce qui se passe à l'Office, il y a dans l'Ouest-Mosi un nombre non négligeable de femmes qui, en raison du caractère fluctuant ou irrégulier de leur situation matrimoniale, ne sont pas recensées comme étant officiellement mariées, bien qu'elles vivent en situation conjugale.

Dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans, les hommes mariés sont moins de 3%. Parmi les hommes âgés de 20 ans et plus, 30% sont célibataires ou veufs, 33% sont monogames, et 37% sont polygames. Dans l'Ouest-Mosi, ces pourcentages sont respectivement les suivants : 40, 39 et 21. A l'Office, le célibat et le veuvage des hommes sont donc nettement moins fréquents, et les hommes qui ont plusieurs femmes sont beaucoup plus nombreux : les colons sont privilégiés en ce qui concerne leur situation matrimoniale.

Entre 20 et 29 ans, 70% des hommes sont célibataires, 28% sont monogames, et 2% sont polygames. Dans la tranche décennale suivante, les célibataires ne sont plus que 19%, tandis que les monogames sont 48%, et les polygames 33%. Parmi les hommes âgés de 40 à 49 ans, le pourcentage des non-mariés s'abaisse à 3, les monogames représentent 40%, les polygames 57%. Dans la tranche décennale suivante, le nombre des hommes qui n'ont pas de femme augmente — 10%, les monogames sont 19%, et les polygames atteignent le pourcentage le plus élevé — 71. Au-delà de 60 ans, 14% des hommes n'ont pas de femme, 32% sont monogames, et 54% sont polygames. En d'autres termes, le nombre des célibataires décroît assez vite à mesure que l'âge augmente : entre 40 et 49 ans, on n'en compte plus, mais c'est le nombre des veufs qui s'accroît

(1) La structure matrimoniale des Mosi du Yatenga n'est pas connue. On peut supposer qu'en raison de l'Islam elle diffère à divers égards de celle des Mosi de l'Ouest, qui sont en grande majorité animistes.

à partir de cette tranche décennale. La polygamie et l'écart d'âge entre les époux contribuent certes à réduire la fréquence du veuvage des hommes, mais un homme âgé ne peut pas toujours se procurer une nouvelle épouse quand il devient veuf. C'est entre 30 et 39 ans que les monogames sont les plus nombreux, leur nombre diminue entre 40 et 59 ans de façon proportionnellement inverse à l'augmentation des polygames. Pour les hommes de 60 ans et plus, le décès des épouses âgées se traduit par une diminution des polygames et une augmentation corrélative des monogames en même temps que des veufs.

Par rapport à l'ensemble des hommes âgés de 20 ans et plus, les polygames se répartissent ainsi : 24% sont bigames, 10% ont trois femmes, et 3% ont quatre femmes ou plus. S'il est exceptionnel qu'un colon ait plus de quatre femmes, c'est à cause de l'Islam. Le taux de polygamie est de 1,74 : les polygames, qui représentent 52% des hommes mariés, disposent de 73% des femmes mariées. Dans l'Ouest-Mosi, le taux de polygamie est de 1,53.

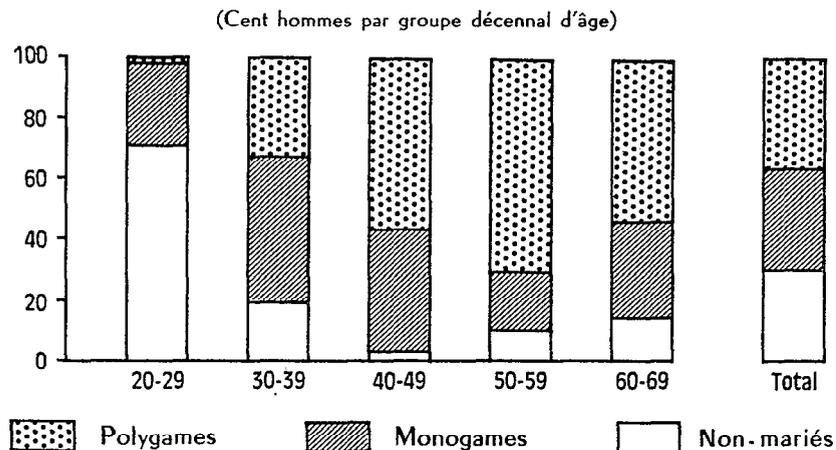


Fig. 6. — Répartition des colons mosi selon leur âge et leur situation matrimoniale

La majorité des femmes mariées à l'Office sont originaires du Yatenga, et la majorité des filles de colons rentrent au pays mosi pour leur mariage. Mais ces courants de circulation de femmes n'ont pas la même importance dans les deux sens. Les colons sont très largement bénéficiaires dans les échanges matrimoniaux avec leur pays d'origine : la structure démographique du colonat mosi l'atteste, de même que la possibilité pour les colons de devenir polygames sans que cela entraîne une augmentation de la proportion (relativement faible) des hommes qui n'ont pas de femme.

* * *

La situation matrimoniale des colons montre clairement quelle est leur dépendance vis-à-vis du Yatenga pour ce qui est des fonctions primordiales de leur reproduction, et secondairement de leurs capacités de production. Une partie importante de la main-d'œuvre qu'ils contrôlent leur vient du Yatenga, et la possibilité de multiplier leurs dépendants et de créer ainsi un surplus de main-d'œuvre relève également pour une bonne part de l'autorité de leurs aînés qui résident en pays mosi. L'accès aux femmes étant par ses implications sociales et économiques ce qui est le plus vivement désiré après la satisfaction des besoins liés à la subsistance, on mesure à quel point la situation de colon est avantageuse de ce point de vue. Le jeune colon peut espérer se marier dans un délai raisonnable, alors que le jeune Mosi resté dans son pays doit se résigner à une longue patience. Cette caractéristique rend partiellement compte du fait que la propension à migrer est restée plutôt modérée parmi les jeunes de l'Office ; et elle contribue à expliquer l'apparente cohésion qui a régné jusqu'à présent dans les familles de colons malgré une ambiance de travail très contraignante.

On se doute que les Mosi du Yatenga obtiennent une appréciable contrepartie des avantages importants qu'ils accordent à leurs parents de l'Office en matière matrimoniale — on examinera plus loin en quoi consiste concrètement la compensation. Dès lors, on doit se demander ce qui pousse les colons à attribuer un intérêt majeur à la polygamie, à sacrifier une part appréciable de leurs ressources pour acquérir des femmes, et à demeurer dans une dépendance quasi totale par rapport à leurs instances lignagères comme par rapport à l'univers traditionnel du Yatenga. Contrairement à certaines assertions, ce n'est évidemment pas d'abord pour satisfaire les instincts... Et ce n'est pas davantage à la suite d'un calcul proprement économique, qui porterait sur la possibilité de produire et d'accumuler des richesses grâce à l'exploitation systématique de nombreux dépendants dans le cadre d'une famille polygame. Ce qui est recherché, ce sont les dépendants eux-mêmes et les relations sociales que leur contrôle permet d'établir. Ce sont les personnes qui sont et qui font la richesse, et ce sont les réseaux d'alliance qui fondent le pouvoir social. Quand on affirme que les colons multiplient le nombre de leurs femmes simplement parce qu'ils sont aisés, on n'explique rien ; car la polygamie n'est pas une conséquence automatique du niveau de consommation, ni une manière banale d'utiliser la richesse. Si les colons consacrent beaucoup de leurs ressources à obtenir plusieurs épouses, c'est parce qu'ils estiment que tel est pour eux l'« investissement » le plus profitable. Dans le cadre général de la reproduction de la structure sociale, la reproduction humaine leur apparaît plus intéressante que la production de biens marchands ou la création de la structure économique imaginée par l'Office. Les colons privilégient les rapports sociaux traditionnels, et leur comportement apparaît parfaitement rationnel dans le cadre de leur univers. Les structures de l'économie de marché ne se sont pas imposées à eux, avec leurs lois et leurs possibilités propres ; c'est la sphère de la parenté, c'est-à-dire les déterminations qui résultent de l'organisation et de l'idéologie de la famille, qui reste dominante. La rationalité économique propre à l'organisation de l'Office ainsi que les impératifs techniques qui lui sont inhérents n'agissent sur l'univers des colons que de façon secondaire.

* * *

La situation matrimoniale des colons n'a pas toujours été aussi avantageuse. Dans le passé le colonat a eu à souffrir d'un déséquilibre des sexes qui a sérieusement freiné son évolution. D. ZAHAN (I, p. 18) a fait remarquer que l'enracinement du colonat s'en était trouvé retardé

« Les colons mosi ne trouveront leur vraie stabilité sur les terres irriguées qu'au moment où les sexes arriveront à un équilibre démographique. »

L'auteur cité explique par ailleurs (D. ZAHAN, 1963) que les colons mosi étaient, à cette époque, pénalisés en matière matrimoniale parce qu'ils cherchaient à acquérir leur indépendance économique par rapport à leurs familles restées au Yatenga. Nous y reviendrons dans la suite de ce texte.

4. Les migrations vers la Côte d'Ivoire

L'enquête relative aux migrations n'a porté que sur trois localités, comptant au total 931 habitants — Gourcy, Bougounam et Oula.

A peine une trentaine de personnes de plus de 14 ans se trouvaient en Côte d'Ivoire en janvier 1971, à savoir 22 hommes et 7 femmes. Le nombre des enfants absents n'a pas été relevé ; on peut toutefois le présumer peu élevé, étant donné la proportion assez faible des migrants mariés et le fait que la plupart de ceux-ci étaient de jeunes adultes monogames. Par rapport à l'ensemble de la population des localités étudiées, les personnes absentes du lieu de leur résidence habituelle ne représentent sans doute guère plus de 3%. Ce pourcentage est cinq fois inférieur à celui des migrants dans l'Ouest-Mosi, et on peut supposer que l'écart est à peu près aussi important si on se réfère au Yatenga (dont le taux de migration n'est pas connu avec précision, pour le moment).

Par rapport au groupe d'âge de 15 à 34 ans, qui est le plus affecté par les migrations, les hommes absents ne représentent que 14,5%. Cette proportion est peu considérable en comparaison des taux relevés en pays mosi : dans l'Ouest-Mosi, les absents sont 52% dans le même groupe d'âge.

Les deux tiers environ des migrants de sexe masculin sont célibataires. Les autres sont monogames et ont, tous, emmené leurs femmes et leurs enfants. Dans l'Ouest-Mosi, un peu plus des trois quarts des migrants sont célibataires ; les hommes mariés partis avec leurs épouses sont un peu moins du cinquième de l'ensemble des migrants ; et les hommes mariés qui ont migré seuls représentent le reste.

Près de deux migrants sur trois sont partis au cours des deux dernières années. Ce rapport est seulement de 45% dans l'Ouest-Mosi. Mais on sait que ce pourcentage varie en fonction de la date à laquelle sont effectuées les enquêtes, selon que les migrations saisonnières sont relevées ou non ; il varie en outre en fonction des fluctuations de la proportion globale des migrants. Pour connaître la durée des migrations, il aurait fallu interroger d'anciens migrants sur le temps qu'ils ont passé en Côte d'Ivoire lors de leur dernier séjour dans ce pays. Cela n'a pas pu être fait.

L'ensemble des informations recueillies à l'Office autorise à penser que les migrations ont actuellement tendance à augmenter en nombre et en durée, et qu'elles sont de plus en plus fréquemment le fait d'hommes jeunes, célibataires ou mariés depuis peu.

* * *

L'étude différentielle des tendances migratoires selon les localités ne pourrait être effectuée qu'à partir d'un échantillon important et divers. Mais les informations disponibles permettent de considérer comme probables des variations significatives du volume et des caractéristiques des flux migratoires selon le dynamisme démographique des localités, selon leur réussite économique, leur cohésion sociale, et leur capacité d'adaptation ou d'innovation. Certaines communautés en difficulté pratiquent des migrations courtes pour parer aux manques dont elles souffrent, tandis que s'amorce par ailleurs un mouvement spécifique de migration des jeunes. Ce dernier phénomène touche plus particulièrement des villages ayant atteint un niveau de vie relativement élevé, où n'est plus assurée une intégration satisfaisante de la jeunesse. Les tendances qui semblent les plus révélatrices de l'évolution en cours ne sont pas encore dominantes, et elles ne se manifestent pas nettement dans la distribution quantitative des différentes sortes de migrations actuelles.

Diverses considérations rendent compte du fait que le mouvement migratoire des colons est loin d'avoir atteint l'ampleur que connaissent les phénomènes de migration en pays mosi. On note d'abord qu'à l'Office les migrations n'ont jamais résulté d'une pression économique ou politique (subsistance et imposition), comme ce fut longtemps le cas au pays mosi. Bien au contraire, l'administration a toujours œuvré en vue d'une implantation stable des colons et de leur plein emploi sur les périmètres irrigués. Pour justifier leur migration, les colons n'allèguent donc pas les besoins de la subsistance ou la nécessité de trouver l'argent de l'impôt, causes ou abilis souvent évoqués en pays mosi. D'autre part, il est indéniable que le niveau de vie relativement aisé des colons n'encourage pas à la migration comme la grande misère du pays mosi. Autre différence déterminante, qui a déjà été notée : les jeunes colons étant privilégiés pour l'accès aux femmes, il ne leur est pas nécessaire de migrer avant de pouvoir se marier. Enfin, nous rappelons que la cohésion des cellules familiales est restée plus forte chez les colons qu'en pays mosi — en raison de l'éloignement de la terre natale qui provoque un certain repli des familles sur elles-mêmes, en raison d'un Islam très rigoureux, et des contraintes du système de production.

Quand les colons parlent des migrations, leur discours se conforme généralement à des représentations stéréotypées, assez semblables à celles qui ont cours en pays mosi. La migration est présentée comme étant le fait des jeunes, dans le cadre d'une opposition entre ceux-ci et leurs parents. Elle permet d'acquérir l'argent et les biens de prestige, que les parents ne veulent ou ne peuvent pas donner à leurs enfants en contrepartie équitable ou suffisante de leur travail.

« De nombreux jeunes gens partent en Côte d'Ivoire et y demeurent de six mois à deux ans. Les uns prétendent vouloir se promener avec leurs camarades et découvrir du pays. Les autres partent parce qu'ils ne s'entendent pas avec leurs parents, qui leur reprochent de ne pas travailler assez. Tous rapportent des vêtements et de l'argent. »

« Les vieux n'aiment pas que leurs enfants partent en Côte d'Ivoire, ils préfèrent garder leur famille autour d'eux. Mais les jeunes disent qu'ils ne gagnent rien en demeurant auprès de leurs parents. Ils disent aussi qu'il faut être loin de sa famille pour amasser des économies. »

On pourrait être tenté de considérer ces phrases comme de simples échos des propos qui circulent en pays mosi au sujet des migrations. Mais, si une certaine influence du Yatenga est vraisemblable, cela ne saurait suffire à expliquer la manière dont les colons perçoivent les migrations qui ont lieu à partir de l'Office. Un nombre croissant d'enfants de colons ne se contentent plus des conditions qui président traditionnellement à leur intégration sociale. Leur dépendance à l'égard des aînés leur pèse ; d'autant plus qu'ils la jugent peu profitable. Au reste la disparité entre le franc CFA et le franc malien leur permet d'espérer rapporter de Côte d'Ivoire une épargne importante, sans commune mesure avec les revenus qu'ils peuvent obtenir à l'Office. Et ils savent qu'il leur est possible d'utiliser à leur guise l'épargne rapportée de l'étranger, car ils n'en révèlent à personne le montant, pas même à leurs proches.

Ce qu'il importe de souligner, au terme de ce rapide exposé relatif aux migrations, c'est que celles-ci se multiplient malgré les causes qui les ont empêchées jusqu'à une époque récente et qui continuent à les freiner. Pour le moment, ces migrations ne sont pas importantes du point de vue quantitatif. Mais elles sont significatives du fait qu'elles concernent de plus en plus des jeunes, qui s'en vont sans tenir compte des besoins en main-d'œuvre des exploitations familiales, et cherchent hors de l'Office un profit individuel qu'ils ne peuvent pas se procurer sur place. Et on peut présumer que toute dégradation des conditions de vie à l'Office entraînera à l'avenir une augmentation des migrations, ne serait-ce que pour maintenir au niveau qu'elles ont atteint les habitudes de consommation à implications sociales (1). L'intégration sociale et économique des jeunes ne s'opère plus selon les normes antérieurement admises. Pour un nombre croissant de jeunes, la migration apparaît comme un cadre de socialisation plus attrayant et plus efficace que la famille et la communauté locale, un cadre qu'ils contrôlent directement eux-mêmes. Bref, on observe une augmentation progressive du nombre des jeunes qui, pour des raisons essentiellement sociales, ne se satisfont plus des conditions qui leur sont offertes ou imposées sur les terres de l'Office. Ils se soustraient donc temporairement à ces conditions ; et à leur retour, ils introduisent dans le colonat des modèles de comportement nouveaux et des moyens de transformation qui sont étrangers au milieu. Le phénomène est trop récent et trop peu développé pour autoriser des précisions supplémentaires, mais on ne peut ignorer son importance.

II. HABITAT ET ORGANISATION SOCIALE

1. Les villages

Bien que l'Office ait été, d'une manière identique et contraignante, la matrice des quatre localités rapidement étudiées au cours de notre mission, chacune forme une réalité par certains côtés originale, marquée par quelques traits particuliers. L'histoire les a façonnées différemment, selon les aléas des programmes techniques qui ont fait tour à tour leur bonne et leur mauvaise fortune, selon leur environnement immédiat, et subsidiairement selon les hommes qui les ont habitées. Ainsi, chaque village porte les traces de son passé et donne au visiteur une idée de ce qu'ont été les projets, parfois utopiques et souvent contradictoires, les réussites et les échecs, les espoirs et les déceptions des protagonistes de cette colonisation agricole. Mais en même temps qu'elles permettent une perception du passé, les apparences des villages offrent une image de la situation présente. Par elles, on peut mieux comprendre comment les habitants actuels de chaque village assument le passé de leur localité ; et surtout, comment ils inscrivent et projettent leur existence personnelle et sociale dans l'espace qui est leur cadre de vie quotidien. Le paysage habité est donc par lui-même révélateur des rapports que les hommes entretiennent avec la nature dont ils tirent leur subsistance, ainsi que des relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les différentes instances qui les dominent. Une rapide description des quatre localités suggérera la surprenante variété apparente des villages mosi de l'Office, variété qui contraste avec l'uni-

(1) Un développement de la migration des jeunes colons vers la Côte d'Ivoire aurait pour effet d'aggraver les difficultés de l'Office. La diminution de la fraction la plus active de la main-d'œuvre se traduirait par un manque à gagner au niveau de la production. Dans les circonstances actuelles, ce manque ne serait pas compensé par un investissement économiquement rentable de l'épargne rapportée de l'étranger.

formité du paysage naturel et de l'infrastructure de production créée par l'administration. Elle suggérera également quels sentiments inspirent aux communautés locales la perception qu'elles ont de leur milieu de vie.

* * *

Les quatre localités décrites ci-dessous sont situées dans le secteur de Kolongotomo, c'est-à-dire dans la partie de l'Office qui a constitué l'embryon de ce fameux « second Yatenga » que l'administration coloniale avait voulu créer dans l'ancien Soudan français. L'ancienneté du colonat implanté là, son importance démographique, et son homogénéité ont imposé à ces villages un cachet particulier. Les colons mosi s'y trouvent « chez eux » bien plus que dans les autres villages de l'Office. Ils y paraissent si bien habitués au cadre de leur vie quotidienne qu'un effort est nécessaire pour imaginer le sentiment de dépaysement qu'ont sans doute éprouvé les premiers colons, lorsqu'ils furent transplantés du Yatenga aride au milieu des périmètres irrigués (1).

L'aspect général de la localité d'Oula manifeste une certaine prospérité. Assez serrées à l'intérieur des concessions, les constructions sont relativement hautes, spacieuses, et bien entretenues ; les cours sont propres, et de même les voies géométriques qui découpent le village. Récemment recrépie, la mosquée se signale par son architecture particulière et par les œufs d'autruche qui la surmontent. A la limite du village et en bordure d'un canal, on voit des jardins cultivés avec soin. Les habitants d'Oula commentent avec fierté les avantages de leur habitat, ils font preuve d'une évidente satisfaction à faire visiter leur village.

Ombragées par de grands manguiers, les concessions de Gourcy se répartissent le long de larges avenues dont le tracé converge sur une vaste place centrale, qui sert de terrain de football aux jeunes. Le plan de la localité est commun, mais son organisation formelle et son inadéquation sont ici plus apparentes qu'à Oula : il semble imposé de l'extérieur à une communauté qui n'a pas un volume démographique et une vitalité sociale lui permettant de l'animer. Il y a çà et là des habitations en ruine ; mais on ne les remarque guère, sauf l'imposante construction qui servait d'entrée à la concession maintenant abandonnée de l'ancien chef de village, fondateur de la localité. L'infirmerie, petit bâtiment en dur donnant sur la place centrale, est désaffectée. Le caractère distendu de l'habitat et la régularité inexorable de sa répartition dans l'espace font que ce milieu de vie apparaît plutôt artificiel, peu propice à une vie sociale spontanée et intense — surtout si la communauté locale est peu nombreuse. L'aspect général de l'habitat de Gourcy suggère que ce village survit de manière assez confortable dans son incertitude : sans difficultés économiques ou sociales majeures, comme sans perspectives lointaines.

Bougounam est sans doute le plus petit et le plus isolé des villages mosi du secteur de Kolongotomo. A l'ombre des manguiers, l'habitat occupé se distribue autour de la place centrale. Dans un angle de cette place, on reconnaît une mosquée d'apparence modeste. Dès qu'on quitte le centre de la localité, on ne voit plus que des ruines. Le village donne l'impression de se replier sur lui-même, en resserrant sans cesse ses contours. La localité semble en sursis. Les colons de Bougounam ont parfaitement conscience du fait que leur village est de moins en moins viable :

« Un petit village ne peut pas bien vivre. Seuls les grands villages sont riches et se développent. Dans un petit village comme le nôtre, il n'y a pas assez de main-d'œuvre. Par ailleurs, pour tout village, il est bon d'être proche d'un autre village important ; or Bougounam est éloigné. Ici, nous sommes condamnés à être seuls, sans pouvoir échanger. Nous sommes vraiment découragés. Même nos terres sont moins bonnes qu'ailleurs. Plusieurs d'entre nous souhaitent quitter Bougounam pour aller dans un grand village. Nous aimerions que de nouveaux colons viennent nous rejoindre. »

Lago est également un village qui se meurt, au milieu de rizières marécageuses envahies par le riz sauvage. Mais cette localité se distingue de Bougounam par les vestiges des importantes innovations qui y ont été tentées pour collectiviser la production. Ce qui frappe d'abord le regard du visiteur, ce sont les longs alignements de ruines qui enserrant la menue portion du village encore habitée — plus d'une centaine de constructions en ruine, peut-être deux cents.

(1) Cf. J. Y. MARCHAL, *op. cit.*

Parmi elles, on distingue celles qui n'ont jamais été occupées, les plus nombreuses, de celles qui le furent autrefois : dans les cours de ces dernières, il subsiste des manguiers. La partie du village située à l'est a été totalement abandonnée. Le puits qui s'y trouve n'est plus utilisé ; ni le mât en fer, qui a porté les couleurs du Mali à l'époque où ce village abritait, à l'avant-garde de la socialisation, une ferme collective. L'autre puits, au centre de la partie habitée du village, est équipé d'une pompe centrifuge hors d'usage depuis longtemps. L'infirmier ne reçoit plus la visite des infirmiers. L'une de ses portes est obstruée par un panneau en fer qui rappelle de mauvais souvenirs : on y lit des slogans de propagande pour l'« Opération repiquage du riz ».

Le village de Lago mériterait qu'on en retrace l'histoire, mais on se contentera ici d'un rapide survol. La localité a d'abord été occupée par des Bambara. Vers 1950, la Direction de l'Office les a dispersés dans d'autres villages de colonisation, parce que leur travail ne donnait pas satisfaction. On peut supposer que les défauts du planage et du système de drainage constituaient, déjà à l'époque, les principales causes des mauvais rendements. Compte tenu de la réputation des Mosi, l'administration de l'Office décida de repeupler Lago avec des colons appartenant à cette ethnie, après avoir effectué un labour profond des rizières. Mais la substitution des Mosi aux Bambara ne transforma pas les conditions pratiques de l'exploitation des rizières de ce terroir. Même le travail acharné des Mosi n'est pas venu à bout des plantes adventices qui couvraient les rizières mal drainées. L'Office décida alors de condamner temporairement ces casiers, de les assécher pour en extirper le riz sauvage : ils ne furent plus irrigués de 1957 à 1960. Voulant demeurer ensemble, les colons refusèrent de quitter Lago ; ils se virent alors obligés d'aller cultiver des terres éloignées de leur habitat. En 1961, le Gouvernement créa dans la localité une ferme collective, avec des jeunes gens bobo-bwa de la région de Tominian (cerce de San). Son fonctionnement ne fut toutefois que de courte durée (1).

A l'heure actuelle, les rizières qui entourent directement le village sont à l'abandon. Les colons exploitent des rizières situées un peu plus loin. Grâce à des labours profonds périodiques, ces rizières donnent des rendements moyens qui satisfont à peu près les colons.

* * *

A leur arrivée à l'Office, les colons de Kolongotomo avaient trouvé leur habitat tout fait. Et par la suite, ils n'ont à aucun moment pris activement en mains leurs villages. Les transformations commandées du dehors ont généralement été subies passivement. Les colons n'ont pas vraiment remodelé leur milieu de vie. Celui-ci se présente, en quelque sorte, comme un cadre intemporel, rationnel et contraignant, imposé une fois pour toutes (ou presque) par une puissance dominatrice à la fois extérieure et englobante (2). On n'assiste pas, en effet, à ces phénomènes qui caractérisent la vie de toute communauté véritable dans son environnement écologique : réorganisation constante de ce qui est donné et production de choses nouvelles, transformation des formes existantes et création de formes inédites. L'habitat de l'Office et les aménagements qui l'entourent n'expriment que la vision abstraite et formelle de ceux qui ont conçu ces périmètres ; l'imagination des colons n'y laisse que peu de traces. Les ruines, qui y sont la seule marque de l'histoire, parlent davantage des projets de l'Office que de la vie concrète des colons. Cette rationalité diffuse qui plane sur le milieu de vie compromet le caractère personnel ou communautaire des rapports humains qui se nouent à l'Office.

Le village n'est, en dernière analyse, qu'une juxtaposition fortuite et instable d'exploitations familiales indépendantes. C'est l'existence de ces dernières qui est primordiale par rapport à l'Office. Au-delà de ces exploitations, le village n'existe que par l'administration et pour elle ; c'est-à-dire comme une réalité déterminée du dehors, conçue et mise en place pour servir les

(1) On trouvera quelques détails sur la ferme collective de Lago dans la partie de ce texte qui traite de la collectivisation de la production.

(2) De minutieuses « études préalables » ont sans doute été consacrées aux problèmes de l'habitat des colons, au moment où les promoteurs de l'Office croyaient pouvoir façonner un paysannat nouveau. Il en est résulté une réalité organisée d'une manière apparemment nécessaire jusque dans les détails.

Dès 1920, on avait imaginé ce que devaient être les villages de colonisation, sans rien omettre d'important. Au sujet des arbres, par exemple, E. L. BELIME avait noté ce qui suit (dans « Les travaux du Niger, Etudes et projets », Paris, E. Larose, 1921, p. 167) :

« A l'intérieur des villages, les beaux arbres de la brousse primitive sont maintenus quand ils ne gênent pas l'établissement des cases et des murs de clôture. Les rues reçoivent des alignements d'arbres fruitiers et les places, des arbres d'ombrage. »

objectifs de l'Office, comme une réalité manipulée en fonction des stratégies particulières de cet organisme. Aussi les colons ont-ils le sentiment que les équipements collectifs expriment avant tout les projets d'intervention de l'Office, de même que l'organisation sociale uniformément imposée aux collectivités locales. Des liens de voisinage ont certes été noués dans toutes les localités ; et une certaine conscience de l'appartenance villageoise s'est même développée parfois. Néanmoins, il n'y a pas d'univers villageois à proprement parler à l'Office. Les colons eux-mêmes se définissent d'abord par rapport à l'Office, comme des exploitants séparés, insérés de façon plus ou moins précaire et provisoire dans un contexte qui leur reste fondamentalement étranger. En tant que communautés locales, les villages n'exercent guère de fonctions sociales ou économiques réelles. Ils s'acquittent généralement mal des quelques obligations qui leur sont imparties dans le cadre du système de production. Et sur le plan social, le village n'est pas une réalité intégrée et active, capable de se signaler par la mise en œuvre de stratégies propres. A ce sujet, on ne doit pas sous-estimer l'importance majeure que continue à revêtir pour la plupart des colons la façon dont, séparément, ils se déterminent par rapport à leurs lignages d'origine, au Yatenga : c'est au pays mosi que sont leurs véritables communautés. Cela est surtout net depuis que les colons ressentent plus vivement la précarité de leur situation et leur éloignement, à la suite du départ d'un grand nombre d'entre eux.

* * *

Les observations qui précèdent décrivent une situation bien différente de celle imaginée par les promoteurs de l'Office. Ceux-ci s'étaient proposé de créer des communautés à peu près semblables à celles d'où étaient issus les colons, mais majeures et autonomes ; des communautés cohérentes et actives, indépendantes du Yatenga. Pour faciliter l'organisation des relations sociales à l'intérieur des villages de colonisation, les colons avaient été systématiquement regroupés par ethnies (1). Il avait même été envisagé de transplanter des villages entiers, mais cela n'a pas pu être réalisé. Malgré les précautions prises par l'administration, les villages de l'Office n'ont à aucun moment vraiment réussi à devenir autre chose que des ensembles hétéroclites et artificiels. D. ZAHAN (I, p. 30) en a donné une description, en recherchant les causes de la crise démographique qui a sévi à l'Office après la seconde guerre mondiale ; et il rappelle les remèdes qu'il avait préconisés :

« Tout d'abord, la nature même des villages de colonisation n'était pas favorable aux immigrants. [...] Les villages de colonisation n'ont pas pu tenir compte de cette structure ancestrale (descendants d'un même ancêtre groupés par quartiers, ou par villages, sous l'égide d'un chef qui représente l'autorité religieuse et sociale du groupe) des groupements humains parce que les immigrants n'ont pas quitté le sol natal par familles compactes, mais par familles *stricto-sensu*. Les villages créés par l'Office du Niger étaient ainsi des agglomérations artificielles où les habitants n'avaient d'autres liens que ceux causés par les amitiés contractées sur place et par l'apport du bénéfice sur les récoltes. »

« Des mesures furent prises pour regrouper les colons qui le désiraient dans les villages de colonisation selon leurs lignées consanguines. [...] L'on essayait, en somme, d'homogénéiser les villages de colonisation. »

Tentative de restructuration artificielle du milieu coutumier et processus irréversible de désintégration des communautés traditionnelles sous l'effet des changements techniques et économiques, telles ont toujours été les tendances contradictoires simultanément agissantes à l'Office. On a ignoré, semble-t-il, que les structures sociales et économiques, qu'elles soient traditionnelles ou modernes, forment des ensembles intimement organisés, organiquement articulés ; et qu'il n'est pas possible de composer des ensembles nouveaux à partir de n'importe quels amalgames réalisés avec des éléments disparates de ces structures. Le modèle imposé était

(1) « Tous les colons nigériens ne sont pas de même origine et, bien qu'il ne faille pas trop s'en exagérer la portée, des mesures sont à prévoir pour les grouper par race et séparer celles-ci les unes des autres. » E. L. BELIME, 1921, p. 150.

« L'Office du Niger a essayé de maintenir et d'encourager, dans la mesure du possible, les cadres de la famille traditionnelle africaine par le groupement des colons selon leur race et selon leur parenté. [...] Depuis des années l'Office du Niger a mis, de plus, tout en œuvre pour que les fractions de famille puissent se regrouper selon leurs affinités utérines et consanguines. » D. ZAHAN, III, p. 1.

en fait incohérent. A cela s'ajoute que l'administration de l'Office a toujours considéré, à tort, que les Mosi connaissaient dans leur pays de véritables traditions communales et avaient de solides habitudes de vie villageoise.

2. Organisation politique

Nous traiterons sous ce titre de l'organisation et de l'exercice du pouvoir dans le cadre du colonat mosi de l'Office, le terme pouvoir étant entendu selon son acception la plus large. Nous examinerons en premier lieu, en nous limitant au niveau villageois, les avatars du pouvoir traditionnel instauré à l'Office selon le modèle emprunté aux commandements régionaux du pays mosi. Puis nous passerons succinctement en revue les autres instances d'encadrement des villages de colonisation : les autorités administratives, techniques et politiques. Enfin, nous évoquerons les institutions mises en place par l'administration pour faire participer les colons à la gestion des périmètres. Notre but n'est pas de faire un exposé complet à ce sujet, mais de dégager les principaux éléments de la structure des rapports de pouvoir.

* * *

Oula a été créé en 1942. Le premier chef de la localité fut un Mosi appartenant au groupe socio-ethnique des *tansobndamba*, originaire du quartier Baloum de Ouahigouya (1). Devenu âgé, et contrarié par les nouvelles modalités du contrôle technique et politique imposées par l'administration malienne après l'Indépendance, le premier chef d'Oula a quitté la localité après vingt années de commandement. Il est retourné au Yatenga sans y être appelé ; et jusqu'à présent, il n'a d'autre charge que de présider aux destinées de sa famille à Ouahigouya. A son départ de l'Office, il a été remplacé par son frère à la tête du village ; celui-ci est toujours chef.

Le fondateur et premier chef de la localité de Gourcy appartenait à une famille de *nayirdamba* du Yatenga (2). A en juger d'après ce qui reste de son ancienne concession, c'était un homme important et avide de prestige ; et il semble qu'il ait essayé d'exploiter à son avantage sa fonction de chef de village. Il a néanmoins quitté l'Office au moment du grand exode des colons mosi, sans même transmettre sa charge politique à un parent ou à quelqu'un qu'il aurait choisi à cet effet.

Bougounam a été fondé en 1955, puis dirigé jusqu'en 1962 pour un *nakomga* originaire du Yatenga (3). Recruté par contrainte pour l'Office du Niger, celui-ci avait d'abord été établi à Siguinoguin comme simple colon. Il y était resté une douzaine d'années, jusqu'à la création de Bougounam. Vers 1962, il a quitté l'Office « à cause de l'obligation de repiquer le riz et de cultiver du coton... » A son départ, le commandement du village passa à un jeune chef d'exploitation appartenant au groupe socio-ethnique des *nyonyose* (4).

Le fondateur et premier chef de la communauté actuelle des colons mosi de Lago est venu à l'Office en 1938, comme volontaire. Il est originaire du Yatenga, et appartient au groupe des *nayirdamba*. Installé en premier lieu à Siguinoguin, il s'y était plu. Mais le chef de cette localité, qui faisait fonction de chef de canton pour les villages mosi environnants, le désigna en 1950 pour aller à Lago. Il s'y est rendu avec satisfaction : « Car, [dit-il] quel est le Mosi qui refuse un commandement ? » (5) Les colons qui le rejoignirent à Lago seraient venus directement du Yatenga.

Dès l'époque coloniale, la charge de chef de village n'était donc pas nécessairement confiée à des personnes appartenant au groupe socio-ethnique qui se prévaut d'une vocation tradi-

(1) *Tansoba* (pl. *tansobndamba*) : « maître de la guerre », individu investi de charges stratégiques et magiques dans le cadre des commandements régionaux mosi. On désigne comme *tansobndamba* tous les individus appartenant aux lignages qui fournissent traditionnellement les « maîtres de la guerre ». Ils forment un groupe socio-ethnique qui, normalement, ne peut pas prétendre aux fonctions supérieures du pouvoir politique.

(2) *Nayirdamba* (de *naaba* : chef ; *yiri* : maison ; *damba* : personnes) désigne les personnes traditionnellement attachées au service de la maison d'un chef.

(3) *Nakomga* (pl. *nakomse*) : individu appartenant au clan issu de *naaba* Ouédraogo, fondateur de l'empire mosi ; c'est à des membres de lignages *nakomse* que reviennent traditionnellement les prérogatives du pouvoir politique.

(4) *Nyonyoga* (pl. *nyonyose*) : individu appartenant à un lignage de *nyonyose*, qui sont considérés comme les descendants des autochtones du pays mosi et sont à ce titre chargés de diverses fonctions religieuses (notamment de la plupart des rituels relatifs à la terre).

(5) Un proverbe mosi dit à peu près ceci : « Si on te propose de devenir le chef d'une pierre, accepte avec empressement ; sinon un autre acceptera ce privilège à ta place, et t'obligera à porter la pierre. »

tionnelle pour les fonctions politiques. Pour ce qui est des quatre localités étudiées, un chef de village venait du groupe des *lansobndamba*, deux étaient *nayirdamba*, un seul était *nakomga* ; et ce dernier avait été recruté par contrainte et ne s'était vu confier aucune charge à l'Office durant douze ans. Trois de ces quatre chefs de village ont quitté l'Office, renonçant de leur plein gré à leur charge. Deux d'entre eux ne se sont même pas préoccupés de leur succession. Dans l'une de ces localités, la charge échet à un *nyonyoga*. Tout cela ne rappelle en rien la compétition acharnée qui se déroule habituellement au Yatenga autour des prérogatives du pouvoir, fussent-elles minimes. C'est que, malgré les ressemblances formelles, le pouvoir concédé par l'Office n'est pas identique au pouvoir traditionnel exercé en pays mosi ; les colons en ont parfaitement conscience.

« A l'Office, le commandement appartenait autrefois au fondateur du village, quel que fût son statut social. Le fondateur commandait tous ceux qui venaient le rejoindre. Ainsi, il pouvait arriver qu'un homme du commun eût sous sa dépendance des descendants de chef. Le commandement n'est pas le même qu'au pays mosi ; au reste, il n'y a ici ni compétition ni querelles pour l'accession au pouvoir, comme au Yatenga. Là-bas, le commandement est la prérogative coutumière de quelques lignages particuliers — c'est le *bud'naam* ; ce commandement est recherché. Ici, le commandement a d'abord été lié à la pression de l'administration qui a peuplé les villages de l'Office : il a été instauré pour le travail — c'est le *tum-naam*. Jusqu'à présent, la principale fonction du chef d'un village de colons est de veiller à la bonne exécution du travail. » (1)

« Ici, le commandement, *naam*, n'est pas de même nature que le commandement en pays mosi. Là-bas, c'est le privilège de certains lignages ; ici, le commandement n'existe que pour le travail.

Pour nous, il est préférable d'avoir un chef jeune, que les déplacements ne fatiguent pas ; pour qu'il soit un intermédiaire efficace entre nous et l'administration. »

Les propos des colons sont explicites en ce qui concerne la nature du pouvoir des chefs de village : leur autorité ne s'exerce que dans les limites étroites d'une simple fonction de transmission entre l'Office et les colons. On pourrait objecter que certains chefs, doués d'une personnalité exceptionnelle, ont réussi à exercer un pouvoir plus étendu, fondé sur une base plus large et plus profonde ; il en est ainsi du chef de Lago par exemple. Quand on sait que les colons de cette localité sont peu nombreux, perdus au milieu d'un champ de ruines, entre des rizières devenues inutilisables, et qu'ils sont en outre fortement endettés, on ne serait pas surpris de les trouver découragés. Or ces colons gardent assez bon moral : leur forte cohésion sociale est cimentée par un chef qui veut à tout prix faire survivre ce village qu'il a créé et qu'il commande. Mais il s'agit là d'un cas particulier, qui s'explique plus par la tenacité d'un individu que par la nature du pouvoir institutionnel dont il est investi. On aurait tort, en tout cas, de penser qu'un pouvoir de ce type est de même nature que le pouvoir coutumier des chefs du Yatenga. Au premier, il manquera toujours ce que l'histoire et la sacralisation ont conféré à la sphère politique traditionnelle.

Certains informateurs rapportent qu'avant 1960 les autorités traditionnelles instituées à l'Office exerçaient un pouvoir davantage conforme au modèle politique du Yatenga. A l'appui de cette opinion, ils rappellent qu'autrefois les colons organisaient régulièrement des fêtes et des cérémonies d'allégeance semblables à celles qui ont lieu en pays mosi. De leur côté, les colons confirment que les apparences du pouvoir traditionnel ont été bien mieux sauvegardées à l'époque coloniale que par la suite. L'administration, en premier lieu, y trouvait son intérêt et favorisait les simulacres relatifs à cette forme d'autorité (2). Comme maintenant, certes, la nature du pouvoir des chefs était déjà essentiellement déterminée par l'administration ; mais les chefs se trouvaient alors constitués comme intermédiaires entre les colons et des dominateurs puissants et prestigieux — les Français et le chef du Yatenga, ce dernier ayant été confirmé dans son auto-

(1) *Bud'naam* (de *budu* : lignage ; *naam* : pouvoir) désigne le pouvoir politique en tant qu'il est la prérogative traditionnelle d'un lignage spécialisé dans le commandement. Dans l'expression *tum-naam*, le radical *tum* désigne le travail : il s'agit d'un pouvoir lié à l'organisation et à l'exécution du travail.

(2) Dans le domaine politique, l'administration avait également espéré pouvoir radicalement transformer la réalité selon ses modèles. De cette manière s'explique qu'elle se soit empressée de recréer à l'Office cette organisation traditionnelle, qu'elle avait pourtant jugée coupable de tant de crimes que la conquête coloniale devait s'en trouver justifiée... Il a toujours été précisé en bonne place que de nombreux Mosi avaient fui le Yatenga pour échapper aux exactions de leurs chefs coutumiers, et qu'ils étaient venus à l'Office se soumettre librement à des chefs partageant avec les précédents les apparences, mais contrôlés par l'administration française.

rité par le pouvoir colonial. Aussi, les chefs de l'Office étaient-ils importants, ou considérés et se considérant comme tels. Et les fêtes, qui n'étaient en réalité que des pantomimes à l'imitation de celles célébrées au Yatenga, permettaient aux colons de mettre en scène d'une façon théâtrale leur soumission au système d'autorité imposé par l'administration. Elles leur permettaient aussi de dépasser l'émiettement des villages en exploitations et groupes de parenté séparés, pour atteindre une certaine communion dans le cadre de la dépendance commune par rapport à l'Office (1).

Sans fondement généalogique et désacralisée, l'autorité n'existait en fin de compte que pour l'Office, pour des fonctions de contrôle et de coercition dans le cadre du système de production et du pouvoir colonial. Comparés à ceux du Yatenga selon les critères définissant le pouvoir traditionnel, les chefs de l'Office n'étaient donc pas de vrais chefs. Les fêtes organisées à l'Office n'engageaient pas réellement et globalement la société composite et instable vivant dans les villages de colonisation. Créée et contrôlée par le pouvoir colonial, l'organisation politique traditionnelle mise en place à l'Office ne pouvait pas être reconnue légitime par les populations. Par sa situation institutionnelle, elle était dans l'incapacité de susciter ou même simplement de servir des actions et des stratégies propres aux colons. Au contraire, elle constituait un canal de cette contrainte qui amenait les populations à se replier sur les réalités familiales, hors des atteintes d'ordre politique. Il est significatif, à ce sujet, que l'organisation des autorités traditionnelles se soit effondrée à peu près en même temps que disparaissait le pouvoir colonial, et que les fêtes aient également cessé au moment où le médiateur extérieur de cette structure de pouvoir s'est retiré. Dans leur univers mental, les colons n'ont pas réellement substitué le gouvernement du Mali au pouvoir colonial. Ils se contentent de supporter les nouvelles autorités, sans recomposer la sphère du pouvoir qui s'est brisée lors de la rupture de leur dépendance à l'égard de l'administration française. De ce fait, la réalité sociale reste morcelée, particulièrement au niveau des villages. Il n'y a pas de nouvelles fêtes ou cérémonies, qui auraient pour fonction de dépasser ce morcellement, en créant par exemple de nouveaux cadres de communication ou de dépendance ; les instances de médiation sont maintenant individuelles et résident au Yatenga.

S'il n'y a jamais eu, à l'Office, de véritable compétition pour le pouvoir, c'est parce que l'accès au pouvoir ne changeait pas fondamentalement la condition définie par l'insertion dans le cadre contraignant du système de production. Ce qui était déterminant pour chaque colon comme pour les collectivités dans leur ensemble, c'était le rapport à la structure dominante de l'Office. Le pouvoir traditionnel ne pouvait pas être recréé artificiellement à l'Office. Tous les éléments, la terre, le ciel et l'eau, les bêtes et les machines, tous les hommes et tous les groupes, les forces et les autorités, le passé et le présent s'y trouvaient dans des relations différentes qu'au Yatenga. Toutes les significations anciennes étaient changées à l'Office. L'administration ne pouvait pas recréer dans son optique et à ses fins propres des institutions qu'une société traditionnelle avait édifiées au long des siècles en un ensemble organique, adapté à ses besoins originaux.

Les instances politiques traditionnelles instituées à l'Office n'ont à aucun moment été comparables à celles créées par les Mosi en Côte d'Ivoire, au Ghana ou dans les régions de colonisation agricole de l'Ouest de la Haute-Volta. A l'Office, elles ont été instaurées par l'administration et investies d'autorité par elle ; ailleurs, ces instances ont été spontanément créées par les populations elles-mêmes, selon les normes traditionnelles. A l'Office, l'organisation politique reconstituée n'était qu'une imitation formelle, l'autorité étant seulement déléguée et contenue dans des limites définies par l'administration ; ailleurs, l'organisation politique était recréée en fonction de besoins réellement ressentis. Que le chef du Yatenga soit régulièrement intervenu dans les affaires de nomination et de succession de chefs à l'Office n'a certes pas été sans importance, car son autorité morale demeurait grande auprès des colons. Il ne faudrait toutefois pas en exagérer la portée, car les colons savaient ces interventions contrôlées par l'administration de l'Office, voire commandées par elle.

* * *

(1) G. ALTHABE a étudié avec perspicacité des situations analogues à Madagascar, et a élaboré à ce sujet des formalisations intéressantes, qui sont à divers points de vue proches de certaines formalisations de G. LUKACS et de J.-P. SARTRE. On se reportera avec profit à son ouvrage intitulé : *Oppression et libération dans l'imaginaire, Les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar*, Paris, Maspéro, 1969, 354 p.

A présent, les chefs de village sont élus. Mais, faute de concurrence, le vote confirme généralement dans leur fonction les individus déjà investis de la charge. De même que le pouvoir n'a jamais connu de réel fondement traditionnel à l'Office, il n'est pas devenu l'expression d'une véritable volonté démocratique dans la conjoncture présente. Le pouvoir actuel ne jouit ni du prestige que confère l'idéologie traditionnelle aux descendants des anciens chefs exerçant leurs prérogatives au Yatenga, ni de l'autorité que pourrait lui assurer une autonomie communale véritable dans le contexte de l'Office.

Le chef de village est assisté d'un conseil, également élu, qui doit servir d'intermédiaire entre les cadres de l'Office et la population. Ses fonctions sont définies de la manière suivante par les colons :

« Le conseil est chargé d'écouter les instructions de l'Office et de les transmettre. Il peut aussi faire connaître à l'Office les souhaits des colons, leurs propositions et leurs critiques — par exemple, en ce qui concerne les variétés de riz ou le débit des canaux d'irrigation. »

La représentation du village auprès de la coopérative de l'Unité de production est assurée par la présence au sein de cet organisme d'un ou plusieurs délégués villageois.

Pour l'encadrement technique, il y a dans chaque village un moniteur agricole. Son rôle est de conseiller les colons, de surveiller leur assiduité aux champs et la qualité de leur travail, ainsi que de veiller à ce que la récolte ne soit pas détournée en part trop importante avant la collecte. Préposés à l'encadrement d'une vingtaine ou d'une trentaine de colons seulement, ces moniteurs se trouvent dans une situation ambiguë, parfois inconfortable. Ils sont d'abord des agents de l'Office. Le plus souvent, pourtant, ils jouissent de la confiance des colons, ces derniers pouvant même être amenés à leur demander une certaine complicité.

Le Parti politique (1) n'a pas davantage réussi à organiser les collectivités locales, ni à les animer en créant un cadre original de communication à leur niveau. Il a été considéré comme une structure imposée, et non pas comme un lieu où devaient se discuter librement les problèmes du village et où les colons pouvaient imaginer les solutions à leur apporter. Depuis 1960, le Parti est déterminé par les rapports existant entre le pouvoir administratif de l'Office et la population — dépendance totale par rapport au pouvoir central. Il est remarquable, à cet égard, que ce sont précisément les champs collectifs, institués autrefois par l'administration coloniale et demeurés puissamment marqués par cette origine, qui ont bien souvent polarisé tout ce qui avait trait au Parti. Jusqu'en 1966, la majeure part des revenus provenant de ces champs étaient versée dans la caisse du Parti. Et, dans certains villages, les colons cherchaient à régler sur ces champs, c'est-à-dire en dehors des autres structures villageoises, l'ensemble des questions relatives à l'existence et aux exigences du Parti.

« Il est de notoriété publique que dans nombre de villages, le revenu du champ collectif a servi à acheter les cartes du Parti. Une telle pratique, outre qu'elle jetait un discrédit certain sur le Parti, n'était pas de nature à donner une impulsion soutenue à ceux qui travaillaient de façon efficace dans ces champs collectifs sans être pour autant les seuls bénéficiaires. » (2)

* * *

Pour promouvoir un paysannat moderne, participant activement à la gestion des périmètres en partageant les vues des techniciens, l'Office avait créé dès ses débuts des institutions devant théoriquement permettre aux colons de « s'administrer eux-mêmes ».

« Dès leur entrée sur les terres irriguées, [les immigrants] sont régis juridiquement par un statut légal et font partie des Associations agricoles indigènes (A.A.I.) grâce auxquelles ils s'administrent eux-mêmes par leurs représentants. A la tête de chaque secteur, groupant un nombre plus ou moins grand de villages, se trouve un Européen, Directeur de Centre, qui a sous ses ordres plusieurs Instructeurs, également européens, directement

(1) Formation nationale du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.), Parti unique.

(2) Note n° 26/A.E., Office du Niger, 21 juin 1966.

en rapport avec les villageois. A ce système d'encadrement incombe des tâches multiples : techniques, économiques, juridiques, et même simplement humaines, puisque très souvent il fait face aux besoins religieux de tel ou tel village. » (1)

Ces associations n'ont jamais fonctionné de manière satisfaisante. Les colons ne se sont pas sentis vraiment responsables dans le cadre de ces structures, qui servaient davantage à les encadrer qu'elles ne leur permettaient de s'exprimer et de gérer eux-mêmes leurs affaires. Ces associations de participation ont fini par n'avoir « plus d'existence que comptable, autorisant une forme pratique de présentation du bilan de l'Office » ! L'auteur de ce décevant constat énumère les principales causes de l'échec : « ...l'ampleur des possibilités légales d'intervention dans le fonctionnement de l'organisme de tutelle, la lourdeur administrative et comptable de l'appareil de l'Office, la technicité croissante exigée des responsables, l'insuffisance de l'instruction et de l'éducation générale » (2). Puis il ajoute, comme une considération secondaire : « Est-il besoin de dire que la répugnance habituelle des techniciens et des chefs de centre et de secteur à partager leurs responsabilités n'a pas favorisé l'heureuse évolution de ces groupements ? » En fait, ces associations n'ont jamais connu d'existence propre, elles n'ont à aucun moment eu la moindre autonomie au niveau des colons. Elles ont essentiellement été des structures d'intervention mises en place et gérées par l'administration, par l'intermédiaire d'un encadrement étranger, en fonction d'objectifs et selon des stratégies sans rapport avec les perspectives et les habitudes des colons. Ce n'est pas d'abord la médiocrité du niveau d'instruction générale ou technologique des colons qui a provoqué la faillite de ces associations, ni les défauts juridiques de l'institution, mais c'est le manque presque total de correspondance entre l'univers réel des colons et l'univers qu'on cherchait à leur imposer. Et c'est l'ignorance des techniciens à ce sujet, et l'impatience que cette ignorance inspirait, qui ont été à la source de la « répugnance habituelle » de l'encadrement à dialoguer et à partager les responsabilités.

Près de trente ans après la création des Associations agricoles indigènes, l'Office a tenté de relancer la participation paysanne par l'intermédiaire d'un mouvement coopératif.

« Au sein des nouvelles Associations agricoles à forme coopérative, les colons géreront eux-mêmes les affaires de la collectivité locale ; ils effectueront le recouvrement des redevances, octroieront les dégrèvements et secours, accorderont les prêts de semences, bétail, matériels agricoles ; ils géreront un budget, feront l'apprentissage d'une vie sociale grandement évoluée. Il appartiendra également aux représentants élus de la collectivité de prendre à l'égard des défailants les sanctions qu'imposent la culture irriguée et la vie en colonat. » (3)

Le sort de ces nouvelles associations n'a guère été différent de celui des précédentes, parce que rien n'avait fondamentalement changé dans les rapports entre l'Office et les colons. Pour comprendre les nouveaux échecs, il suffit donc de se reporter aux explications concernant les échecs antérieurs.

* * *

En résumé, l'Office apparaît comme un organisme bureaucratique, qui exerce une domination et un contrôle constants sur le colon. Fichiers et registres comptables peuvent, à tout moment, rendre compte de la situation de chacun. Les colons se savent définis de cette sorte, traités comme des individus interchangeable dans le cadre d'un système de production anonyme, sans considération pour leurs idéaux propres, qu'ils soient individuels ou collectifs. L'autorité est toujours perçue comme déléguée par l'Office, et devant s'exercer de manière contraignante à l'égard d'un ensemble disparate de producteurs, en fonction d'objectifs qui leur sont étrangers. Aucun véritable dialogue n'est possible, parce qu'il n'y a pas de vrais partenaires sociaux, acceptant au départ de se reconnaître mutuellement. Aussi les structures d'encadrement et de participation n'exercent-elles pas dans la pratique les fonctions qui leur ont été assignées dans les modèles

(1) D. ZAHAN, II, p. 3.

(2) Considérations sur le problème du paysannat à l'Office du Niger, Office du Niger, p. 3.

(3) Un problème social et humain particulier au Soudan..., Office du Niger, p. 4.

périodiquement remaniés qui ont présidé à leur création. En d'autres termes, les causes de cet état de fait sont de deux ordres interférents. D'une part, le village de colons n'est pas devenu une communauté permanente, organiquement intégrée et territorialement enracinée. D'autre part, les structures d'encadrement et de participation restent fondamentalement déterminées par la réalité technico-administrative de l'Office, que les colons perçoivent comme extérieure et contraignante ; récusées au niveau de la vie réelle des collectivités, elles ne peuvent être que d'une efficacité très diminuée. Le système imposé par l'Office agit sur les rapports sociaux dans le sens d'une fragmentation entre exploitations familiales ; alors que, contradictoirement, l'Office a cherché à reconstituer des unités en transposant des structures traditionnelles ou en imposant des structures formelles d'action coopérative. Au niveau le plus profond de la réalité, le colonat mosi continue à se situer par rapport au pays d'origine, qu'il s'agisse de ses attaches ou des modalités de son organisation sociale.

3. La dépendance par rapport au Yatenga

Aucune famille mosi établie à l'Office ne jouit d'une véritable autonomie sociale. La « tête de la famille » est toujours au Yatenga. Quand, par suite du décès de ses aînés demeurés en pays mosi, un colon âgé devient chef de lignage, il retourne dans sa région natale pour y exercer ses fonctions.

Le système matrimonial reste sous la dépendance quasi absolue des chefs de lignage établis au Mosi (1). En raison de leur âge et de l'importance des groupements familiaux qu'ils contrôlent à l'Office, quelques rares colons auraient reçu de leurs chefs de lignage une délégation de pouvoir pour donner en mariage, à des personnes de l'Office, leurs filles, celles de leurs cadets et de leurs fils (2). Mais en règle générale, aucun mariage ne peut être conclu sans l'assentiment des chefs de lignage du jeune homme et de la jeune fille intéressés. Le plus souvent, les tractations matrimoniales ont donc nécessairement lieu au Yatenga. D'après une estimation qui n'a pas pu être contrôlée, près de deux tiers des filles de colons sont mariées à des hommes résidant en pays mosi ; partant et compte tenu du taux élevé de polygamie à l'Office, on peut supposer que la proportion des jeunes femmes venant du Yatenga est encore plus élevée. Cependant, certains colons déclarent qu'ils aimeraient pouvoir donner leurs filles en mariage à des colons de l'Office, si possible de leur village, estimant qu'une telle pratique favoriserait l'entente.

L'emprise des chefs de lignage sur le système matrimonial est renforcée par l'Islam, qui interdit les enlèvements de jeunes filles tels qu'ils sont perpétrés dans diverses régions du Mosi. Une forte pression sociale agit dans ce sens : les jeunes filles de l'Office estiment qu'elles perdraient toute considération en se laissant enlever, elles préfèrent le mariage normal précédé des salutations coutumières. En l'absence des chefs de lignage, les fillettes de l'Office ne sont généralement pas promises en mariage dès leur jeune âge, comme leurs parentes du Yatenga ; mais ce sont les mêmes facteurs qui interviennent dans les tractations en vue des alliances matrimoniales.

Lors du mariage, le colon offre des vêtements neufs à sa future femme ; et il remet une somme relativement modique (de 2 000 à 2 500 francs maliens) au chef du lignage allié, de même que les autres Mosi qui se marient. Pour éviter que l'alliance ne puisse être interprétée comme un vil marchandage, les obligations du gendre vis-à-vis de son beau-père, au moment du mariage, doivent être conformes aux normes ordinaires respectées au Yatenga. A tout autre moment, les générosités d'un gendre colon sont attendues et appréciées. Toutefois, les colons n'adressent pas directement une part importante de leurs ressources aux lignages donneurs de femmes. Leurs dons vont d'habitude à leurs propres lignages, car c'est d'eux qu'ils reçoivent le plus souvent leurs

(1) La dépendance des colons par rapport à leurs chefs de lignage demeurant au Yatenga n'a guère changé à travers le temps. D. ZAHAN (I, pp. 30-31) l'a décrite dans les termes suivants, en se référant aux débuts du peuplement mosi de l'Office :

« Les colons mosi se heurtaient aux difficultés que posait le problème du mariage au sein de leur communauté. Une des prérogatives fondamentales du chef de la grande famille indivise est de consentir au mariage de toutes les jeunes filles de sa lignée. Or, d'une part, le plus souvent cette autorité était restée dans le pays d'origine ; d'autre part, les jeunes filles qui se trouvaient en colonisation étaient presque toutes fiancées à des hommes restés eux aussi dans le pays d'origine. [...] Les jeunes filles nubiles devaient retourner au village natal à l'occasion du mariage et les jeunes gens aussi, pour obtenir leur fiancée. »

(2) Pour assurer leur autonomie sociale aux villages de colonisation, l'administration avait essayé d'encourager les délégations de pouvoir en faveur des colons ; ce fut en vain. Les aînés de lignage résidant au Yatenga n'entendaient pas se séparer aussi facilement de leurs dépendants.

épouses (femmes données par des lignages tiers). En l'absence des colons, ce sont en effet leurs lignages qui font les transactions matrimoniales en leur faveur.

Nous rappelons, pour mémoire, que la dépendance où se trouvent les colons par rapport au Yatenga en matière matrimoniale, pour contraignante qu'elle soit, leur assure une situation enviable. Les avantages matrimoniaux qui leur sont consentis le sont en contrepartie des services importants qu'ils rendent à leurs lignages et aux lignages alliés, notamment sous forme d'aide matérielle et financière (aide alimentaire au moment de la soudure, ou paiement de l'impôt).

* * *

Les voyages entre le Yatenga et l'Office sont fréquents en saison sèche, dans les deux sens, autant pour des raisons sociales que pour répondre à des nécessités pratiques. Presque tous les colons reçoivent régulièrement la visite d'un ou plusieurs membres de leurs familles du pays mosi, en moyenne une année sur deux ou trois. De temps en temps, ils se rendent eux-mêmes en pays mosi.

Aider la famille restée au pays mosi a toujours été présenté comme un motif de départ vers les terres de l'Office. Dès les premières tentatives faites en vue de susciter des candidatures pour les périmètres irrigués, l'administration a usé de cette incitation. Dans cette perspective, chacun pouvait partir avec bonne conscience, apparemment mû par de nobles sentiments, quelles que fussent les véritables causes de son départ. En réalité, l'aide que les colons assurent à leurs parents constitue une sorte de compensation pour le manque à gagner qui résulte pour ceux-ci de leur absence, et elle a en même temps comme fonction de leur conserver leur place dans leur famille. Cette aide représente donc une reconnaissance, un signe tangible de la dépendance des colons par rapport à leurs familles et à leur pays d'origine.

Avant l'Indépendance du Mali, chaque colon était libre d'envoyer à ses parents du Yatenga autant de céréales qu'il lui plaisait de prélever pour eux sur sa part de récolte, après paiement des frais de production. Il n'en est plus ainsi. Les colons n'ont plus le droit d'exporter leur récolte depuis que l'Office détient le monopole de la commercialisation des céréales. Ceux qui ont acquitté l'ensemble des taxes qui leur sont réclamées peuvent tout au plus obtenir une « autorisation de transfert », c'est-à-dire une autorisation pour emporter de quoi subvenir à leurs propres besoins au cours d'un voyage qu'ils sont sensés effectuer au pays natal. En fait, pourtant, ces dispositions légales sont souvent contournées. Et il existe un important flux annuel de céréales en direction du Yatenga. En raison de son caractère illégal, il n'est pas possible d'en connaître le volume exact.

Ce sont le plus souvent des transporteurs mosi, originaires du Yatenga, qui voiturent les céréales transférées de façon illégale. Quelques-uns sont spécialisés dans ce genre d'opération, qui n'est pas sans risques : « Car il ne suffit pas d'échapper au contrôle de l'administration malienne, il faut encore tromper la douane voltaïque. »

Pour illustrer les indications qui précèdent, voici quelques exemples de l'aide que des colons accordent à leurs parents demeurant au Yatenga :

Tel chef de famille, dirigeant une exploitation de quatre travailleurs, a reçu en janvier 1970 la visite de sa fille, mariée au Yatenga. Elle est restée deux mois à l'Office, participant à la rentrée de la récolte. A son départ, elle a emporté 100 kg de paddy et 100 kg de riz décortiqué ; de plus, son père lui a remis 10 000 francs maliens — dont 3 000 pour les frais de voyage et de transport.

Tel autre chef de famille, dirigeant une exploitation de dix travailleurs, s'est rendu au Yatenga en février 1970, pour un mois et demi. Il a emporté 100 kg de riz décortiqué et 15 000 francs maliens, en plus de l'argent nécessaire au voyage et au transport. Cet exploitant fait observer qu'il tient à se rendre au Yatenga tous les deux ans, si possible, et il ajoute : « Durant l'année intermédiaire, je cherche à gagner ce que je veux rapporter aux miens quand je vais chez eux ».

Un troisième chef d'exploitation, qui contrôle cinq travailleurs, envoie habituellement environ 200 kg de paddy, 200 kg de riz décortiqué et au moins 5 000 francs maliens par an à son frère aîné, au Yatenga. Celui-ci lui a rendu visite en février 1970 ; il est resté à l'Office dix jours. Craignant d'enfreindre l'interdiction d'emporter des céréales, il est reparti avec de l'argent seulement : 15 000 francs maliens, plus la somme nécessaire au voyage. Au cours de l'hivernage de la même année, ce colon a encore fait parvenir la somme de 7 500 francs maliens à son aîné.

* * *

La dépendance à l'égard du Yatenga n'a cessé de s'accroître depuis que les colons perçoivent plus clairement la précarité de leur situation à l'Office : on a déjà indiqué que cette dépendance a pour principale fonction de maintenir possible, en cas de nécessité, une réintégration aisée dans la société du Yatenga. Mais il semble bien qu'un processus inverse, un mouvement de désengagement, s'était amorcé à la période où la prospérité du colonat mosi avait été la plus grande. Parmi les transformations internes du colonat, D. ZAHAN (1963) avait relevé celle-ci :

« Désintégration de la famille [agnatique...] : disparition progressive des envois d'argent aux membres de la famille restée sur place [...]. Les colons ne désirent qu'une chose, se détacher le plus possible des ramifications de la parenté étendue. Ceci ne va pas sans gros risques : les colons se voient refuser par ceux du pays des filles en mariage pour leurs garçons, qui sont obligés « d'enlever » leurs fiancées [...]; si un accident réduit le noyau familial du groupe (mort, divorce), le reste du groupe est le plus souvent dans un désarroi total ; il n'est plus accepté par la grande famille qu'il avait reniée [...]. »

Le colonat avait tenté de se détacher progressivement du Yatenga, quand il était devenu conscient de l'autonomie que pouvait lui assurer son évolution démographique et l'importance des ressources qu'il obtenait grâce à des rendements assez élevés et réguliers. Dominante auparavant, la sphère de la parenté avait fini par se trouver en concurrence avec une sphère sociale et économique qui prenait des contours propres à l'Office. La transformation souhaitée par les promoteurs de l'Office s'était ainsi amorcée. Mais, si une convergence heureuse de tous les facteurs en cause demeurait de façon durable la condition nécessaire pour que cette transformation se poursuivît avec succès, son échec pouvait être provoqué à tout instant par l'intervention d'un facteur négatif particulier (pourvu qu'il fût assez puissant). En fait, le processus de transformation fut interrompu par deux sortes de circonstances, les secondes renforçant l'effet des premières. Les aînés de lignage ne se sont pas fait faute d'employer sans tarder les puissants moyens de représailles à leur disposition, en restreignant trop tôt la circulation des femmes dans le sens de l'Office. Or on sait le rôle primordial que joue le contrôle du système matrimonial : toutes les formes de reproduction de la structure sociale dépendent en dernier ressort de lui. D'autre part, se trouvant subitement réduit après l'exode qui a suivi l'accession du Mali à l'Indépendance, et percevant la fragilité de sa situation, le colonat a aussitôt cherché à réactiver ses relations avec le Yatenga qui représentait son unique base de repli possible. La baisse continue des rendements enregistrée depuis 1950, due aux progrès des plantes adventices, à l'appauvrissement des sols, et en dernier lieu à une vague de découragement, a certainement renforcé la tendance des colons à se placer de nouveau dans l'orbite du Yatenga. Une étude détaillée de ces données serait d'un très grand intérêt, puisqu'elle permettrait de comprendre comment a failli se produire une mutation du colonat dans le sens souhaité par l'Office, et comment elle a échoué.

Quoiqu'il en soit des chances de transformation ayant existé dans le passé, c'est la sphère de la parenté qui est restée dominante et qui détermine jusqu'à présent la dépendance du colonat par rapport au Yatenga. La reproduction et l'intensification des réseaux traditionnels de relation apparaissent aux colons comme étant les investissements les plus rentables, de même qu'en pays mosi ; et les colons continuent à se préoccuper en priorité de leur statut et de leurs possibilités dans un cadre social qui ne correspond guère à leur situation objective au sein du système de l'Office. Les surplus économiques sont convertis en relations, en vue de produire des dépendants et des alliés, mais non des facteurs de production, de l'argent ou de nouvelles marchandises. Dans cette perspective, les colons admettent que tout ce qui est socialement important doit nécessairement se passer au Yatenga. L'Office n'est qu'une terre d'exil, où il n'est pas possible d'acquérir un statut social. Seul le statut d'origine ou celui octroyé par le pays d'origine est efficace, à condition d'être conservé valide dans le cadre d'une dépendance régulièrement réactualisée à l'égard de la société-mère du Yatenga. Cette dépendance n'est pas perçue comme une gêne par les colons qui, dans l'ensemble, ne manifestent plus aucune intention de créer à l'Office une société mosi autonome. Au contraire, cette dépendance les satisfait en leur prouvant que leur éloignement ne les coupe pas de leurs lignages et ne les prive pas de ce qui a le plus de valeur à leurs yeux.

III. LES CONDITIONS DE VIE ET L'AVENIR DU COLONAT

1. L'évocation du passé

Les notes qui suivent ne sont pas à proprement parler d'ordre historique. Elles décrivent la perception que les colons mosi ont de l'histoire de leur colonat. Les faits seront seulement relatés de manière sommaire, et on ne retiendra que ceux auxquels les colons attachent le plus d'importance. L'objectif de cette démarche est d'examiner, à travers quelques événements passés et les souvenirs qui en ont été conservés, certaines caractéristiques particulières des structures mentales des colons. Ainsi, cette évocation du passé n'a d'autre but que de contribuer à expliquer la situation présente.

* * *

Un grand nombre des premiers colons a été recruté par contrainte, exercée directement ou indirectement par l'administration coloniale ou par les chefs coutumiers et leurs agents. D'autres colons ont fui leur pays natal pour échapper aux exactions que commettaient leurs chefs, ou pour se soustraire aux prestations dues à l'administration, au recrutement pour les « chantiers de travaux » de la colonie ainsi qu'à l'enrôlement dans l'armée. D'autres encore s'étaient trouvés dans l'obligation de partir à l'Office pour faire face aux nécessités de la subsistance, aggravées par l'imposition. En somme, presque tous les premiers colons sont partis forcés. Il aurait paru aberrant à un cultivateur mosi de quitter son pays pour une région lointaine s'il n'y avait pas été condamné, sa réticence étant d'autant plus grande qu'il s'agissait d'une expatriation de longue durée sous contrôle administratif. Le départ pour l'Office présentait aux yeux de tous de graves implications, que n'avaient pas les migrations temporaires, même lointaines, ou l'émigration à faible distance. Le souci majeur de ceux qui partaient néanmoins était dès lors de reconstituer un cadre de dépendance ; car ils n'étaient pas préparés à devenir des entrepreneurs agricoles autonomes, capables de fonder leur sécurité sur leur réussite individuelle. Les inconvénients inhérents à cette perception de l'entreprise de colonisation ont considérablement freiné le peuplement des périmètres.

Plus tard, l'Office a organisé des tournées de propagande en pays mosi, durant deux ou trois mois chaque année. Il y eut alors des colons volontaires, de plus en plus nombreux, attirés par les avantages qu'on leur promettait. Leur transport était assuré par l'Office ; et dès leur arrivée à destination, ils étaient logés et recevaient une avance de nourriture, des semences, du matériel agricole et des bœufs de labour. Deux facteurs rendent compte de l'augmentation des candidatures pour le colonat à cette époque. Le départ restait pour beaucoup une manière admise pour échapper à des contraintes locales. Et, comme le nombre des colons s'était considérablement accru entre-temps, l'isolement et les risques s'y rattachant apparaissaient bien moindres. Ainsi, les colons mosi avaient fini par être relativement nombreux à l'Office. A certains moments, il n'était plus possible à l'administration de satisfaire les demandes de tous les cultivateurs qui voulaient s'installer sur les périmètres aménagés. On savait au Yatenga que la culture irriguée pratiquée à l'Office permettait de bien vivre et rapportait assez d'argent (1).

* * *

Le premier mouvement important de désertion de l'Office a eu lieu en 1948 (2). D. ZAHAN (I, p. 5) le met en relation avec la relative libéralisation politique que déclencha la proclamation de la charte de Brazzaville, comportant notamment la suppression du travail forcé :

(1) D. ZAHAN (I, p. 37, en note) a rapporté que, jusque vers 1949, beaucoup de colons ont minimisé leurs revenus : pour réagir contre leur réputation de richesse, qui justifiait par avance toutes les sollicitations de la part de leurs familles du Yatenga.

(2) J. Y. MARCHAL a fait une étude chiffrée de l'instabilité des colons mosi de l'Office depuis les débuts de cette entreprise de colonisation.

Une étude précise des motifs d'installation à l'Office et de départ de l'Office serait sans doute d'un grand intérêt.

« La proclamation de la charte de Brazzaville alimenta l'espoir de beaucoup d'émigrants de retourner sur le sol natal sans plus craindre les exactions des chefs coutumiers. Nombre de familles mossi quittèrent la colonisation. »

Quitter l'Office représentait pour un certain nombre de colons une manière de nier leur condition en tant qu'elle était déterminée par le pouvoir colonial, c'est-à-dire par des modèles de comportement non conformes aux habitudes et aux valeurs traditionnelles. C'était une tentative pour supprimer cette condition, qui enserrait ces colons dans un tissu de contraintes jugées fondamentalement aliénantes. Ces sentiments ont dû être particulièrement fréquents et vifs dans la catégorie des colons qui avaient été recrutés contre leur gré. Ceux qui sont rentrés au Yatenga à cette époque n'y sont donc pas retournés pour essayer d'y mener librement le type d'existence indépendante que les techniciens de l'Office leur avaient fait entrevoir. Au contraire, la plupart cherchaient avant tout à se réinsérer dans le cadre social originel, jugé seul susceptible d'assurer à l'individu une existence en accord avec ses désirs profonds. C'était un retour à une condition adéquate aux statuts traditionnels, à la dépendance quasi absolue par rapport au lignage, et à la subordination personnalisée à l'égard des instances politiques coutumières. La réinsertion de ces colons a été facilitée par le fait que le pays mosi se donnait à ce moment de nouveaux moyens pour résoudre ses problèmes internes : en développant les migrations temporaires, ainsi que les mouvements de colonisation agricole spontanée à l'intérieur de la Haute-Volta.

La suppression des avantages matériels que, depuis sa création, l'Office avait consentis aux colons à leur arrivée sur les terres irriguées a été perçue comme une mesure unilatérale, portant préjudice au colonat dans son ensemble (1). Le premier effet de cette décision fut, pour un certain nombre de cultivateurs du Yatenga, l'abandon de leur projet de se rendre à l'Office. Le recrutement de nouveaux colons mosi s'en est trouvé considérablement freiné, quasiment bloqué, condamnant ainsi le colonat à la stagnation. Par ailleurs, cette décision a porté atteinte au sentiment de relative confiance que les colons partageaient encore à l'égard de l'Office. Elle a mis en évidence qu'ils étaient à la merci d'une administration peu soucieuse de conserver à leur endroit la même sollicitude apparente qu'auparavant. La suppression de ces avantages devait obliger les nouveaux colons à recourir au crédit dans des proportions plus importantes que dans le passé. Or, en plus de leur appréhension habituelle devant le système du crédit, beaucoup éprouvaient une sérieuse crainte à s'engager, loin de chez eux, dans une situation qui se révélait justement fluctuante et incertaine.

La seconde vague importante de départs de colons mosi a été consécutive à l'application de diverses mesures socialistes par le gouvernement malien : nationalisation des terres, baisse du prix d'achat du paddy, concession à l'administration du monopole de la commercialisation des produits, intensification des cultures. Beaucoup de colons sont rentrés en Yatenga, certains sont allés s'établir dans les régions de Bobo-Dioulasso et de Nouna. Ceux qui sont restés à l'Office manifestent généralement une discrétion significative au sujet des causes de départ liées à la politique du pays hôte. A les en croire, toutefois, de nombreux colons s'étaient imaginés qu'en république socialiste ils allaient être spoliés de leurs biens ; ils avaient en particulier craint qu'on ne leur enlevât leur bétail et leur matériel agricole. Aussi ceux qui sont partis se sont-ils enfuis avec tout ce qu'ils possédaient, confiant à des Peul le soin de faire passer la frontière à leurs troupeaux. La plupart des colons s'étaient, d'autre part, trouvés sérieusement contrariés par les

(1) De multiples expériences ont prouvé, au cours des cinquante dernières années, que c'est une grave erreur psychologique d'installer des colons dans un cadre de vie établi sans eux, et de les combler, sans les consulter et sans qu'il leur en coûte, de matériels ou autres biens destinés à les attirer — que ce soit gracieusement ou à crédit. Dès 1920, E. L. BELIME en était conscient, cela mérite d'être mentionné :

« De cette analyse des conditions d'installation faites aux colons nigériens ressort de la façon la plus nette la ferme volonté des services techniques d'attribuer à ceux-ci tout l'équipement leur permettant de se loger, de travailler et de vivre en l'attente de la première récolte, mais de limiter en même temps au strict nécessaire les avances qui leur sont faites. »

« Sans doute semble-t-il a priori désirable, pour qui songerait seulement à hâter le peuplement du delta en augmentant l'attrait de la culture irriguée, de décharger les colons de ces travaux complémentaires [enlèvement des bois abattus, parachèvement de l'essouchage et du nivelage du sol]. Mais les sommes à déboursier seraient alors si considérables que la rentabilité des aménagements deviendrait problématique. On donnerait en outre à penser aux indigènes, ou bien que tout ce qui leur est avancé l'est gratuitement et qu'il ne saurait être question pour eux d'en restituer un jour le montant ; ou encore que le caractère exceptionnel, extraordinaire, de tels dons ne peut signifier autre chose que leur précarité et donc, la certitude d'en être privés tôt ou tard. » E. L. BELIME, 1921, pp. 137-138.

obligations relatives au repiquage du riz et à la culture du coton, qui leur ont été imposées dans le cadre d'une réforme générale du plan cultural de l'Office.

« De nombreux colons ont préféré s'en aller quand on les a obligés à repiquer le riz. Cette opération fait mal aux yeux, à cause de la réverbération du soleil dans l'eau ; elle fait mal aux doigts, jusqu'à provoquer des panaris ; et elle fait mal aux reins, au point d'entraîner leur blocage. »

Cette insistance des colons sur les inconvénients du repiquage peut surprendre. N'avaient-ils pas été maintes fois obligés, dans le passé, à se soumettre temporairement à des contraintes techniques qui s'étaient révélées vaines après peu de temps ? Leur philosophie, acquise au long des années, est en effet résumée dans cet aphorisme : « Comme les ingénieurs et avec eux, les divers programmes passent... Que le paysan reste tant qu'il peut assurer son bien-être malgré eux ! » Au reste, les colons mosi ne se sont guère pliés aux exigences du nouveau plan cultural de l'Office ; les superficies repiquées par eux ont toujours été minimales. On peut donc supposer que les colons insistent beaucoup sur les inconvénients du repiquage comme cause de départ pour ne pas avoir à s'étendre sur les raisons politiques, qui ont certainement été davantage déterminantes.

En ce qui concerne la culture obligatoire du coton, les rendements ont généralement été mauvais. Les colons se sont endettés ; d'autant plus qu'ils ont été contraints de payer des façons culturales coûteuses, notamment des traitements insecticides par avion. En 1971, les colons se plaignent encore de leurs dettes anciennes : « C'est le paddy qui doit payer le coton. »

A vrai dire, c'étaient plus les habitudes des colons que leurs biens ou leurs intérêts proprement économiques qui se trouvaient immédiatement menacés par la politique socialiste du Mali. La plupart des colons qui ont quitté l'Office sont partis parce que le nouveau pouvoir voulait changer leurs structures sociales et leur système des valeurs. La limitation imposée à leurs relations avec le Yatenga, en particulier pour ce qui était des envois de céréales, leur est apparue comme une grave menace contre la sécurité que leur assurait leur dépendance par rapport à leurs lignages ; de même, la baisse constante de la valeur du franc malien, se traduisant par une diminution de l'aide en numéraire qu'ils envoyaient aux leurs. Dans l'ensemble, ils ont considéré comme indue la ponction que le nouvel Etat effectuait sur leurs ressources, réduisant ainsi ce qu'ils avaient l'habitude de faire parvenir à leur parenté. D'autre part, la réduction ou l'abandon des cultures vivrières, à la suite de l'intensification des façons culturales et du développement des cultures industrielles, ont été perçus comme une atteinte directe portée à l'équilibre de leur univers, qui restait fondé sur la subsistance. Produire de quoi se nourrir demeurait primordial aux yeux des colons, quels que fussent les profits qu'il était permis d'attendre d'autres cultures ; le vivrier continuait à apparaître comme vital. Enfin, les options politiques du Mali sont demeurées étrangères aux colons mosi, alors que changer les façons culturales avait précisément été présenté comme un critère de l'adhésion à ces options.

Sans entrer dans le détail des causes de l'exode massif de leurs concitoyens, certains colons expliquent cet exode par la rupture du lien de dépendance qui avait antérieurement existé entre les Mosi de l'Office et le pouvoir colonial.

« Beaucoup de colons sont partis parce que les Européens ont quitté l'Office. Comme ceux qui les avaient emmenés dans ce pays étranger s'en étaient allés, les colons aussi sont repartis chez eux. »

Ces propos ont plus de portée qu'il ne semble au premier abord. D'une certaine façon, la soumission aux contraintes de l'Office allait de soi à l'époque coloniale, parce que la subordination imposée par le pouvoir était dans une large mesure intériorisée ; elle avait fini par être considérée comme légitime en quelque sorte. L'Office devait être un « second Yatenga ». Tout le monde s'était accordé, durant quelque temps, pour parler de l'Office en ces termes ; les Mosi du Yatenga et ceux de l'Office relevaient d'une même autorité et partageaient de ce fait une même condition de subordination ; enfin, la dépendance des colons par rapport au Yatenga n'était pas directement contrecarrée. Par contre, quand le Soudan français est devenu indépendant, l'Office devait se transformer rapidement en une réalité nouvelle, en fonction des options politiques et des besoins pratiques du Mali. Au lieu d'être encore déterminé par des entités supérieures et extérieures (comme la France, l'Afrique occidentale française, et le pouvoir colonial), et au lieu de rester uni au Yatenga dans le cadre d'une soumission commune à l'égard de ces entités, l'Office ne relevait

plus que d'un pouvoir local et se trouvait constitué en réalité autonome, séparée du Yatenga. De ce point de vue, le nouveau pouvoir n'a pas été en mesure de se substituer à l'ancien. Ce changement est apparu aux colons comme une rupture : par rapport à l'autorité sous laquelle ils étaient demeurés unis au Yatenga, et par rapport au Yatenga. Il n'existait aucune solidarité politique nouvelle, aucun nationalisme en mesure de s'imposer et d'assurer une continuité, de remplacer le régime de solidarité traditionnel du système de parenté. Les exigences du gouvernement malien sont apparues comme l'expression d'un nouvel assujettissement, sans légitimité ; aussi furent-elles rejetées par les colons, dans toute la mesure du possible. La rupture intervenue entre l'Office et le colonat a poussé les colons à se replier encore davantage sur leur propre univers, à réactiver de nouveau leurs réseaux traditionnels de solidarité, à restaurer leur dépendance à l'égard du Yatenga.

* * *

Depuis les changements politiques survenus en 1968, les colons mosi ont retrouvé une certaine sécurité à l'Office. Ceux qui partent sont rares ; il s'agit le plus souvent de personnes subitement seules à la suite du décès du chef de famille. Quelques anciens colons, qui avaient quitté les terres irriguées après 1960, viennent même d'y revenir. Ce revirement a plusieurs causes concourantes : le prix du paddy est passé de 18 à 25 francs maliens le kilo, il n'y a plus d'obligation concernant le repiquage du riz ou la culture du coton, la pression idéologique et politique s'est sensiblement amenuisée. Il est toutefois évident que le renforcement des nationalismes et le maintien du cloisonnement entre les Etats de l'Ouest africain ne permettent pas d'imaginer que le colonat mosi puisse, dans un avenir prévisible, se développer à l'Office du Niger.

2. Niveau de vie et ambiance sociale

« Ici, tous ceux qui travaillent peuvent s'enrichir. Nos parents du Yatenga savent que nous vivons beaucoup mieux qu'eux : nous avons tous les jours une nourriture abondante, nous portons de beaux vêtements, et nous possédons du bétail. Or, même pour la nourriture, c'est difficile au Yatenga. »

Ces paroles rendent bien compte des raisons positives qui retiennent les colons à l'Office. Une omission importante est cependant à relever : les avantages matrimoniaux dont bénéficient les colons. D'autre part, une certaine force d'inertie, d'autant plus puissante que l'implantation est plus ancienne, joue également en faveur de la stabilité du colonat. Enfin, diverses causes peuvent contribuer à contraindre des colons à demeurer à l'Office, telle la crainte de s'enfuir en laissant des dettes, ou l'appréhension de ne pas trouver ailleurs suffisamment de terre convenable pour assurer la subsistance.

La cohésion du colonat mosi est également un facteur de stabilité. Au reste, les Mosi ont conscience de tenir une position privilégiée à l'Office. Ils en sont fiers et s'en vantent volontiers, même aux dépens de leurs compatriotes voltaïques :

« Les Mosi dominent tous les cultivateurs de l'Office, parce qu'ils travaillent le plus. Les Samo sont moins riches ; ils perdent beaucoup de temps, car ils aiment trop les grenouilles... »

On doit évoquer ici le remarquable dynamisme et l'étonnante capacité d'adaptation des Mosi, qualités qui se sont traduites à travers les siècles par l'expansion territoriale de cette ethnie et par l'assimilation des populations rencontrées au cours de cette expansion. Les Mosi sont conscients de la force que leur confère la supériorité de leur système social et culturel, notamment dans le domaine politique. Cette conscience et les tendances qu'elle inspire ont vraisemblablement contribué à valoriser, ou à justifier tout au moins, les mouvements de colonisation qui ont abouti à l'Office. Les colons se considèrent comme des pionniers, ils se savent en exil mais n'ont nullement le sentiment d'être bannis.

a ALIMENTATION

Pendant la majeure partie de l'année, les colons s'accordent quotidiennement trois repas. Vers le mois de septembre, certains se trouvent contraints à supprimer le petit déjeuner ; mais tous continuent à prendre au moins deux repas chaque jour. Il ne se passe pas de journée sans que soit servi au moins une fois du poisson (frais ou sec) ou de la viande avec le riz ou le mil. Les colons affirment qu'ils mangent plus de poulets qu'ils n'en vendent ; et ils se procurent facilement du poisson frais, en allant eux-mêmes le pêcher si nécessaire. Le repas de midi est le plus souvent à base de riz.

Le gâteau de mil est servi de préférence le soir, préparé avec des céréales produites par l'exploitation ou achetées au marché, à 15 francs maliens la louche ou à 30 francs le kilo. Ceux qui manquent de mil et ne peuvent pas en acheter doivent se contenter de riz plus souvent : « Nous mangeons du riz parce que c'est le fruit de notre travail, ici ; mais c'est le mil que nous préférons. C'est le mil qui procure le plus de forces. » La plupart des colons estiment qu'il ne serait pas bon de ne se nourrir que de riz : « Cette céréale provoque la constipation. » Ces préférences sont surtout liées aux anciennes habitudes alimentaires. Mais il est possible que le mil soit particulièrement valorisé pour deux raisons supplémentaires. C'est la nourriture des ancêtres, qui permet de demeurer en communion avec le pays natal. Et comme ce mil est produit hors des parcelles irriguées, que sa production échappe au contrôle de l'Office, il est le signe d'une certaine autonomie des colons ; il leur permet d'échapper à la dépendance anonyme où ils se trouvent habituellement sur les terres aménagées.

Dans certains villages, la consommation de viande serait moins fréquente que dans les autres, en raison de l'éloignement des marchés — il en serait ainsi à Bougounam. Néanmoins, tous les colons reconnaissent qu'ils mangent beaucoup mieux que leurs parents demeurant au Yatenga.

b LE TRAVAIL AGRICOLE

Nous ne traiterons ci-dessous que des formes traditionnelles d'entraide et de l'exploitation de main-d'œuvre non familiale. L'évolution de l'organisation du travail à l'intérieur des familles n'a été que médiocre, et semble moins significative.

Les colons ont conservé l'habitude de l'entraide traditionnelle, qu'il s'agisse de l'invitation de culture *sosoga* ou de l'aide réciproque *song-laba*. La pratique de ces formes d'entraide n'est nullement exceptionnelle à l'Office, et il semble même qu'elle y soit demeurée plus conforme aux modèles traditionnels qu'au Yatenga. Tout cultivateur peut en effet y avoir recours s'il est en retard pour ses cultures ou sa récolte, quels que soient son potentiel économique et son importance sociale. Ou il invite ses voisins à lui venir en aide durant une journée, ou il s'arrange avec d'autres chefs d'exploitation pour s'entraider à tour de rôle. Dans les rizières, l'entraide n'intervient guère que pour la récolte. Le labour est presque toujours effectué à la charrue ; et personne ne souhaite avoir beaucoup de monde dans sa rizière pour désherber, par crainte de voir piétiner les jeunes plants de riz. Mais l'entraide est également requise parfois pour la culture des champs de mil, en particulier pour le sarclage.

Les raisons du maintien des formes traditionnelles d'entraide sont résumées ainsi par les colons :

« Lorsqu'il y a entraide, le travail progresse plus vite. Mais surtout, les cultivateurs montrent ainsi qu'ils s'entendent et qu'ils sont satisfaits les uns des autres. »

Il n'est habituellement pas fait mention, à propos des invitations de culture, du prestige que certains pourraient être tentés d'en retirer. L'entraide est même souvent présentée comme devant d'abord profiter aux colons de condition modeste, manquant de moyens de production ou ayant été frappés par un malheur.

« Celui qui, faute de matériel ou à la suite d'une maladie, n'a pas pu labourer à temps sa rizière, ou ne peut pas la récolter dans un délai convenable, peut organiser une invitation de culture. Il donnera simplement à manger et à boire à ses invités. Tout cultivateur peut organiser une telle invitation, même celui qui est pauvre. »

Un colon d'Oula a décrit dans les termes suivants l'invitation de culture qu'il a faite en 1970 :

« Mon riz était bien mûr et il devenait urgent de le récolter, or je manquais de main-d'œuvre pour ce travail. Je fis donc une invitation de culture. Vingt hommes sont venus dès le matin pour couper le riz, et dix femmes se sont jointes à eux après le repas, pour lier les gerbes. Je leur offris de la nourriture : du riz, et une chèvre payée 2 000 francs maliens ; comme boisson, je leur donnai de l'eau de farine contenant quinze paquets de sucre (1). En outre, je leur ai distribué des noix de kola pour la somme de 750 francs. »

De même, pour récolter son riz, le chef de Gourcy a invité une quinzaine de travailleurs. Il leur a servi du riz, sept poulets et de l'eau de farine (contenant quatre paquets de sucre). En plus, il leur a distribué des noix de kola, pour 600 francs maliens.

Les informations dont nous disposons ne nous permettent pas d'expliquer avec précision et certitude pourquoi, à l'encontre de l'évolution observée en pays mosi, les formes traditionnelles d'entraide ne semblent pas être mobilisées, à l'Office, pour la compétition sociale. Divers facteurs interviennent sans doute pour leur conserver leurs fonctions et leurs modalités anciennes. Ne formant pas vraiment des communautés stables et organisées en ce qui concerne les statuts sociaux, les colons de l'Office ne connaissent pas le sentiment obsédant de devoir en permanence défendre leur situation face à leurs voisins, par la recherche de prestige. Il est admis, en effet, que le statut de colon implique par lui-même une certaine égalité, malgré les variations de condition qu'il permet. D'autre part, le sentiment de leur isolement inspire peut-être aux colons le souci de conserver aux formes d'entraide leur fonction essentielle : dans la mesure où elle s'avère nécessaire, l'aide est fournie sans que soit mise en cause l'égalité fondamentale de tous. Ainsi, elle constitue une forme de réaction traditionnelle, dans un contexte par ailleurs largement déterminé par un système de production individualiste ; dans une situation devenue précaire, elle est une manière de rappeler l'attachement aux valeurs anciennes et leur caractère primordial. Enfin, on peut supposer qu'à l'Office le travail agricole est perçu plus qu'ailleurs comme une simple activité de production, à l'abri des manipulations sociales.

* * *

Pour le désherbage des rizières et la récolte du riz, les colons ont souvent besoin d'une main-d'œuvre supérieure à celle qui compose leurs familles. Autrefois, de nombreux Mosi venaient de leur pays pendant la saison sèche, proposer leurs bras. Vers 1960, ces migrants étaient payés 100 francs CFA par jour et recevaient en plus leur nourriture. Mais depuis que la monnaie malienne a remplacé le franc CFA, le travail temporaire à l'Office n'intéresse plus les Voltaïques. Les colons continuent à recevoir la visite régulière de leurs parents du Yatenga, qui participent à divers travaux comme la récolte et le battage du riz, la réparation des cases ou la construction de nouvelles cases ; ce n'est cependant pas pour un salaire selon l'acception propre de ce terme.

La plupart des manœuvres temporaires que les colons trouvent actuellement à embaucher sont bambara. Certains marabouts proposent aux colons la force de travail de leurs élèves — il en serait ainsi de celui de Bokouéré. Les travailleurs sont habituellement nourris, et chacun perçoit 150 francs maliens par jour ; mais les manœuvres préfèrent parfois être payés à la tâche.

Depuis l'expulsion, en 1963, d'un certain nombre de colons accusés d'avoir exploité abusivement des salariés ou des métayers, il semble qu'il y ait eu une certaine stagnation dans l'emploi de main-d'œuvre non familiale. Cette expulsion avait mis un terme à des procédés de faire-valoir indirect, qui s'étaient multipliés depuis que l'Office avait admis des citoyens (commerçants ou fonctionnaires) comme colons, vers 1960. Cependant, l'exploitation du travail a toujours existé à l'Office et a produit des effets durables. D. ZAHAN (I, p. 36) avait déjà relevé un processus de différenciation sociale, fondé sur l'exploitation du travail :

« Les conséquences sociales du passage d'un système à l'autre [économie de troc à économie monétaire] sont nettement sensibles en colonisation. L'on constate tout d'abord un commencement de différenciation sociale par la constitution, non pas de classes sociales (le terme serait trop fort), mais de catégories sociales. Il y a, d'une part, les colons proprement dits, il y a d'autre part la foule de parents, amis et connaissances des premiers qui s'engagent comme salariés chez les colons en attendant, le plus souvent, le moment où ils pourraient être installés à leur tour sur les terres irriguées. »

(1) L'eau de farine, *zom-koom*, est une boisson composée de farine de mil (délayée dans de l'eau), de sucre ou de miel, de beurre de karité, de piment, et parfois de tamarin.

R. MADIER (1) a également confirmé l'inégalité de condition des colons :

« Le paysannat de l'Office du Niger offre l'image même du monde moderne, celui de conditions inégales et d'un progrès irrégulier — avec cette différence toutefois que les intéressés ne peuvent reprocher qu'à eux-mêmes leur retard. »

S'il est exact que les colons en étaient arrivés, un moment donné, à exploiter la force de travail de leurs « parents, amis ou connaissances », c'est que les processus de transformation de leur univers mental, social et économique, étaient bien engagés. Leur comportement se conformait, de ce point de vue, à la rationalité préconisée par l'Office : privilégier les rapports économiques, tirer le meilleur parti possible de tous les facteurs de production, en n'accordant qu'une importance secondaire aux autres rapports sociaux. Malgré les assertions contraires et incohérentes faisant état du désir de l'Office d'assurer une évolution progressive et harmonieuse du paysannat traditionnel, les progrès du colonat dans le sens désiré par l'administration impliquaient une solution de continuité radicale.

C ÉLEVAGE ET RÔLE DU BÉTAIL

Chaque colon rêve de se constituer un important troupeau, et se dépense pour réaliser son désir. Car posséder beaucoup de gros bétail est le signe souverain de la richesse. En pays mosi, les grands troupeaux sont l'apanage des chefs. D'autre part, les colons jugent particulièrement profitable de capitaliser leur épargne sous forme de bovins : non seulement le bétail se reproduit, assurant ainsi une augmentation régulière du capital, mais il est dans une large mesure soustrait au contrôle de l'Office et peut être facilement déplacé en Haute-Volta. Pour les raisons que l'on devine, il ne nous a pas été possible de déterminer l'importance du troupeau détenu par le colonat mosi ; mais on peut affirmer sans risque d'erreur que les colons sont, à cet égard aussi, beaucoup plus riches que leurs parents du Yatenga.

Les bovins sont d'habitude confiés à des bergers peul, qui vivent hors des périmètres irrigués ; mais une partie d'entre eux est ramenée à l'Office après la récolte du riz, pour fumer les rizières en y pratiquant la vaine pâture. La surveillance sanitaire des troupeaux étant actuellement insuffisante, les épizooties sont nombreuses et souvent meurtrières ; les colons s'en plaignent.

L'élevage du petit bétail est difficile dans les villages de l'Office. La proximité de l'eau provoque diverses maladies, en particulier chez les chèvres. Et la situation des villages au milieu des rizières exige que les animaux soient gardés presque en permanence. Pour ces raisons, rares sont les colons qui élèvent du petit bétail. La plupart des moutons sacrifiés à la fête de la *tabaski* proviennent de villages bambara extérieurs à l'Office. Le prix d'une chèvre de petite taille varie de 1 750 à 2 500 francs maliens, et une grande chèvre peut valoir jusqu'à 3 000 francs. Un mouton de petite taille coûte de 3 000 à 5 000 francs, tandis que le prix d'un grand mouton peut atteindre 10 000 francs. Ces prix sont très élevés, si on les rapporte au cours des céréales ou au prix des volailles ; l'offre ne suit pas la demande, et l'approvisionnement du marché est mal organisé.

Les colons élèvent beaucoup de poules et de pintades, comme au Yatenga. Mais à l'inverse de ce qui se passe en pays mosi, cette volaille est davantage destinée à la consommation qu'à la commercialisation — peut-être faute de commerçants. Le prix du poulet est de 150 francs maliens, et celui de la pintade est identique.

d UTILISATION DE L'ARGENT

Les revenus des colons proviennent pour une part importante d'activités qui échappent au contrôle de l'Office : vente de riz prélevé sur la récolte et battu manuellement, vente de céréales et d'arachide produits hors du périmètre irrigué, maraîchage de saison sèche, tissage et vannerie, commerce, migration en Côte d'Ivoire.

Les préoccupations vestimentaires tiennent une place importante dans l'esprit des colons. Au Yatenga aussi, l'habillement est l'objet de grande attention ; mais cela est encore plus net à l'Office. En dehors des dépenses courantes relatives à l'alimentation, à la kola, au tabac et à la tenue du ménage, les colons citent en premier les dépenses vestimentaires quand on leur demande

(1) Un problème social et humain particulier au Soudan..., Office du Niger, p. 3.

l'usage qu'ils font de leur argent. Par l'habillement, ils manifestent dans la vie quotidienne leur relative aisance ; et ils compensent ainsi, d'une certaine façon, la frustration sociale inhérente à leur existence laborieuse en exil. L'impôt représente la seconde dépense par ordre d'importance. Puis les colons évoquent l'aide importante qu'ils fournissent à leurs parents du Yatenga, avant de parler de l'argent qu'ils engagent directement dans les circuits matrimoniaux. Ensuite, les colons estiment que la meilleure utilisation de l'argent restant consiste à augmenter leurs troupeaux. Les investissements agricoles sont cités en dernier lieu ; cela est sans doute dû à leur caractère exceptionnel et au fait que les dépenses afférentes au système de production sont directement décomptées par l'Office de la valeur de la collecte, sans que le colon ait à intervenir à ce sujet. Signalons enfin que quelques colons achètent des biens qui ne sont pas encore communs. Ainsi, on compte à Gourcy trois machines à coudre et quatre transistors.

Selon certains colons, la part relative de l'épargne envoyée au Yatenga, sous forme de biens ou de monnaie, tend à augmenter depuis plusieurs années. Cela est à mettre en rapport avec la baisse de cette épargne en valeur absolue, due à la diminution des rendements et à la détérioration du cours du franc malien. Mais il est vraisemblable que cela s'explique aussi par des motivations d'ordre social : devant l'incertitude croissante de leur situation, beaucoup de colons estiment que le meilleur emploi de la richesse consiste à renforcer et à multiplier les liens qui les unissent au pays natal — cela a déjà été noté. Ce n'est pas la recherche du profit qui commande l'utilisation de l'argent ; c'est une nécessité plus fondamentale : le besoin d'une sécurité que l'argent ne saurait à lui seul assurer, la sécurité que procure la place tenue dans la société traditionnelle.

L'éventail et la hiérarchie des dépenses des colons s'avèrent peu différents de ce que des enquêtes semblables ont montré en pays mosi. Cela peut surprendre, à première vue, étant donné la nature apparemment très différente des systèmes économiques. En fait, cela est fort significatif : la sphère économique des colons n'a guère d'autonomie par rapport à l'univers socio-économique du Yatenga, auquel les colons restent attachés comme par un cordon ombilical. Ils n'utilisent pas leur argent selon des stratégies originales qui découleraient de la nature et des possibilités propres de l'argent. Ils l'utilisent en se référant aux normes de leur univers traditionnel.

e COMPORTEMENT RELIGIEUX ET TRAVAIL

Il n'y a plus d'animistes, et on ne compte que de rares chrétiens parmi les colons mosi de l'Office. Presque tous sont musulmans et appartiennent à la congrégation *tidjane*. La plupart le sont de naissance ou l'étaient déjà avant leur venue à l'Office. Un nombre appréciable d'enfants de colons fréquentent des écoles coraniques en pays mosi ; mais il existe également beaucoup d'écoles coraniques à l'Office, dirigées par des colons marabouts. Grâce à leurs revenus agricoles, certains colons peuvent faire le pèlerinage à la Mecque ; un tel voyage leur procure un incontestable prestige social en plus des consolations religieuses. Au niveau des communautés villageoises, l'Islam représente un cadre de communication général, assurant d'importantes fonctions sociales. L'égalité et la liberté des croyants, sous la domination sacrée de Dieu, y sont affirmées avec force à l'encontre des contraintes et des empiétements contingents dont les colons sont par ailleurs les victimes. Par son organisation et par sa capacité d'adaptation (en Afrique noire), l'Islam contribue à assurer l'émergence des familles élémentaires. Enfin, par son caractère universel, cette religion facilite l'adaptation des colons à un environnement qui n'a pas été rendu familier et n'a pas été sacralisé par la présence passée des ancêtres.

L'Islam pratiqué à l'Office par les colons mosi se caractérise par des aspects puritains très marqués. Il incite au travail plutôt qu'aux réjouissances. On rapporte que dans certains villages non musulmans, chez les Minianka par exemple, il y a de nombreuses occasions de se distraire et de s'amuser collectivement : dans les cabarets où est vendue la bière de mil, à l'occasion de séances publiques de danse et de multiples fêtes traditionnelles ; aux yeux des Mosi interrogés, ces colons sont des viveurs. Dans les villages mosi, la vie est morne, ponctuée par les rares fêtes du calendrier musulman, mais globalement dominée par une sorte de psychose du travail.

« Nous ne sommes pas à l'Office pour nous reposer : on ne quitte pas son pays natal pour se coucher sur une natte. Ici, nous sommes toujours préoccupés par le travail ; presque chaque jour de l'année, il y a quelque chose à faire. Pour nous, il n'y a ni vendredi ni dimanche. Le travail est seulement interrompu pour la prière. Personne ne peut se soustraire à cette loi qui pèse sur nous. S'il venait ici un marabout ayant l'intention de chômer

le vendredi, il devrait nécessairement abandonner son intention ou aller s'établir seul en brousse. »

« Nous ne faisons pas les danses *liwaga*, comme au Yatenga. Nous ne sommes pas à l'Office pour nous amuser, mais pour travailler. Nous ne connaissons ni vendredi ni dimanche. »

Cette importance primordiale accordée au travail crée un climat social contraignant ; surtout pour les jeunes qui, eux, n'ont pas choisi de devenir colons. On doit se demander pourquoi, à l'Office, l'Islam se caractérise par une tendance si marquée au puritanisme, et par une aussi remarquable valorisation du travail. Il se pourrait que la foi permette ainsi aux croyants d'assumer dans une liberté imaginaire les conditions de la vie très astreignante qui est leur lot sur le périmètre. Les contraintes réelles seraient maîtrisées de cette façon et dépassées, tout en demeurant ce qu'elles sont et en étant acceptées.

* * *

Rappelons que, parmi les premiers colons venus à l'Office, il y avait de nombreux animistes. Pourtant, au nombre des facteurs agissant contre les mouvements d'émigration, D. ZAHAN avait noté « le complexe de la peur de vivre séparé [des ...] lieux sacrés familiaux et ancestraux ». Entre l'univers rationnel des périmètres et l'univers traditionnel, il y a en effet des différences radicales. D'un côté, tous les événements (y compris les échecs) s'expliquent dans un plan horizontal, chaque fait étant lié aux autres selon des combinaisons rationnelles nécessaires. De l'autre côté, beaucoup d'événements paraissent aléatoires, produits ou influencés par des forces surnaturelles ; et seules la religion et la magie peuvent maintenir ou rétablir les équilibres sans cesse menacés ou rompus, et sauver la réalité dans sa totalité. D. ZAHAN (II, p. 2) rapporte que certains colons animistes avaient emporté leurs autels dédiés à la terre, encouragés en cela par les dirigeants de l'Office. Il cite même le cas d'une surprenante transposition : « N'a-t-on pas vu, aussi, des immigrants sacrifier le poulet traditionnel sur la batteuse prête à fonctionner, afin qu'elle ne tombe pas en panne durant le battage ? » Hors de son contexte, toutefois, la religion traditionnelle n'avait guère de chances de survivre longtemps. Elle se trouvait privée de son fondement premier qu'est la terre, sacralisée en tant que demeure des ancêtres et matrice de toute vie. Elle ne s'exerçait plus dans le cadre social hérité du passé, qui exprimait directement l'ordre immuable voulu par Dieu et par les ancêtres. Enfin, la religion traditionnelle avait perdu beaucoup de ses raisons d'être en perdant la plupart des occasions de manifester son efficience ; le maître de la terre et le maître de la pluie se sont avérés inutiles sur les périmètres irrigués.

Prestigieuse en tant que religion importée universelle, et pratique, la religion islamique s'est rapidement substituée aux croyances traditionnelles. D. ZAHAN (III) a rendu compte de ce processus. Il a d'abord fait remarquer que l'Office du Niger est implanté dans une région islamisée depuis une époque très ancienne, comptant plusieurs métropoles religieuses de grand renom — comme Dia et Djenné dans le Macina. Il a ensuite noté que la conversion à l'Islam correspond à une évolution irréversible de la famille, dans le sens d'une désintégration de la famille agnatique et de la constitution de familles de type conjugal. Générale dans l'Ouest africain, cette évolution a été particulièrement nette à l'Office. D. ZAHAN a également souligné que l'Islam présente, en faveur de la colonisation agricole, l'avantage de dégager les paysans des liens sacrés qui les attachent à la terre (1). Enfin, loin des pressions éventuelles de leurs communautés d'origine, les colons n'avaient guère d'obstacles traditionnels à vaincre pour adopter l'Islam.

Inadaptée au nouvel environnement et au nouveau genre de vie des colons, la religion traditionnelle n'a pas vraiment gêné la colonisation, elle est vite tombée en désuétude. Dans un court laps de temps, le processus d'islamisation (déjà amorcé au Yatenga) a permis aux colons de changer le système de leurs références mythiques et religieuses : l'Islam s'est révélé adéquat à la nouvelle situation des colons.

(1) Dans l'Ouest voltaïque, nous avons observé que le fait d'enterrer les morts dans les terroirs de colonisation finit, à la longue, par créer entre les colons animistes et ces terroirs des liens de nature semblable à ceux qui les liaient auparavant à leurs terroirs d'origine. Une telle évolution ne s'est pas produite à l'Office, du fait de l'islamisation ; on peut tout au plus évoquer à ce sujet un vague sentiment d'attachement aux lieux. Cf. D. ZAHAN (I, p. 41) :

« Il convient de remarquer aussi, qu'une communauté d'émigrants, en Afrique surtout, ne trouve ses véritables assises qu'à partir du moment où une certaine communion sentimentale s'établit entre les vivants et le terroir par l'intermédiaire des défunts. »

f LA VIE SOCIALE DES JEUNES

Les jeunes du Yatenga passent une bonne partie de leur temps en Côte d'Ivoire. Et quand ils ne sont pas en migration, la plupart ne cessent de se promener de marché en marché, du mois de décembre jusqu'aux premières pluies. Ils s'exhibent avec de beaux vêtements, courtisent les filles, et nouent avec les aînés de lignage des relations intéressées. Ces jeunes connaissent une vie sociale intense, facilitée par l'usage généralisé de la bicyclette. L'épargne qu'ils rapportent de migration reste en majeure partie leur bien propre et sert à construire un univers de relations nouveau, sous leur contrôle quasi exclusif.

Façonnés dans un milieu qui ne connaît pas de longue saison morte et habitués à suivre leurs parents sur les champs, les fils de colons ont dans l'ensemble une mentalité différente de celle des jeunes du Yatenga (1). Ils circulent beaucoup moins. D'une façon générale, la vie sociale est moins intense à l'Office. La population y est relativement peu nombreuse et éparpillée dans de petits villages. Les colons disposent de peu de temps de loisir. Les marchés sont plus éloignés les uns des autres qu'au Yatenga, et ils ne se tiennent que tous les sept jours (au lieu de tous les trois jours). La circulation sur les diguettes est moins aisée que sur la latérite du pays mosi, aussi la bicyclette est-elle moins répandue à l'Office. Les fils de colons restent davantage intégrés dans leur cellule familiale.

Cependant, l'évolution générale et les échanges avec le pays mosi ont amorcé une transformation dans la mentalité des jeunes de l'Office — on l'a déjà relevé à propos de l'augmentation du nombre et de la durée des migrations. Pour retenir leurs enfants, qui ne disposent pas de parcelles irriguées individuelles, de nombreux parents leur remettent de l'argent en contrepartie des services rendus. Ils en donnent à leurs fils dès qu'ils sortent de l'adolescence, quand l'Office paye la récolte, puis au fur et à mesure des besoins. Les sommes remises après la récolte varient de 2 000 à 5 000 francs maliens pour les jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-cinq ans.

3. La non-intégration

Nous n'allons pas reprendre ici l'ensemble des observations déjà relevées qui mettent en évidence les rapports d'extériorité entre l'Office et les colons. Nous nous en tiendrons à deux illustrations particulières de ces rapports : l'attitude des colons à l'égard de la terre, significative de leur non-enracinement, et leur attitude à l'égard de l'endettement, qui révèle leur non-engagement dans le système économique de l'Office.

a L'ATTITUDE DES COLONS A L'ÉGARD DE LA TERRE

Au cours d'un entretien avec les colons de la localité d'Oula, un exploitant a affirmé qu'il serait heureux de posséder les parcelles qu'il cultive à l'Office, estimant que tout paysan aime être propriétaire de la terre qu'il met en valeur (2). Mais la plupart des colons présents ont rejeté ce point de vue.

« Les terres que nous cultivons appartiennent au Blanc, elles sont sa propriété — *nasaara-soolem* (3). C'est lui qui les a ouvertes à la culture. Nous, les colons, nous ne commandons pas ces terres, ni l'eau qui les irrigue. Du reste, les problèmes que pose la mise en valeur des « terres d'eau » dépassent notre compétence et nos possibilités. La terre est trop dure et les parcelles sont trop grandes : le colon ne peut pas effectuer lui-même le planage des parcelles qu'il cultive. Seul, le colon est impuissant contre les plantes

(1) Dès 1920, les promoteurs de l'Office ont été conscients des dangers que représentait pour les progrès de la paysannerie noire la généralisation d'un système d'enseignement étranger aux préoccupations rurales, essentiellement orienté vers la formation des auxiliaires de l'administration. De même, ils avaient entrevu l'impasse où risquait de conduire un enseignement agricole « au rabais ». Cf. E. L. BELIME (1921, p. 172) :

« Il importe [...] que l'enseignement rural permette aux sujets d'élite de poursuivre ailleurs [hors des écoles de village] leur instruction, sans que la masse des élèves soit détournée de ses traditions terriennes. »

(2) En vue de transformer le colonat en une véritable paysannerie, les promoteurs de l'Office avaient prévu que la terre deviendrait la propriété des exploitants. Cf. E. L. BELIME (1921, p. 104) :

« Les colons obtiendront, au bout d'un certain temps, la propriété de leurs domaines. »

A l'heure actuelle, la terre est propriété de l'Etat. Elle est gérée par l'Office, qui concède aux colons la jouissance des parcelles qui leur sont attribuées — ce droit de culture étant transmissible par héritage s'il en est fait bon usage.

(3) *Nasaara-soolem* (de *nasaara* : le Blanc ; *soolem*, de *so* : posséder) : propriété du Blanc ou, par équivalence, propriété de l'administration.

qu'apporte l'eau et qui envahissent les rizières ; pour éviter la dégradation complète des terres, l'Office doit assurer les labours profonds. De plus, les Mosi ne sont pas dans leur pays, ici. Dans ces conditions, il n'est pas nécessaire et il n'est pas souhaitable que chacun dispose à son gré de la terre. D'ailleurs, la propriété des terres entraînerait ici de pires querelles qu'au Yatenga. »

A Bougounam, c'est une opinion identique qui domine :

« C'est l'Office qui a créé les villages et creusé les canaux pour l'irrigation. Donc, les villages et les canaux lui appartiennent ; et il est normal que les terres ne soient pas distribuées comme au pays mosi. D'ailleurs, faute d'argent et de machines, les colons ne pourraient pas entretenir les diguettes, curer les canaux et les drains. »

Le colon n'a pas le sentiment d'être chez lui sur les terres qu'il cultive, même quand les parcelles allouées à sa famille le sont depuis longtemps. Il a conscience de l'importance des investissements qui ont été nécessaires pour créer l'infrastructure de l'Office, et il sait que l'entretien de cette infrastructure exige des moyens financiers et matériels considérables. Il se rend également compte du fait que l'irrigation pose des problèmes qui le dépassent. Le système de contrôle de l'eau, irrigation et drainage, est en effet perçu comme une réalisation technique d'une complexité impressionnante, qui appartient à l'administration et ne peut être gérée que par elle. Or cette administration est considérée comme une réalité technocratique extérieure, ainsi que l'atteste dans les propos rapportés plus haut l'allusion à l'ancien pouvoir colonial (dont l'administration actuelle a conservé les principales formes). Le colon n'imagine pas qu'il devrait participer sérieusement à l'entretien du réseau d'irrigation qui, à ses yeux, n'est pas le bien collectif des colons, mais la propriété de l'entreprise anonyme qu'est l'administration de l'Office.

Le colon ne compare pas le statut foncier des champs que possède sa famille au Yatenga au statut des parcelles irriguées qui lui sont concédées à l'Office. Les modalités techniques de leur exploitation sont non seulement très différentes, mais elles exigent à l'Office l'exercice d'une autorité supérieure aux exploitants, à cause de l'irrigation. D'autre part, il apparaît normal au colon que la terre appartienne au premier occupant, c'est-à-dire en l'occurrence à l'administration qui a transformé la brousse en terres de culture. Enfin, le colon mosi de l'Office a le sentiment qu'on ne saurait vraiment posséder de la terre ailleurs que chez soi : il a vivement conscience de son statut d'étranger au Mali, surtout depuis la nationalisation des terres. Cette mesure a définitivement coupé court à une adaptation que beaucoup de colons poursuivaient plus ou moins consciemment, malgré les incohérences et les ambiguïtés de leur situation. L'enracinement est désormais exclu : que serait donc un paysan, une communauté paysanne sans terre ? Le colon sait qu'il n'entreprendra jamais avec la terre de l'Office le même type de rapports simples et directs qui attachent le paysan du Yatenga au sol qu'il cultive. Ses parcelles ne sont pas comparables à la terre de la famille ou du village, investie des sentiments nés d'un long commerce ; c'est la terre de l'administration, provisoirement louée pour être exploitée selon des normes imposées de l'extérieur. Alors qu'au Yatenga d'importants rapports sociaux se nouent à propos de la terre, dans le cadre d'un système complexe de concessions réciproques de droits de culture, la terre de l'Office ne donne lieu à rien de semblable.

La terre de l'Office est seulement perçue comme un facteur de production, mis à la disposition temporaire du colon par l'administration. La conversion à l'Islam a beaucoup facilité ce changement de perception ; davantage même que l'influence directe de l'Office, car les colons n'ont pas cherché à utiliser au mieux les potentialités de la terre en tant que source de richesse. Devant la baisse régulière des rendements, les colons ont une attitude d'expectative : ils assistent, comme des manœuvres impuissants et résignés, à la dégradation progressive des sols et de l'infrastructure hydraulique.

b L'ATTITUDE DES COLONS A L'ÉGARD DE L'ENDETTEMENT

L'endettement est toujours perçu comme un fait négatif en soi ; et l'augmentation des dettes est généralement considérée comme une évolution fâcheuse, voire dangereuse. Il est cependant intéressant d'examiner de plus près l'attitude des colons à l'égard des dettes ayant pour origine les crédits qui leur ont été imposés (sous forme de façons culturelles notamment). Nous choisirons comme exemple le village de Lago, qui se signale par l'importance de l'endettement.

Les colons de Lago imputent leur situation à une intervention malheureuse de la Direction de l'Office : la conversion obligatoire à la culture cotonnière, en 1961. Ils ne se sentent nullement responsables de leur situation financière, n'ayant en rien participé aux décisions qui l'ont entraînée. Au contraire, ils font remarquer qu'il leur a toujours paru évident que la culture du coton ne pouvait conduire qu'à un échec sur les terres qui leur étaient attribuées. Leur endettement leur apparaît de ce fait comme une circonstance banale de leur existence de colons, au même titre que toutes les autres circonstances extérieures qui conditionnent leurs activités à l'Office. Aussi longtemps que l'endettement n'entame pas la relative abondance réelle dans laquelle ils vivent, il n'est à leurs yeux guère plus qu'une écriture sur les registres de l'organisme technico-administratif qui les encadre sans avoir prise sur leur univers propre. Débiteurs permanents par malchance et par habitude, ils ne manifestent donc qu'une impatience modérée de voir s'éteindre leurs dettes. Au reste, ils savent que si leur situation devait s'aggraver sérieusement, il leur suffirait d'imiter les nombreux colons mosi qui se sont enfuis de l'Office sans prévenir et sans laisser d'adresse. Ce qui importe aux colons de Lago, c'est de produire de quoi se nourrir largement, et c'est de vendre hors du contrôle de l'Office le plus important surplus de production possible. Ils s'arrangent sans doute pour soustraire de leur récolte la part de paddy qu'ils veulent envoyer au Yatenga, ou commercialiser pour leurs propres besoins. Et en plus du riz, ils cultivent du mil sur le vaste champ de ruines de leur village.

Comme l'Office ne perçoit pas d'intérêt sur le capital investi au profit des colons et non remboursé par eux, l'endettement ne coûte rien aux colons. On observe même que l'endettement relatif baisse au fil des années, du fait de la détérioration du cours de la monnaie. A la limite, il est avantageux pour un colon de commercialiser hors des circuits officiels de l'Office cette part de la récolte qui devrait normalement être prélevée par l'Office pour résorber l'endettement : l'argent ainsi acquis peut servir à acheter du bétail et rapporte alors un intérêt au colon par le simple jeu de la croissance et de la reproduction. On sait qu'au moment de la collecte de la récolte, l'Office laisse à chaque famille au minimum 360 kg de riz par personne et par an pour la subsistance. La sécurité alimentaire ainsi garantie est largement supérieure à celle des cultivateurs mosi restés au pays, où un actif exploite en moyenne 1 ha, rapportant 500 kg de céréales, pour sa subsistance et celle d'une personne à charge.

L'attitude qui vient d'être décrite ne caractérise pas tous les colons de l'Office. Il y a des colons, voire des villages, qui se font un point d'honneur de ne pas avoir de dettes ou de les payer dans le plus bref délai possible. Néanmoins, l'attitude des colons de Lago à l'égard de l'endettement paraît symptomatique. Elle manifeste l'extériorité qui existe entre l'univers des colons et l'organisme de gestion qui gouverne l'Office. Les colons n'ont pas intériorisé les structures administratives et techniques qui leur sont imposées, ils ne se sentent pas responsables à leur égard. Ils n'en perçoivent que le caractère contraignant. Ils en supputent la capacité de coercition et l'habileté, pour tenter d'en contourner les exigences. Bref, les colons ne considèrent nullement que l'Office est leur affaire. Ils essaient de retirer le maximum d'avantages de leur séjour sur les terres irriguées, sans le moindre engagement à long terme de leur part.

R. MADIÉ (1) avait noté qu'une forte accumulation des dettes pouvait engendrer chez les colons un « complexe de renonciation ». Sans doute devrait-on préciser qu'un colon très endetté tend effectivement à renoncer à se comporter comme un colon modèle, mais non à renoncer à se laisser bien vivre à l'Office aussi longtemps que la possibilité lui en est laissée.

4. L'avenir du colonat

Dans la conjoncture politique et économique actuelle de l'Afrique de l'Ouest, on ne peut guère espérer l'arrivée de nouveaux colons mosi à l'Office du Niger ; ni même l'arrivée de nombreux migrants temporaires, au cas où l'Office ferait appel au salariat pour exploiter une partie de ses terres en régie directe. Aux principales raisons déjà évoquées concernant la désaffection des Mosi pour l'Office s'ajoute, comme élément pour le moment déterminant, la disparité entre le franc malien et le franc CFA — l'épargne monétaire du colon diminue de moitié en passant la frontière.

Les colons font remarquer que la Côte d'Ivoire offre à leurs compatriotes du Yatenga la possibilité de se procurer des revenus très supérieurs à ceux qu'on peut obtenir à l'Office.

(1) Un problème social et humain particulier au Soudan..., Office du Niger, p. 3.

« Autrefois, l'implantation sur les terres irriguées était la meilleure manière de se procurer de l'argent. Ce n'est plus le cas, aujourd'hui. Ceux qui, maintenant, ont besoin d'argent, peuvent aisément le chercher en Côte d'Ivoire. C'est par ces migrations que les gens du Yatenga payent leur impôt, achètent leurs vêtements, et se procurent du mil pour la soudure. »

En examinant les possibilités de réinstallation s'offrant à eux au cas où ils quitteraient l'Office, de nombreux colons affirment que la colonisation des terres sèches de l'ouest de la Haute-Volta ne saurait être qu'un pis-aller.

« Quitter le Yatenga pour aller s'établir sur les terres neuves de l'ouest de la Haute-Volta n'est pas une bonne solution. Celui qui quitte son pays doit aller suffisamment loin pour trouver la richesse. A l'Office, il y a l'eau. En Côte d'Ivoire, il y a beaucoup de travail, bien rémunéré. Mais dans l'ouest de la Haute-Volta, il n'y a que des terres sèches pour les cultures ordinaires qui ne rapportent guère d'argent. »

En fait, le développement considérable des migrations de travail, au cours des dernières années, n'a pas seulement pour effet de substituer à la colonisation une nouvelle source de revenus, moins contraignante à long terme et plus profitable aux individus, mais elle prive les chefs d'exploitation de la main-d'œuvre jeune qui faciliterait leur implantation comme colons sur les terres neuves. En ce sens, le développement des migrations de travail freine sans doute les progrès de la colonisation agricole. C'est que, dans l'ensemble, migrants et colons n'ont pas le même statut social et économique ; de ce fait, ils n'ont pas les mêmes intérêts. Les migrants sont en grande majorité des célibataires, qui veulent se soustraire à l'autorité de leurs aînés et travailler à leur compte. Les colons sont généralement des hommes mariés, qui sont chefs d'exploitation ou espèrent le devenir sans délai : ils ont intérêt à garder auprès d'eux leurs dépendants, pour servir de main-d'œuvre.

Devant le peu d'attrait ou les difficultés des solutions de rechange existantes, la plupart des colons expriment leur désir de rester à l'Office tant qu'il leur sera possible d'y travailler de façon profitable. Mais tous les adultes affirment qu'ils souhaitent retourner dans le pays de leurs ancêtres pour y vieillir et y mourir ; ce propos revient sans cesse dans les conversations.

« Chaque colon compte qu'un jour il rentrera. Ne restent que ceux que la mort surprend. »

« Mosi, nous sommes tous voltaïques, aucun de nous ne veut devenir malien. Tôt ou tard, nous rentrerons chez nous : personne ne peut laisser son pays natal. Même à l'époque où il y avait beaucoup de Mosi à l'Office, tous partageaient ce point de vue. »

« Nous qui sommes à l'Office depuis très longtemps, nous ne pouvons pas aller ailleurs pour cultiver : nous sommes contraints à rester ici, bien que la terre maintenant usée ne produise plus comme autrefois. Ce n'est qu'à la vieillesse, quand le désir de rentrer au village devient pressant, que le colon retourne chez lui. Chacun pense qu'il rentrera un jour. »

« Les vieux qui deviennent chefs de lignage rentrent au pays. Et les autres aussi ont tous l'intention de rentrer. Pour un homme âgé, la nostalgie du pays est plus forte que la richesse qui le lie à une terre étrangère. Même ceux qui sont nés à l'Office rentreront un jour au Yatenga : pour y retrouver leur famille. »

« Parmi les jeunes, beaucoup ne connaissent pas le Yatenga, ni leurs parents du pays de leurs ancêtres. Nombreux, toutefois, sont sans doute ceux qui aimeraient vivre au Yatenga. »

Pas un colon âgé n'envisage de terminer ses jours à l'Office. On ne saurait avoir une vieillesse heureuse qu'auprès de ses parents, dans le pays natal. Et chaque vieillard désire être entouré des siens au moment de sa mort, puis reposer à côté de ses ancêtres. En ce qui concerne les jeunes, aucun ne pouvait jusqu'à présent devenir un homme socialement majeur, au fait des traditions et des coutumes de son ethnie, autrement qu'en se référant à sa famille d'origine et à la société du Yatenga. Un Mosi qui se veut authentique Mosi ne se contente pas de ce qu'apporte l'existence à l'Office (1). Le colonat n'est pas devenu une matrice de culture, engendrant un système de

(1) « La surpopulation d'une région, même conjuguée à l'insuffisance des ressources économiques, n'est pas toujours une raison suffisante pour déterminer des mouvements d'émigration importants et durables. L'amour du sol natal, surtout en Afrique, peut être plus fort que les promesses, souvent aléatoires, du bien-être. » Cette citation de D. ZAHAN (I, p. 26) reste jusqu'à présent tout à fait pertinente.

valeurs autonome pour le compte de ses membres. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ? On peut présumer que la situation actuelle se maintiendra encore quelque temps, à moins que n'interviennent des bouleversements pour le moment imprévisibles. Un développement important des migrations de jeunes vers la Côte d'Ivoire pourrait certes induire des changements, en créant une sous-culture particulière qui se substituerait partiellement à l'ancienne culture traditionnelle ; mais il ne s'agirait pas d'un processus susceptible d'entraîner des transformations totales et définitives. Il faudrait que s'y ajoute une mobilisation générale et permanente des jeunes adultes.

LES ESSAIS DE COLLECTIVISATION DE LA PRODUCTION, DE 1960 A 1968

1. La conjoncture politique en 1960

On sait que, dès l'Indépendance, les dirigeants du Mali ont opté pour une organisation politique et économique de type socialiste. Estimant que l'économie de profit introduite par la colonisation avait profondément détérioré les structures sociales et économiques traditionnelles de leur société, ils ont recherché de nouvelles voies pour développer les richesses humaines et matérielles de leur pays, selon des modalités souhaitées « spécifiquement africaines ». Orchestré par le Parti, l'enthousiasme qui avait accompagné l'accession à l'Indépendance devait être l'élément moteur de la conversion des mentalités et des structures. Quant aux nouveaux modèles culturels, sociaux et économiques à mettre en œuvre, les dirigeants politiques pensèrent en trouver les éléments dans deux directions opposées, qu'ils croyaient conciliables : retour aux valeurs anciennes de l'Afrique et à certaines formes d'organisation correspondantes, bond en avant selon les orientations majeures définies par les promoteurs occidentaux du socialisme.

L'Office du Niger représentait pour la jeune république du Mali un héritage à la fois lourd et précieux. Après vingt années d'existence, l'Office n'avait pas atteint les plus modestes de ses objectifs initiaux, mais avait englouti des capitaux très supérieurs à ceux prévus. Le simple entretien de l'infrastructure existante exigeait l'investissement régulier de sommes considérables. Malgré la présence à l'Office d'un grand nombre d'ingénieurs durant de longues années, d'importants problèmes techniques étaient restés sans solutions satisfaisantes. Enfin, l'éclatement de l'ancienne Afrique occidentale française avait provoqué chez les colons non maliens un sentiment d'insécurité néfaste à l'avenir de cette partie du colonat ; et l'interruption de l'assistance technique et financière de la France avait encore multiplié les difficultés. Néanmoins, l'Office constituait aussi un héritage précieux pour l'Etat socialiste qui venait de se créer (1). Les terres irriguées de l'Office pouvaient être considérées, malgré les réserves qui s'imposaient, comme un moyen de production de valeur. Les exigences techniques requises pour leur exploitation pouvaient favoriser la promotion professionnelle du monde rural. Et on croyait que la présence sur ces terres d'une population de colons, collectivité artificielle créée par l'administration, allait faciliter les expériences de restructuration sociale qui devaient être entreprises dans la perspective socialiste. L'infrastructure et la population de l'Office semblaient donc pouvoir constituer un outil et un champ d'expérimentation exceptionnels pour édifier une société nouvelle, égalitaire et libre, selon le modèle et les méthodes d'un « socialisme scientifique » accordé au génie original de « la culture africaine ». C'est dans une telle optique que fut arrêtée une politique de collectivisation progressive des moyens de production disponibles à l'Office.

Dans la pratique, la tentative de brusque mutation de la société colonisée en une nation socialiste comportait d'inévitables difficultés. Au fur et à mesure qu'elles surgirent, de plus en plus délicates à résoudre, le Gouvernement a été amené à adopter un radicalisme d'une intransigeance croissante, aussi bien au niveau des options qu'à celui des méthodes d'intervention.

(1) « Bien utilisé, l'Office du Niger est, de toutes les réalisations léguées par la colonisation, une de celles qui doit nous rendre de grands services dans l'édification économique de notre pays. » D. Aw, Cours de perfectionnement du personnel d'encadrement agricole, Office du Niger, p. 4.

2. La semi-collectivisation

Dès 1960, on tenta de créer à l'Office des exploitations collectives (1). Les principes généraux qui devaient présider à leur organisation et à leur fonctionnement sont succinctement résumés ci-dessous.

Des « blocs de culture collective » sont constitués, surtout composés de parcelles « super-planées ». Ils sont créés soit à l'intérieur de nouveaux périmètres, soit sur des terres retirées par l'Office à des colons trop endettés, jugés négligents ou convaincus de malhonnêteté, soit sur des terres totalement ou partiellement abandonnées par d'anciens colons. Dans le cas d'exploitations collectives sur terres neuves, la main-d'œuvre est fournie par les colons qui viennent peupler le nouveau périmètre ; dès leur arrivée, ils sont mobilisés selon « des normes socialistes d'organisation de la production ». Sur les blocs de culture constitués de terres récupérées par l'Office dans le cadre d'anciens périmètres, les travailleurs sont les anciens colons privés de leurs terres, ou de nouveaux colons, ou des manœuvres de l'Office momentanément affectés à ces blocs en cas de nécessité. Il existe des « blocs collectifs coton » et des « blocs collectifs riz » ; mais les travailleurs affectés à un bloc collectif coton ont la possibilité de cultiver un champ de riz individuel. Chaque exploitation collective compte autant d'hectares que de travailleurs de 15 à 55 ans, qui s'engagent par écrit à consacrer leur force de travail en priorité à l'exploitation collective. Les travailleurs sont organisés par équipes de six à quinze membres, qui ont chacune un représentant. Plusieurs équipes ont en commun un délégué, élu parmi les représentants. Les délégués assistent le moniteur adjoint qui est chef de l'exploitation. Les travailleurs perçoivent des acomptes au terme de chaque tranche de travaux, en attendant que la récolte collectée par l'Office soit payée à l'exploitation (après déduction des redevances et frais de production). La rémunération des travailleurs correspond à la quantité et à la qualité du travail fourni par chacun, une bonification étant accordée aux équipes les plus actives. Les individus se partagent directement 80 % des sommes gagnées et le reste est distribué entre les équipes et à l'intérieur de celles-ci. La constatation du temps de travail et de sa qualité est sous la responsabilité du moniteur-adjoint qui dirige l'exploitation, la comptabilité du travail fourni étant assurée au moyen de jetons, gros et petits, quotidiennement remis aux travailleurs et aux équipes.

Laissant aux travailleurs des exploitations collectives la possibilité d'effectuer secondairement des cultures individuelles, la formule d'organisation de la production décrite ci-dessus ne constituait qu'une étape sur le chemin de la collectivisation totale souhaitée par les dirigeants politiques. Cette formule maintenait encore d'autres caractéristiques du système de production individualiste instauré à l'Office par l'administration coloniale. Ainsi, chaque travailleur conservait le droit d'exiger une part des revenus rigoureusement proportionnelle à la part de travail qu'il avait fournie, et la vie des familles restait à l'abri de toute ingérence de l'administration.

3. Une tentative de collectivisme intégral

Au-delà de la semi-collectivisation, on a alors essayé une formule de collectivisme intégral. La création du village collectif de Lago-Tominian, en 1961, en fournit une intéressante illustration. Voici quels furent les choix fondamentaux à la base de cette action :

« Au lieu que soit seulement collectivisé un bloc de culture intensive sur lequel on enregistre les temps de travail de chaque participant (lequel est ensuite rétribué au prorata de son effort personnel), nous aurons affaire à un *ensemble totalement collectif* [souligné dans le texte] : riz vivrier, coton semi-intensif, jardins... jusqu'à la vie quotidienne : repas en commun, participation des femmes (bois de feu, cuisine, jardinage, récolte...), tout sera effectué en commun, chacun selon sa force et ses connaissances, et réparti sur une base unitaire, étant seulement décomptées du droit au partage les absences délibérées. » (2)

Une centaine de jeunes gens, Bobo-Bwa originaires de la région de Tominian (cercle de San), supposés « volontaires » pour expérimenter à l'Office une nouvelle formule de ferme collective, furent donc installés à Lago. Une vingtaine d'entre eux, mariés, y sont venus avec leurs femmes.

(1) Note n° 1146/DG - DP, Office du Niger, 17 mai 1960.

(2) Note n° 1015, Office du Niger, 25 mai 1961.

L'Office avait demandé un recrutement homogène de jeunes se connaissant déjà. On aimait à croire qu'il existait entre ces jeunes « une confiance réciproque et totale », qu'aucun d'eux n'avait « ailleurs d'autres intérêts », en particulier qu'aucun n'avait « déjà acquis une mentalité de propriétaire ». Et on avait veillé à ce que la proportion des « travailleurs de force » fût assez élevée pour ne pas alourdir outre mesure les charges de la communauté par une masse « non productive de biens » trop nombreuse — on appelait ainsi la catégorie des personnes assignées aux tâches secondaires, comme la préparation des aliments. Dans les rizières de Lago, mal drainées et envahies par les plantes adventices, abandonnées une première fois par des colons bambara et une seconde fois par des Mosi, les jeunes de Tominian devaient produire du coton et du riz (repiqué). Ils étaient organisés par équipes de travail ou « sections », « effectuant des rotations » pour éviter que certaines spécialisations n'entraînent des situations privilégiées. Tout en étant des « associés comme les autres », les chefs de section devaient s'imposer comme des « leaders » : « par le jeu de leur autorité personnelle (intelligence, force, allant, connaissances particulières, références diverses) » ; à eux revenait, en commun avec le moniteur du village, la charge de répartir le travail quotidien entre les équipes. Le temps de travail minimum par jour devait être de cinq heures, les après-midis étant consacrés à des travaux domestiques ou communaux, à des activités culturelles ou à des jeux. L'Office accordait à la communauté des acomptes pour lui permettre de vivre en attendant le fruit de son travail, c'est-à-dire le paiement de la récolte. Lago était appelé à devenir un « village-test », « le moule où former des ménages d'agriculteurs authentiques qui ensuite devraient jouer les pilotes ». La pratique socialiste devait permettre de remodeler en même temps les structures sociales et les structures mentales. Un nouveau type d'homme devait naître d'une transformation radicale des relations entre les personnes, et en particulier de leurs rapports de production. Libéré de l'asservissement colonial, le paysan de l'Office devait acquérir des « réflexes » nouveaux :

« Courir au champ de coton sitôt la pluie, faire la guerre aux herbes, protéger le jardin du vent d'est, garer correctement les animaux et les matériels aratoires ; veiller à la nourriture du bétail de trait ; mettre le fumier à l'abri du soleil et de la grosse pluie ; tenir les engrais au sec ; les insecticides pétroliers loin du feu ; veiller à la propreté des concessions, de la place, des abords du puits, etc. » (1)

* * *

Les projets de semi-collectivisation et de collectivisation intégrale élaborés et mis en œuvre à l'Office au lendemain de l'Indépendance ont, dans l'ensemble, conduit à des échecs. Les colons ne voulaient pas être embrigadés dans des exploitations collectives ; et le travail qu'ils étaient contraints à faire sur les champs collectifs leur fournissait l'occasion de manifester leur refus par une mauvaise volonté systématique. A Lago-Tominian, de nombreux jeunes se sont enfuis peu de semaines après leur installation à l'Office, et le projet fut enterré quelques mois plus tard (2). Ces revers de la socialisation ont conduit les promoteurs de cette politique à faire la critique de leurs programmes et à réorienter leur action.

4. Réforme du système collectiviste en 1966

La réorganisation des champs collectifs en 1966 apporta des modifications importantes au système de production collective instauré précédemment (3). Ses principaux objectifs furent les suivants :

(1) Note n° 1015, Office du Niger, 25 mai 1961.

(2) Quand les promoteurs de la ferme collective de Lago-Tominian furent informés des premiers départs, il leur sembla d'abord qu'il ne s'agissait que de la désertion des jeunes les moins enthousiastes. A leurs yeux, donc, ces départs purifiaient en quelque sorte le corps des pionniers, en le débarrassant de ceux qui l'alourdissaient par manque de conscience politique et de volonté militante.

Dans la Note n° 1015 de l'Office du Niger, du 25 mai 1961, on lit :

« Ceux qui sont restés expliquent que leurs frères sont partis parce qu'ils ne comprenaient pas comment nous pouvions prévoir et la récolte à venir et le gain que chacun pouvait escompter. L'autre motif invoqué pour ce renoncement est qu'ils n'ont pas été habitués à travailler les pieds dans l'eau, au repiquage du riz [...] »

Ceux qui ont donné ces explications n'ont pas tardé à partir à leur tour, peu de temps après !

(3) Note n° 26/A.E., Office du Niger, 21 juin 1966.

« (a) [...] *Créer l'émulation* [souligné dans le texte] des travailleurs en les intéressant moralement et matériellement au fruit de leur travail.

« (b) [...] Promouvoir un *système de répartition du revenu* [souligné dans le texte] assurant une combinaison harmonieuse entre les intérêts particuliers et les besoins de toute la collectivité. »

Cette réforme reconnaissait que, dans la conjoncture du moment, la propagande politique n'était pas en mesure de se substituer au rôle moteur joué par l'intérêt individuel dans les processus de production. Aussi a-t-elle réintroduit ce facteur dans le système.

« Comment convaincre le paysan des avantages de la grande production en commun quand, en récompense de son travail fourni, il ne reçoit tout au plus que louanges et félicitations ? »

La réforme de 1966 maintient le principe du passage de l'exploitation individuelle à la « grande production » : « Il faut que petit à petit les champs collectifs s'agrandissent aux dépens des champs individuels ». Mais cette collectivisation doit se faire par étapes progressives, au fur et à mesure que les colons en découvrent les « avantages ». Pour familiariser les colons avec l'idée de collectivisation, chaque village continuera donc à cultiver un champ collectif, divisé en deux blocs ou davantage, pour susciter l'émulation. Des « brigades » de quinze travailleurs (hommes) sont constituées pour l'exploitation des « blocs coton », qui ont chacun une superficie d'un demi-hectare (1) ; les « brigades » mobilisées pour les « blocs riz », de même étendue, ne comptent que dix travailleurs. Ces cultures collectives doivent être intensifiées au maximum, par la mise en œuvre de « moyens de production sans cesse plus perfectionnés, [d']une technologie et [de] méthodes agro-techniques d'un niveau plus élevé » ; le recours aux façons mécaniques et les traitements divers sont vivement conseillés. Après déduction des redevances et frais de production dus à l'Office, les revenus des champs collectifs sont répartis en quatre parts. La moitié est distribuée entre les travailleurs. Le premier tiers du reste est versé au fonds indivis de la collectivité (magasins, centre d'accueil, matériel agricole, fonds de roulement, etc.) ; le second tiers va au groupement coopératif ; et le troisième seulement est versé à la caisse du Parti politique (2). La répartition du fonds de salaire est effectuée après la récolte « au prorata du nombre d'hommes/jours accomplis (nombre de sorties de la brigade au champ) ». A long terme, l'évolution envisagée est la suivante :

« A la longue, lorsque les champs collectifs prendront plus d'ampleur au détriment des champs individuels, la principale source de revenus du colon sera alors le domaine collectif, où sa rétribution sera exprimée en journées-travail, unité de mesure de la quantité et de la qualité du travail qu'il a fourni ; l'attribution quotidienne des journées-travail sera alors effectuée selon les principes [...] qui ont fait leurs preuves dans tous les pays socialistes [...]. »

Au niveau du village, les brigades de travail sont contrôlées par un comité présidé par le moniteur du village et comprenant le responsable du comité de village, le responsable du conseil de village et le responsable des jeunes. Au niveau de l'Unité de culture, leur contrôle est assuré par un comité de surveillance présidé par l'instructeur et comprenant le responsable politique de l'Unité, le responsable du groupement coopératif et le commissaire à la production.

(1) Comme on ne sait pas quelle était en 1966 la structure démographique de la population de l'Office, il n'est pas possible de déterminer avec précision quelle devait être la superficie d'un champ de coton collectif pour un village de 100 habitants.

Si on admet que la structure démographique des colons mosi n'a guère varié entre 1966 et 1971, étant donné qu'il n'y a eu dans l'intervalle que peu d'arrivées et peu de départs, on peut supposer qu'un groupe de 100 personnes comptait en 1966 21 travailleurs (hommes) de 15 à 55 ans. Un village de 100 habitants devait donc cultiver collectivement un champ de coton d'environ 70 ares.

Pour les villages de colons non mosi, qui n'ont pas connu la même hémorragie démographique que les villages mosi et qui comptaient de ce fait une proportion de travailleurs plus élevée, la superficie des champs collectifs de coton devait légèrement dépasser 85 ares pour 100 personnes.

A titre de comparaison, rappelons qu'en 1926 l'administration coloniale avait instauré l'obligation de la culture du coton sur champs collectifs de village dans plusieurs colonies de l'A.O.F. : sur terres sèches, l'obligation portait sur 4 ha par 100 habitants.

(2) Avant cette réforme, les revenus des champs collectifs étaient intégralement versés à la caisse du Parti politique.

Les changements intervenus en 1966 dans les méthodes de collectivisation n'eurent pas les résultats escomptés. Sur leurs champs collectifs réorganisés, les colons ne montrèrent pas plus d'entrain qu'auparavant. Aussi, en 1968, la suppression de ces champs fit-elle partie des mesures édictées par les nouveaux dirigeants politiques pour faire disparaître les séquelles du précédent régime.

5. Bilan de la politique de collectivisation

Ce rapide survol historique met en évidence que la politique de collectivisation menée à l'Office a échoué sous toutes ses formes, pour des raisons qui n'ont pas été prises en considération avec suffisamment d'attention par les promoteurs de cette action (1).

On a admis comme un postulat que « les habitudes communautaires héritées du passé » pouvaient être immédiatement et globalement transposées dans un contexte collectiviste moderne. Il n'y aurait pas de discontinuité entre ce qu'on a appelé « le socialisme africain traditionnel » et « le socialisme scientifique ». Or, ce postulat est faux. Il y a une solution de continuité radicale entre les formes d'organisation de la vie sociale et économique dans le cadre d'une société atteignant tout juste (ou dépassant de peu) le niveau de la subsistance, et ces formes d'organisation dans une société à technologie relativement avancée, capable de produire d'importants surplus économiques. Les vertus communautaires d'autrefois, tant prônées pour magnifier le visage de l'Afrique tel qu'on l'imagine avoir été avant qu'il ne fût défiguré par la colonisation, résultaient plus de nécessités pratiques que d'options éthiques. Les difficiles problèmes que posait la subsistance dans un milieu physique mal dominé ne pouvaient être résolus que dans le cadre de communautés locales, se confondant le plus souvent avec des groupes de parenté : la vie des individus devait être subordonnée aux besoins liés à la survie biologique et sociale des groupes. Dans la société mosi traditionnelle par exemple, s'il n'y a pas eu d'inégalités économiques vraiment importantes, cela n'était pas en raison d'un choix d'ordre moral ou politique pour un système de distribution égalitaire ; ce fut d'abord parce que le médiocre degré d'évolution du système agricole empêchait la production de biens en quantité supérieure à ce qui était indispensable pour satisfaire les besoins élémentaires. Au reste, dans la faible mesure du possible, la société traditionnelle a également connu une distribution inégale des richesses et du pouvoir ; et la nécessaire interdépendance des individus et des groupes était alors organisée dans le cadre d'une hiérarchie stricte, justifiée par une mystification idéologique. L'analyse des changements récents intervenus en pays mosi dans les modalités de l'organisation sociale de la production, et dans la vie sociale en général, révèle que les vertus communautaires ont tendance à disparaître dès que la réussite individuelle devient matériellement possible sans risque majeur pour l'existence de la société.

Le degré de l'évolution technologique commande dans une large mesure, au moins à long terme, les principaux aspects du système de production et du système social qui lui correspond (de façon plus ou moins adéquate). Il intervient notamment pour déterminer la dimension des groupes et la sélection des valeurs nécessaires à leur survie. D'une façon générale, on peut dire que moins le progrès technique est avancé, plus les groupes sont restreints et cohérents, disposant à leur niveau d'autorités et de structures de coopération efficaces, capables de compromettre l'identité sociale et la subsistance des individus récalcitrants. Mais les rapports de production, et particulièrement les formes de coopération, évoluent en même temps que les forces productives. Et le recours à des formes anciennes de coopération, qui avaient résulté de nécessités maintenant dépassées, ne permet pas de résoudre convenablement les problèmes posés dans une situation caractérisée par des nécessités et des possibilités nouvelles. Les autorités qui tentent d'imposer d'anciennes formes de coopération se condamnent nécessairement à échouer à plus ou moins brève échéance, dans la mesure où leurs choix sont dictés par une idéologie qui ne correspond plus à l'état réel du système de production existant et ne s'inscrivent plus à l'intérieur des limites que permet objectivement ce système. On ne devrait certes pas en conclure que la technologie et l'économique l'emportent en toute circonstance, par un déterminisme quasi mécanique, quels que soient les autres rapports sociaux en cause. L'idéologie, par exemple, peut s'imposer et demeurer

(1) La collectivisation de la production agricole s'est avérée une opération délicate dans tous les pays socialistes. En URSS, elle s'était traduite par un effondrement de la production ; dans divers secteurs, il a fallu attendre plusieurs décennies pour rattraper le niveau de production antérieur à 1917.

Affirmer que les principes collectivistes d'organisation et de rémunération du travail « ont fait leurs preuves dans tous les pays socialistes » (Cf. citation à la page précédente), c'est montrer autant d'ignorance que d'optimisme.

rer dominante dans certaines circonstances, de façon passagère au moins. Mais il se pose alors, de façon aiguë, un problème d'autorité : le problème de la nature et des modalités d'exercice du pouvoir, en rapport avec la charge émotionnelle de l'idéologie invoquée.

A l'Office du Niger, la technologie était relativement développée et le niveau de l'auto-subsistance était largement dépassé quand, après l'Indépendance, on a voulu collectiviser l'agriculture en essayant de faire jouer les réflexes communautaires traditionnels. Aussi n'est-il pas étonnant que les « habitudes communautaires héritées du passé » n'aient pas pu servir de ressort à la socialisation. Contrairement à ce qui avait caractérisé la société africaine traditionnelle, les colons n'estimaient nullement indispensable, en 1961, l'instauration d'un contrôle rigoureux des activités de production individuelles par la société : leur survie était confortablement assurée par d'autres mécanismes. Et il est remarquable que la stratégie employée par les colons, pour sauvegarder leur univers traditionnel des empiétements de la nouvelle administration, fut précisément de défendre le système social et économique qui avait antérieurement été préconisé par l'Office et rejeté par eux. Ils n'ont pas voulu abandonner un système de production où ils ont su se réserver, malgré les contraintes, une sorte d'autonomie dérobée. Ils n'ont pas accepté de renoncer à leurs ressources individuelles et à la convertibilité de celles-ci en avantages sociaux. Ce qui a en fin de compte déterminé leur refus, c'était une structure socio-économique globale, dominée par l'état réel des rapports sociaux ; les motivations idéologiques et politiques ont été impuissantes à la transformer. A leurs yeux, l'option socialiste des dirigeants maliens ne résultait pas d'une nécessité pratique, ressentie comme telle. Elle constituait hors de leur univers un libre choix d'ordre essentiellement éthique et politique, elle était un pari pour un type particulier de civilisation parmi d'autres possibles. Ce n'est pas le lieu, ici, de discuter des raisons qui ont motivé ce choix, ni des moyens qui furent utilisés pour le justifier devant les masses paysannes et devant les colons ; le but de cet exposé a uniquement été de rappeler, à propos d'une série d'expériences, qu'un socialisme moderne ne saurait trouver de façon immédiate son assise naturelle dans le « socialisme africain traditionnel » (1).

Il s'est avéré impossible de mettre entre parenthèses, comme si elles n'avaient pas existé, les vingt années écoulées depuis la création de l'Office. Pendant ce temps, des paysans sortis de leur milieu traditionnel avaient individuellement assuré leur subsistance et acquis un certain confort, en s'insérant vaillamment que vaillamment dans le système de production mis à leur disposition par l'administration coloniale. De nombreux colons avaient réussi à s'enrichir et à améliorer leur situation sociale dans le cadre semi-libéral de l'Office. Ils n'étaient pas enclins à délaisser, pour des idéaux abstraits à leur point de vue, ce qu'ils avaient acquis. Le nationalisme et le socialisme n'avaient guère de sens pour eux. Quant aux « mauvais colons » privés de leurs terres et intégrés d'autorité dans les exploitations collectives, on ne saurait s'étonner qu'ils ne se soient pas subitement révélés de fervents pionniers du socialisme sur les terres qu'on venait de leur enlever. L'opposition des colons constitua donc le plus grave obstacle à la politique de collectivisation.

* * *

Dans le climat de combat idéologique qui dominait à l'époque la pensée et l'action des dirigeants du Mali, c'est l'administration coloniale qui a été rendue responsable de cette situation :

« Là encore, nous avons à déplorer la conséquence d'un acte de sabotage délibéré des colonialistes qui avaient créé et entretenu parmi les colons l'illusion que les terres mises à leur disposition deviendraient un jour leurs propriétés personnelles. C'est pourquoi il n'a pas été surprenant de constater la grande déception qui s'empara de certains colons (en particulier ceux qui employaient la main-d'œuvre salariée), quand la nationalisation

(1) Lorsque l'administration coloniale avait institué l'obligation de la culture du coton sur champs collectifs de village, elle avait également cru qu'il n'y avait pas de solution de continuité entre les formes traditionnelles d'organisation du travail communautaire et le travail collectif sur ces champs. En réalité, il existait des différences essentielles et irréductibles entre ces deux formules. En voici une succincte énumération, d'après une étude que nous avons faite dans l'Ouest-Mosi : à la liberté de se rendre à une invitation de culture était substituée l'obligation ; l'ambiance de festivité faisait défaut ; la fourniture de travail n'impliquait aucun service en retour ; les séances de culture obligatoires se trouvaient fréquemment en concurrence avec des travaux de culture urgents sur les champs consacrés à la production des biens vivriers ; enfin, le profit retiré de ce travail était médiocre, voire inexistant.

de l'Office est venue mettre un frein à ces propos manifestement démagogiques des tenants de l'ancien régime. » (1)

Ce procès de l'administration coloniale relevait plus de la propagande politique que de l'analyse critique. Toutefois, on ne peut nier que cette administration ait laissé se développer à l'Office des inégalités de plus en plus importantes, et que la plus vive opposition à la socialisation soit effectivement venue des colons ayant réussi à tirer profit de l'exploitation de métayers ou d'une main-d'œuvre salariée. D'où, la pertinence de la consigne suivante, qui vint trop tard et dont il ne fut guère tenu compte :

« Il est d'une grande importance qu'au lieu de considérer tous les habitants du village comme un ensemble ayant « des habitudes communautaires héritées du passé », il serait plus objectif de faire la part de ceux qui travaillent effectivement dans les champs collectifs de ceux qui ne font pratiquement rien. » (2)

* * *

En somme, les difficultés de la collectivisation ont été multiples. D'une part, on a voulu arrêter une évolution en cours bien qu'elle donnât satisfaction à la majorité des personnes qu'elle concernait directement. La collectivisation portait en effet le plus grave préjudice à ceux précisément qui avaient le mieux réussi dans l'exploitation des facteurs de production existant à l'Office. Les colons qui employaient une main-d'œuvre non familiale et ceux parvenus à augmenter de façon importante leur cheptel vif et mort appréhendaient le plus l'application de mesures socialistes. D'autre part, il a fallu mobiliser les colons sur le plan idéologique. Or on a vu que le recours à l'arsenal culturel traditionnel n'était pas adéquat ; et la masse des colons était à ce moment peu sensible aux exigences liées à la construction d'une nouvelle nation indépendante. Pour les colons étrangers en particulier, les notions relatives au développement du Mali indépendant ne comportaient aucune charge affective. En troisième lieu, on note que la collectivisation a été réalisée par des moyens bureaucratiques et contraignants, malgré les précautions formelles prises, ont été perçus par les colons comme venant de l'extérieur (3). L'autorité de l'administration malienne leur a été par moments plus pesante que celle de l'ancienne administration coloniale, tandis que leur travail ne leur procurait plus les bénéfices d'autrefois. Enfin, le passage de l'exploitation individuelle à l'exploitation collective a encore été compromis par des erreurs commises dans la définition des programmes techniques de production. Le repiquage du riz dans des rizières au sol médiocre et mal plané demandait un effort considérable pour un surplus de production dérisoire ; converties à la culture cotonnière, des terres insuffisamment drainées produisaient des récoltes minimales ; on a pratiqué une mécanisation à outrance, qui s'est révélée plus onéreuse que profitable ; et on a cru que certaines innovations relevant des techniques les plus modernes allaient entraîner une révolution agricole décisive. Imposée à des paysans qui n'en voulaient pas, sans idéologie adéquate, bureaucratique et contraignante, insuffisamment préparée sur le plan technique, la politique de collectivisation de la production ne pouvait pas réussir, malgré les sentiments généreux qui l'ont inspirée (4).

(1) Note n° 26/A.E., Office du Niger, 21 juin 1966.

(2) Note n° 26/A.E., Office du Niger, 21 juin 1966.

(3) On imagine que ce sont des considérations relatives à la liberté et à la responsabilité individuelles qui, en 1960, ont inspiré la procédure consistant à exiger que les travailleurs des exploitations collectives s'engagent par écrit à consacrer leur force de travail en priorité à la culture des « blocs collectifs ». Mais que pouvait signifier, pour des colons souvent analphabètes, un tel engagement — entre un individu isolé et une administration toute puissante ?

(4) Les options socialistes des dirigeants maliens ont été partagées par certains assistants techniques français, qui ont servi à l'Office du Niger au cours des premières années après l'Indépendance. Diverses notes de 1960 et 1961, relatives à la collectivisation de la production à l'Office, portent la signature d'un administrateur de la France d'Outre-Mer, qui fut délégué au Paysannat.

En 1971, l'observateur s'étonne de la naïveté dont témoignent certains projets de rénovation sociale et économique élaborés dix années plus tôt. C'est oublier les grands espoirs que souleva la décolonisation à ses débuts. Presque tout paraissait possible dans la conjoncture créée par l'avènement de l'Indépendance.

Affranchi des multiples formes d'esclavage du joug colonial, ou considéré comme tel, le citoyen du Mali indépendant était imaginé comme une créature nouvelle et libre, parfaitement disponible. Les désillusions ne se sont pas fait attendre, et ont été amères. L'accumulation d'expériences malheureuses induit aujourd'hui à une circonspection désabusée, peu favorable aux indispensables innovations.

* * *

Ce constat d'échec n'autorise nullement à affirmer que le type d'exploitation agricole institué par l'administration coloniale avait été le plus satisfaisant possible. Et on n'en conclura pas davantage que ce type d'exploitation aurait dû et pu être maintenu après l'Indépendance du Mali.

Les exploitations conformes au modèle conçu par les promoteurs de l'Office ont toujours été exceptionnelles ; la généralisation de ce type d'entreprise agricole s'était révélée impossible pour de multiples raisons. Comme les structures coutumières, les représentations traditionnelles étaient demeurées vivaces, s'opposant à l'émergence de cellules conjugales autonomes, rejetant le principe même de l'intégration dans un système économique caractérisé par la recherche d'un profit maximum, et refusant la soumission rigoureuse aux exigences techniques d'une mise en œuvre rationnelle de tous les facteurs de production. Une nouvelle orientation s'imposait donc au moment de l'Indépendance, en raison de l'inadéquation du modèle élaboré pendant la colonisation. Mais d'autres motifs impérieux se sont ajoutés au précédent pour commander un changement. A moins de léser sa paysannerie traditionnelle, le Mali ne pouvait pas supporter le lourd déficit chronique de l'Office où vivait une minorité privilégiée, partiellement composée d'étrangers. Enfin, non seulement l'éthique socialiste adoptée par les dirigeants leur imposait d'user d'abord des ressources nationales pour des actions de développement profitant à l'ensemble de la masse paysanne ; elle leur dictait encore d'enrayer les processus d'exploitation internes à l'Office, qui permettaient à certains colons de s'enrichir au détriment d'autres colons ou d'une main-d'œuvre extérieure (métayers ou salariés). Des réformes radicales s'imposaient donc pour que cette infrastructure agro-industrielle cessât d'être un fardeau du point de vue financier, et devînt pour le pays une source de richesse et un instrument de développement.

A propos de l'échec de la politique de collectivisation on pourrait, comme autrefois à propos des échecs rencontrés par l'administration coloniale, se demander s'il faut « jeter la pierre » aux promoteurs de cette politique. Non sans ironie, on serait alors amené à donner la même réponse que naguère : « Connait-on une expérience qui ne se fasse aux dépens de celui qui la tente ? » (1). Maintenant, d'autres formules sont à rechercher pour faire de l'Office une entreprise de production rentable et un pôle de diffusion de méthodes et de représentations nouvelles.

(1) Un problème social et humain particulier au Soudan..., Office du Niger, p. 2.

CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous n'avons pas tenté de dresser un bilan exhaustif de l'action de l'Office, nous n'avons pas essayé de mesurer d'une façon systématique l'écart entre les buts officiels de l'entreprise et les réalisations effectives, et nous n'avons pas davantage cherché à en évaluer le coût : tels n'étaient pas nos objectifs. D'autre part, nous n'avons fait qu'aborder, dans quelques notations rapides, les problèmes relatifs aux rapports entre les divers acteurs sociaux à l'intérieur des communautés locales et ceux des rapports réels entre ces communautés et les agents de l'Office. Il s'agit là de problèmes d'une importance primordiale du point de vue sociologique, mais des séjours prolongés dans les villages auraient été indispensables pour rassembler la documentation nécessaire pour en traiter. Les descriptions et les remarques qui composent ce texte se rapportent surtout à la manière dont les colons organisent et perçoivent leur existence à l'Office, à leur façon de vivre concrètement leur insertion dans un cadre défini par des normes étrangères à leur univers traditionnel.

Dans l'ensemble, il est apparu que les colons sont plutôt satisfaits des conditions de vie qui leur sont offertes à l'Office, surtout s'ils comparent leur situation à celle de leurs parents restés au Yatenga. Sans doute déplorent-ils la dégradation des sols et du système hydraulique, ainsi que les préjudices subis de fait de certaines options politiques. Mais, si les colons qui considèrent leur implantation à l'Office comme définitive sont très rares, la plupart comptent rester sur les terres irriguées aussi longtemps qu'ils y trouveront leur avantage.

En guise de conclusion, on examinera comment et pourquoi le colon réel ne s'identifie pas au colon idéal imaginé par les agronomes et les économistes pour la mise en valeur rationnelle des périmètres de l'Office. Cela s'impose d'autant plus que les expériences de collectivisation ont révélé, sous un angle particulier mais non moins significatif, que les orientations choisies après l'Indépendance n'ont pas eu raison des habitudes mentales et pratiques héritées de l'époque antérieure et officiellement dénoncées. On a continué à traiter le colon comme s'il était réellement ou pouvait rapidement devenir tel qu'on voulait qu'il fût, au lieu de le reconnaître d'abord tel qu'il était (1). L'image du colon modèle a été changée de façon arbitraire, sans qu'il fût tenu compte de la réalité. De petit producteur individuel, objectivement inséré dans un système économique moderne mais vivant concrètement selon ses habitudes traditionnelles, le colon a été idéalement converti et promu subitement producteur socialiste. Ses cadres ethniques devaient se dissoudre sans délai dans un mouvement nationaliste qu'il considérait comme improvisé. Du jour au lendemain, on exigea du colon qu'il se comportât comme si l'imaginaire s'était mué en réalité. Aussi les échecs se sont-ils inévitablement succédé comme dans le passé, et on a continué à les imputer aux colons — à tort.

* * *

Dès le départ, le succès de l'entreprise a semblé en grande partie dépendre des possibilités de créer le type de colon requis pour mettre en valeur cette sorte de périmètre selon l'unique système d'exploitation qui paraissait adéquat. Le profil du colon a donc été tracé avant toute

(1) Cf. G. REMY, *op. cit.*

expérience, en fonction de l'aménagement, et secondairement en fonction de considérations éthiques inspirées par une conception occidentale du progrès. Le colon idéal a été défini abstraitement, selon des normes techniques, économiques et culturelles étrangères à l'univers africain traditionnel ; il a été imaginé indépendamment du paysan qui devait endosser ce modèle. Certes, il serait injuste d'omettre que les inconvénients d'une telle démarche n'ont pas échappé à tous les promoteurs de l'Office. E.L. BELIME avait tenté de les prévenir dès 1920 : « En l'occurrence, ce ne sont pas les plans préétablis qui déterminent l'immigration des indigènes vers les terres à coloniser, mais cette immigration elle-même qui commande les plans d'aménagement et d'exploitation » (1). Plus tard, la présence d'un ethnologue au sein de l'équipe de direction de l'Office a témoigné d'une préoccupation semblable. Mais, ces bonnes intentions ont-elles suffi pour infléchir les effets de la multiple contrainte organisée qui était inhérente aux lourdes structures techniques, économiques et administratives mises en place à l'Office ?

A la suite des initiateurs de cette colonisation agricole, on a périodiquement rappelé que l'Office ne devait pas seulement être une entreprise technique et économique ; mais que sa vocation était de promouvoir une paysannerie moderne, solidement enracinée dans ses terroirs aménagés et sachant en tirer le meilleur profit, relativement autonome par rapport au Yatenga. Le colonat de l'Office devait servir de modèle pour le développement des populations rurales traditionnelles de l'Ouest africain. On peut rappeler à ce sujet les propos tenus par M. BAUZIL, Directeur général adjoint de l'Office, en 1938 (2) :

« Pour amener et maintenir de plein gré sur les terres irriguées le nombre de colons nécessaire, il faut qu'ils y soient chez eux — pas de salariat, un colonat [...]. La colonisation soudanaise est autant œuvre d'éducation que de mise en valeur. »

On sait ce qu'il en a été. L'humain est sans cesse resté sous le coup de contraintes politiques ou économiques, et à la traîne de nécessités techniques réelles ou illusives, résultant de programmes souvent remaniés et perpétuellement inadéquats. Dans ce contexte, chaque réalisation partielle entraînait de nouvelles difficultés, rendant plus ardue la solution des problèmes d'ensemble. Rappelons que les périmètres aménagés ont toujours été à la fois trop et pas assez vastes ; mais que, somme toute, leur extension a soulevé plus de problèmes qu'elle n'en a résolus. Contrairement aux pratiques officiellement préconisées, on a recouru à la contrainte pour amorcer le peuplement de l'Office. Puis la pénurie provoquée par la Seconde Guerre mondiale a obligé les dirigeants de l'Office à s'occuper davantage de production que de promotion humaine (3). Après la guerre, les programmes d'extension des périmètres, les changements des plans culturels et les innovations techniques se sont succédé sans jamais permettre d'atteindre le succès qui en était attendu.

L'existence d'un fossé, séparant inévitablement l'encadrement (européen) des colons, n'a pas échappé aux dirigeants de l'Office de l'époque coloniale. C'est en vue de combler cet écart, dans la mesure du possible, qu'ils ont fait appel à un « ethnographe spécialiste des questions sociales, psychologiques et religieuses ». Celui-ci devait « étudier, d'abord, les difficultés [se présentant] sur le plan humain dans la société d'immigrants ; [...] dépister, aussi, les tendances migratoires des peuples vivant dans une aire géographique donnée et, ensuite, [...] suggérer les solutions [paraissant] les meilleures, selon le cas, en vue d'une fixation de l'homme sur les terres qu'il vient travailler » (4). On ne doit, toutefois, pas être dupe à ce sujet : la présence de l'ethnologue devait surtout permettre au système de fonctionner pour la production. Le spécialiste des questions humaines avait à définir les modalités pratiques du passage de l'univers traditionnel à l'univers défini a priori par l'Office, à déceler les obstacles et les freins empêchant ou entravant cette évolution, ainsi que les voies susceptibles de l'assurer au moindre coût. Mais il ne lui était

(1) E. L. BELIME, 1921, p. 144.

(2) M. BAUZIL, Notes sur les méthodes de colonisation indigène de l'Office du Niger, p. 4, cité dans : Un problème social et humain particulier au Soudan..., Office du Niger, p. 2.

(3) « Une fois les quelques villages riverains absorbés, la colonisation a dû faire appel à l'immigration. Les superficies s'étendaient, il fallait peupler un désert ; puis ce fut la guerre et il fallut nourrir le Sénégal, faire du riz, faire du coton, asseoir la rentabilité de l'entreprise. Ni les facilités données par la chefferie traditionnelle, ni les méthodes de l'effort de guerre n'étaient faites pour améliorer la qualité du recrutement. », dans : Un problème social et humain particulier au Soudan..., Office du Niger, p. 2.

(4) D. ZAHAN, II, p. 3. Un peu plus loin dans le même texte, l'auteur précise que « la démographie et la statistique, à elles seules, seraient incapables de déterminer [...] toutes les coordonnées sociales et humaines dont la connaissance est indispensable pour assurer la réussite de la colonisation ».

pas demandé de déterminer concrètement quelles étaient, au préalable, les conditions d'un développement harmonieux de la paysannerie qui devait produire les colons modèles. Les principales options de l'Office avaient été définitivement prises en son absence, en fonction des contraintes techniques et financières, sans qu'il fût réellement tenu compte de leurs implications humaines. Le même malentendu se produit encore fréquemment de nos jours à propos de la participation de sociologues, psychologues ou psychosociologues à la définition des programmes de développement ou à leur réorientation après un échec. Il ne s'agit, dans bien des cas, que d'une participation illusoire, devant fournir une caution morale et scientifique à des projets techniques et économiques élaborés selon des critères abstraits préétablis.

En deçà et au delà des discours sur la formation du paysan moderne, la rationalité du modèle élaboré par l'Office a toujours été commandée par des objectifs de production : assurer l'amortissement et la rentabilité des infrastructures. Il s'agit d'une rationalité autonome, découlant d'une finalité qui agit comme un principe interne d'organisation totale, et qui se présente comme un impératif absolu et permanent. Mais cette rationalité est étrangère à celle qui commande le comportement des colons qui, eux, vivent dans un univers où divers rapports sociaux dominent l'importance accordée à la production. Dans ces conditions, la mise en contact du système de l'Office avec le système traditionnel a conduit à une juxtaposition et à une concurrence, mais non à une intégration. En soi, chaque système a sa cohérence propre et se suffit à lui-même en quelque sorte. Mais leur rencontre s'est traduite par un enchevêtrement d'incohérences, que seul le colon a réussi à dépasser d'une certaine manière, à son bénéfice immédiat (opposé au profit à long terme envisagé par l'Office). Pour le colon, la production n'est qu'un moyen pour atteindre d'autres objectifs ; elle ne saurait constituer une fin en soi, ni à plus forte raison un objectif prioritaire permanent. A aucun moment, le colon ne s'est donc comporté comme cela semblait nécessaire pour rentabiliser l'énorme infrastructure créée à l'Office. Il n'est pas devenu cet entrepreneur agricole individuel, avant tout intéressé par le développement de son exploitation, acharné à obtenir le rendement maximum et le plus grand profit, et réinvestissant sans cesse en vue de nouveaux profits. Le colon ne cherche pas à produire en fonction des normes qui s'imposent à l'Office en tant qu'entreprise économique soumise à des exigences de productivité maximale ; et, de ce fait, il empêche une gestion équilibrée de l'affaire et l'amortissement des installations. Le colon produit en fonction de ses besoins à lui, déterminés par son univers social traditionnel. C'est ainsi que se définit pour lui le meilleur usage des facteurs de production mis à sa disposition. En fait, le colon se contente d'une sorte d'économie de subsistance confortable. Il reste d'abord « un enfant du Yatenga », c'est-à-dire une personne dépendante des structures et des valeurs de la terre de ses ancêtres, et satisfaite de cette dépendance.

En d'autres termes, l'Office et le colon ne privilégient pas les mêmes valeurs, le même type de rapports sociaux. Les critères de réussite ne sont pas identiques pour l'Office et le colon. Ce dernier ne recherche pas l'autonomie économique et sociale que permettrait sa situation de producteur individuel. C'est avant tout le maintien de son insertion dans le contexte social traditionnel qui lui importe, c'est la confirmation de sa dépendance fondamentale. L'aisance offerte à l'Office n'est elle-même appréciée que dans la mesure où elle est compatible avec la conservation de l'ordre traditionnel et des sécurités qu'il comporte. L'amélioration de la subsistance ne doit pas entraîner de changement majeur dans les habitudes sociales. L'appréhension des colons devant les bouleversements qu'entraînerait pour eux leur adhésion à l'optique de l'Office est une attitude globale et fondamentale, se référant à l'ensemble du système des structures et des valeurs. Il ne s'agit pas d'une réticence seulement pratique et superficielle. Les techniciens s'abusent quand, pour se consoler de leur insuccès, ils s'imaginent parfois avoir affaire à des colons paresseux, ou repentants. Car c'est avec une conviction sûre et tranquille que le colon considère généralement son point de vue comme le meilleur (pour lui), et il s'y conforme avec persévérance, sans beaucoup hésiter. Qu'occasionnellement il déclare l'inverse, par soumission apparente aux instances susceptibles de le contraindre, n'y change rien. Pour juger de sa situation, le colon se rapporte à une autre échelle de valeurs que l'Office. Il y a, du reste, une certaine ironie à constater que la société réelle fonctionne principalement selon les normes des colons, à la satisfaction de ceux-ci, malgré les incohérences dénoncées par les observateurs extérieurs et par l'administration qui finance l'entreprise. Le modèle rationnel élaboré par l'Office n'a jamais pu être concrètement imposé : il se grippe et se bloque dès qu'on l'applique à la réalité.

C'est parce que les techniciens de l'Office n'ont pas saisi que leurs projets mettaient radicalement en cause une totalité organisée de structures et de valeurs, et portaient atteinte aux bases même de la sécurité fondamentale des colons, qu'ils ont pu croire à l'efficacité quasi auto-

matique de l'exemple et de la bonne parole des agents d'encadrement. Situait leur intervention à un niveau très superficiel, il leur a toujours semblé que le progrès souhaité se réduisait à un simple transfert de techniques par vulgarisation agricole. Si cette illusion n'était pas répandue, il n'y aurait pas lieu de s'y attarder. Mais il s'agit bien d'une illusion tenace et générale ; aussi est-il intéressant de rappeler la formulation remarquablement sommaire qui en avait été faite à l'Office (1).

« On pouvait penser que la participation à une forme d'agriculture plus évoluée, l'exemple permanent de l'Européen, de ses machines et de ses techniques, un niveau de vie amélioré et la soif de s'élever dans la hiérarchie du monde rural africain, on pouvait donc penser que ces facteurs suffiraient à l'évolution des colons de l'Office et suppléeraient l'étonnante omission d'une infrastructure même sommaire d'enseignement général et agricole.

Le système même d'encadrement des colons impliquait l'idée de formation et de promotion des encadrés. »

* * *

Le grief majeur retenu contre les colons est de n'avoir pas fourni un effort correspondant aux capacités de production de l'infrastructure mise en leurs mains (2). A ce sujet, on doit d'abord noter que l'inertie opposée par les colons aux entreprises des techniciens relevait parfois de la simple prudence, qui est à la base de toute sagesse paysanne. Cela mérite d'être rappelé, même si on ne doit pas en exagérer la portée. De multiples initiatives techniques, de nouveaux programmes de culture, des réorientations et des conversions de toutes sortes ont été présentés aux colons comme devant enfin leur assurer inévitablement la fortune. Or l'expérience leur a appris au fil des années qu'ils sont souvent les victimes de projets techniquement ou humainement insuffisants. De toute manière, ils ne voient pas les plans selon la même optique que ceux qui les élaborent. Ils savent qu'ils sont les premiers et les seuls à subir les conséquences éventuellement mauvaises de ce qu'on leur impose. Pour la mise en œuvre des plans, les colons ne sont pas consultés ; et après leur échec, non seulement les colons ne sont pas dédommagés des préjudices qu'ils essuient de ce fait, mais c'est encore eux qui se trouvent être accusés de l'insuccès. S'ils ont rechigné à cultiver du coton dans des casiers qu'il était impossible de drainer convenablement, ou à repiquer du riz dans des rizières au sol médiocre et mal nivelé, dont les aménagements n'assuraient pas une suffisante maîtrise de l'eau, c'était en connaissance de cause. Eux savent ce que peuvent ou ne peuvent pas leurs charrues et leurs attelages, sur les sols compacts et lourds, contre les plantes adventices ; et ils ont fini par connaître les avantages et les inconvénients, ainsi que le coût de la culture motorisée. Au reste, les dettes leur rappellent de manière permanente les leçons du passé. Leur inertie a bien souvent eu pour premier fondement l'expérience concrète de la difficulté des tâches qui leur étaient prescrites : ils savent apprécier si le profit escompté d'un effort supplémentaire est en rapport avec le supplément de peine requis, et il faut bien avouer que l'effort exigé des colons a fréquemment été sans nécessité et vain. Si le colon s'est toujours montré réticent à intensifier ses cultures, ce n'est pas seulement à cause de ses habitudes traditionnelles de culture extensive. Mais c'est surtout parce que l'intensification exige beaucoup de travail pour un profit médiocre, compte tenu des conditions locales de la production ; et parce qu'elle ne semble nullement s'imposer dans les trop vastes espaces aménagés de l'Office. En outre, il est vrai que l'effort supplémentaire demandé s'est parfois révélé impossible à cause des goulots d'étranglement dans les temps de travaux ; notamment quand cet effort devait porter atteinte à des activités très valorisées, telles que la culture du mil hors casier.

Par ailleurs, le comportement des colons est profondément déterminé par la perception qu'ils ont de l'Office. En bref, l'Office est maître de tout et s'occupe de tout. Dans une région

(1) Considérations sur le problème du paysannat à l'Office du Niger, Office du Niger, p. 2.

Quand, dans le même texte, on lit quelques lignes plus bas que les Associations agricoles indigènes avaient en particulier comme objectif « de donner aux colons le sens de l'économie, de la prévision, et le goût des responsabilités », on pourrait comprendre qu'on leur déniait ces qualités antérieurement à leur prise en charge par l'Office.

(2) J. Y. MARCHAL (*op. cit.*) a noté, à juste titre, que l'exploitation en régie directe n'a pas prouvé que le colon constitue réellement le principal obstacle à la mise en valeur rentable des périmètres. Il faut cependant ajouter que l'exploitation en régie directe a été, elle aussi, effectuée selon des options critiquables. Le salariat aurait peut-être été moins onéreux qu'une mécanisation à outrance.

presque désertique, l'Office a fait les périmètres et les villages — canaux d'irrigation et de drainage, pistes, habitat et équipements collectifs. L'Office a établi tous les plans ; puis le creusement des canaux, les travaux de remblai pour les digues, le nivellement des parcelles, et la plupart des constructions ont été son œuvre, que ce fût par le travail forcé, le salariat ou par les machines. L'Office attribue la terre, fournit le crédit, les outils et le service de ses engins, surveille la production, assure l'encadrement agricole, s'occupe de l'entretien des infrastructures, transforme et commercialise les céréales non destinées à la consommation directe, et l'administration approvisionne en marchandises de première nécessité les magasins des coopératives. En principe, l'Office fournit aux colons tout ce dont ils ont besoin, et tient leurs comptes d'exploitation. Enfin, l'Office administre les colons : contrôle les autorités locales, suit l'évolution démographique, accorde ou refuse toutes sortes de permissions (concernant les relations avec le Yatenga notamment). Peu de domaines échappent à sa compétence. L'Office apparaît, en somme, comme une sorte de providence totalitaire, toute puissante et omniprésente. A la contrainte généralisée que secrète cette organisation, les familles et les communautés du colonat réagissent en se repliant sur elles-mêmes. Il en résulte la quasi impossibilité pour les individus comme pour les groupes de développer une vie sociale normale. Même l'évolution naturelle des communautés s'en trouve bloquée. Et en tant que producteurs individuels, les colons se comportent comme des manœuvres temporaires à l'égard de leur employeur, mais non comme des associés directement intéressés par la marche globale de l'entreprise (1). Tout en profitant au mieux de la sécurité alimentaire et du niveau de vie assuré sur les terres irriguées, les colons demeurent d'une certaine manière en marge de l'Office. Ainsi s'explique qu'ils ne participent guère à l'entretien de l'infrastructure, qu'il s'agisse du système d'irrigation et de drainage qui conditionne directement leur production, ou des bâtiments et magasins collectifs, ou encore des pistes. Ils estiment que l'administration doit elle-même pourvoir à l'entretien de ses installations. L'Office n'est pour la plupart qu'une concession étrangère.

Beaucoup de colons attachent une importance très grande aux activités qu'ils exercent hors du contrôle de l'Office, en particulier aux cultures de mil qu'ils pratiquent à l'extérieur des périmètres irrigués. En ne relevant que de leur initiative, ces cultures constituent pour eux une sorte de domaine réservé où ils jouissent d'une autonomie d'autant plus précieuse qu'elle leur manque par ailleurs. D'autre part, ces cultures leur assurent des ressources, parfois appréciables, qui ne sont grevées d'aucune obligation envers l'Office. Enfin, elles leur procurent une nourriture qu'ils considèrent comme un complément indispensable du riz produit dans les parcelles aménagées. Fondamentalement, leur intérêt pour les cultures vivrières traditionnelles traduit une réaction de défense, de conservation, face à des processus qui entraînent inexorablement ceux qui s'y engagent dans une situation de dépendance vitale par rapport à un système extérieur, incompréhensible et apparemment arbitraire. Le colon se rend compte qu'il n'a pas de place propre dans le système qui lui est proposé, mais se trouve réduit à n'être qu'un facteur de production interchangeable ; il lui est évident qu'il ne saurait avoir aucune prise sur ce système. Aussi, y rentrer comporte à son avis bien plus d'inconvénients et de risques que d'avantages. Seules les cultures vivrières non contrôlées, qui garantissent la subsistance, sont en mesure d'assurer au colon cette autonomie à laquelle il tient par dessus tout. Le soin qu'il apporte à la culture de ses champs hors des périmètres exprime précisément son besoin de recréer une forme symbolique d'univers traditionnel, maîtrisé parfaitement et de manière immédiate, pouvant servir de cadre de communication en dehors du champ social dominé par l'Office.

En examinant l'attitude des colons à l'égard de l'argent, il se confirme que la plupart d'entre eux se situent en marge de l'univers économique théoriquement institué par l'Office. N'ayant guère de besoins qu'ils ne puissent satisfaire, ils ne sont en général que modérément portés à se procurer des revenus monétaires. L'argent acquis n'est pas utilisé selon une logique conforme à la rationalité préconisée par les promoteurs du colonat. On a déjà noté que les colons ne se perçoivent pas comme des entrepreneurs dirigeant des exploitations agricoles modernes, à hautes

(1) Le comportement des colons à l'égard de l'Office n'a guère varié dans le temps, et les dirigeants de l'Office s'en sont toujours plaints en termes à peu près semblables. Dans la note intitulée : *Considérations sur le problème du paysannat à l'Office du Niger* (p. 3), on lit par exemple ceci :

« Si le colon n'est pas rapidement mis en mesure de comprendre le lien d'interdépendance qui l'attache à l'Office du Niger, si au lieu d'assister, de revendiquer et d'esquiver il n'est pas appelé à participer, la Direction de l'Office risque de se trouver bientôt devant une masse de gens à mentalité de salariés dont les exigences ne pourront être contenues ; et l'exploitation ne manquera pas de pâtir gravement d'un tel état de choses (par le non-paiement des redevances et des dettes, par la fuite des produits de collecte et par le non-entretien du fonds).

possibilités théoriques ; ils n'investissent guère dans le système de production. Ils dépensent leurs ressources selon des stratégies traditionnelles. Or, celles-ci n'ont été conçues qu'en fonction de masses monétaires médiocres, et se trouvent de ce fait assez limitées. Au-delà d'un certain niveau de consommation, l'enrichissement n'a pas de sens s'il n'est pas convertible en prestige social ; mais une telle conversion ne saurait évidemment se réaliser que selon des normes reconnues par les collectivités. Ainsi, l'argent ne crée pas automatiquement une rupture avec les représentations et les habitudes héritées du passé, il ne jette pas nécessairement celui qui le détient dans l'univers déterminé par l'usage de la valeur monétaire comme facteur de profit. D'autres valeurs sont demeurées prépondérantes pour les colons, l'ancien système des représentations n'a pas été globalement mis en question. A ce propos, il faudrait savoir si les colons ont collectivement atteint le seuil à partir duquel l'argent est en mesure d'assurer aux individus riches la sécurité et le prestige qui sont assurés par d'autres valeurs en dessous de ce seuil. Il semble qu'il n'en soit pas ainsi. Les masses monétaires en circulation à l'Office n'ont sans doute jamais représenté un volume suffisant pour déterminer des mutations qualitatives à l'intérieur de l'univers économique des colons (1). Cette supposition pourrait contribuer à expliquer que le colonat n'ait pas atteint une véritable autonomie par rapport au Yatenga.

En fait, l'espace économique que le colon saisit comme étant concrètement le sien ne dépasse pas les limites du terroir villageois où il cultive ses parcelles. Il n'a pas, au sens strict, de rapports véritablement économiques avec l'Office, ni avec le Yatenga. Les relations avec l'Office sont de l'ordre de la contrainte (ponction opérée pour payer les taxes et les redevances, monopole de la commercialisation) ; tandis qu'avec le Yatenga, les relations ne sont pas vraiment économiques, mais sociales. Les céréales et l'argent envoyés au pays mosi n'ont que des fonctions directement ou indirectement sociales. Autant dire que, du point de vue économique, les colons restent enfermés dans une sphère déterminée par les divers aspects de leur subsistance. Ils cultivent pour se nourrir et survivre avec leurs familles proches et lointaines ; mais ils ne produisent comme surplus destinés à l'extérieur que la part absolument nécessaire pour le simple maintien des moyens assurant la subsistance. Sauf exception, en effet, les colons ne travaillent pas pour vendre le fruit de leur travail, pour tirer un profit d'une part de récolte qu'eux-mêmes engageraient délibérément dans des circuits d'échange. Ils ne cherchent pas à obtenir une production maximale, mais il leur suffit d'atteindre un seuil de sécurité et de confort physique et social convenable selon les critères traditionnels. La part de la production qui est transformée en numéraire correspond à des nécessités inévitables (impôt, taxes, redevances), aux besoins de la consommation courante, ou à des obligations sociales (envois au Yatenga). L'argent n'est qu'un détour, un moyen, pour répondre à des injonctions de l'extérieur ou bien pour obtenir autre chose, il n'est pas investi en fonction de sa capacité propre de produire du profit.

Les colons n'ont pas cherché à s'identifier au colon idéal imaginé par les promoteurs de l'Office, ils ne se sont pas véritablement intéressés à la société nouvelle qu'on a voulu édifier sur les périmètres irrigués. Au contraire, ce qui leur importe avant tout, c'est de conserver leur place dans l'univers traditionnel, en même temps que de mieux vivre à l'Office. C'est dans cette perspective que le colonat reste fondamentalement dépendant du Yatenga, consciemment et délibérément ; et qu'il ne cesse de se déterminer par rapport aux modèles de comportement traditionnels que lui impose cette dépendance. Cette attitude s'est encore renforcée depuis l'Indépendance : les colons mosi se sentent étrangers à l'Office. L'avenir de l'entreprise ne les intéresse plus qu'à court terme, dans la mesure où le sort de leurs parcelles en dépend. La non-intégration dans le système proposé par l'Office, le refus de l'univers des représentations imaginé par les agronomes et les économistes, révèlent la prédominance dynamique des modèles de la société traditionnelle. Alors que le « second Yatenga » imaginé par l'administration devait devenir un modèle de promotion globale, le colonat mosi de l'Office a su recréer un second Yatenga essentiellement identique au premier et dépendant de lui. Les colons l'ont emporté sur les techniciens. La vitalité de la société traditionnelle a permis de réaliser une sorte de détournement : sans vraiment s'engager dans le système qui leur est proposé, les colons en retirent un profit appréciable qu'ils utilisent surtout pour renforcer leur univers ancien. Les divers éléments de l'Office sont réinterprétés à travers l'optique traditionnelle et sont utilisés selon des stratégies étrangères

(1) Il n'existe pas de rapport constant entre le volume des masses monétaires en circulation et la nature des mutations qualitatives qu'elles déterminent dans l'univers social et économique. Ce rapport dépend des conjonctures particulières, elles-mêmes définies par la diversité des relations et la sensibilité des facteurs de toutes sortes qui sont en jeu dans chaque situation donnée.

à l'Office. Cette possibilité n'existant que jusqu'à un certain point, jusqu'à un seuil donné, les colons veillent à ne pas le franchir (1). D'une manière qui n'est certes pas celle préconisée par l'Office, les colons ont donc su tirer parti des facteurs de production mis à leur usage. Dans leur perspective, compte tenu de la structure globale de leur société et de la valorisation relative de ses structures particulières, on peut même dire qu'ils en ont tiré le meilleur parti possible. Cela représente un grotesque mécompte pour les agronomes et les économistes, qui ont voulu ignorer la réalité afin de pouvoir construire un modèle plus parfait. Pourtant la perfection fut loin d'être atteinte, même si on ne juge le modèle proposé par l'Office qu'à la lumière de critères abstraits. Le comportement des colons a été favorisé par des incohérences profondes de ce modèle, cachées sous la rationalité apparente. A titre d'exemple, on peut rappeler la contradiction fondamentale de la politique de l'Office qui a consisté à vouloir maintenir les structures et les croyances traditionnelles, voire les transposer ou les recréer artificiellement, et instaurer en même temps un système de production qui condamnait nécessairement à leur ruine ces structures et ces croyances.

* * *

Les colons n'ont pas intériorisé le modèle qui leur a été proposé. L'extériorité persistante entre la réalité formelle et contraignante de l'organisation technico-administrative de l'Office et la réalité concrète faite du quotidien des colons est le signe patent de la faillite des projets humains de l'Office. Pour en rendre compte il ne suffit pas d'incriminer l'ignorance, la paresse ou le traditionalisme des colons, et d'en traiter comme s'il s'agissait de phénomènes aléatoires et disparates, intervenant sans ordre ni liens. Si on prend en considération les effets de l'ensemble des déterminations sociales, économiques et techniques qui agissent réellement sur le système de production, on s'aperçoit que la différence entre le système mis en œuvre par les colons et le modèle préconisé par l'Office n'est pas simplement de degré, mais de nature. C'est seulement à partir d'une telle constatation, toujours plus ou moins refusée par les techniciens de l'Office, qu'il est possible de comprendre la forme multiple et la puissance de ces « freins au développement » dont on a tant parlé en vain. Pour dépasser la situation actuelle, il faudrait associer étroitement les colons à l'élaboration d'une nouvelle définition de toute cette entreprise de colonisation, en prenant plutôt en considération les possibilités réelles que les exigences d'une rationalité abstraite. Un tel projet n'est nullement désespéré, car on ne peut nier que les colons de l'Office soient devenus, malgré tout, des agriculteurs d'une sorte nouvelle — façonnés par l'encadrement, l'outillage, et les techniques de production, ainsi que par l'ensemble des structures de l'Office, et par le paysage des périmètres irrigués (2).

L'essai de formalisation auquel nous nous sommes adonné dans cette étude ne doit pas conduire à schématiser à l'excès l'opposition entre l'Office et les colons. L'univers traditionnel ne s'est pas conservé intact, mais il s'est profondément remanié sous l'effet des agressions qui l'ont atteint de l'extérieur comme sous l'influence de ses dynamismes internes. Les facteurs de production existant à l'Office transforment nécessairement, à la longue, les agencements sociaux hérités d'une époque antérieure qui ne connaissait pas ces mêmes facteurs. Certes, les rapports sociaux restent longtemps marqués par les conditions techniques et économiques qui ont présidé à leur instauration, même lorsque celles-ci ne sont plus déterminantes ; il en est ainsi à l'Office. Leurs agencements ne sont cependant pas immuables. L'extériorité des systèmes est structurelle, mais les dynamismes mis en rapport permettent de dépasser dans une certaine mesure cette extériorité. En fait, il n'y a pas de sphères de représentation ou de comportement qui soient entièrement closes. Entre les contraires se développent des rapports dialectiques, qui permettent

(1) C'est seulement jusqu'à un certain seuil que l'univers traditionnel peut se maintenir dans ses structures essentielles tout en intégrant des éléments qui lui sont extérieurs et hétérogènes. Au-delà de ce seuil, l'assimilation entraîne l'altération irréversible du système, les dynamismes anciens s'avèrent affaiblis ou inopérants, et la cohérence antérieure est compromise, puis rompue. Quel est ce seuil ? On ne saurait le définir abstraitement a priori, mais on peut le décrire à partir du moment où il est dépassé. Il ne s'agit évidemment pas d'un instant précis, qu'il serait possible de définir isolément, dégagé de l'évolution qui lui donne son sens. Mais un tel seuil correspond plutôt à une conjoncture originale qui, à partir de diverses combinaisons possibles de facteurs multiples et aléatoires, induit des processus nouveaux et non réversibles. Bien que les modalités d'accès à un tel seuil soient théoriquement en nombre presque infini, l'intuition permet aux individus d'appréhender dans le quotidien les signes des déséquilibres qui annoncent les ruptures et les renversements imminents et définitifs.

(2) Les progrès techniques sont plus faciles à obtenir que les transformations globales du système économique, social et culturel. Ils induisent ces transformations, mais ne les provoquent pas instantanément. Le colon doit pouvoir intérioriser progressivement les possibilités nouvelles qu'ouvre le progrès technique qui lui est proposé.

d'accéder à des positions nouvelles. Ce qui importe, c'est d'appréhender dans une perspective dynamique la structure globale de la société, ses rapports avec les structures particulières, et les relations de celles-ci entre elles. Les hiérarchies entre les structures ne sont pas définitives et leurs fluctuations peuvent être infléchies. A ce propos, il y a lieu de rappeler qu'au moment où le colonat a été le plus florissant, le sentiment du nombre et la relative sécurité apportée par des revenus importants et réguliers ont inspiré à bien des colons un désir d'autonomie. Beaucoup avaient commencé à changer d'univers, cherchant à créer à l'Office un cadre se suffisant à lui-même ; des rapports d'un type nouveau s'étaient ébauchés entre les colons, et entre ceux-ci et l'Office. Rappelons également que l'Islam semble avoir beaucoup contribué à transformer certaines structures sociales et mentales, et en conséquence certaines structures économiques.

A la lumière de l'expérience accumulée à l'Office, il est au moins possible de préciser les principales erreurs qui sont à éviter dans les tentatives de colonisation agricole actuellement en cours ou en projet. L'essentiel est de ne pas chercher à imposer au paysan un système de production qui implique un changement radical de son univers de valeurs, du type de société où il se sent bien par habitude, et finalement de sa vie quotidienne. Un tel changement, brutalement exigé de l'extérieur, est impossible à obtenir parce que le paysan traditionnel le refuse de tout son être, en accord profond avec les structures et les valeurs de sa société ; c'est sa sécurité fondamentale qu'il sent mise en danger et qu'il veut à tout prix préserver. Mieux vaut favoriser les mouvements spontanés là où ils existent, les susciter ailleurs, éventuellement les encadrer, plutôt que d'organiser de l'extérieur des déplacements de population rurale. La facilité des échanges avec le pays natal est, au départ, un facteur primordial pour le succès ou l'échec d'une entreprise de colonisation. D'autre part, on ne doit pas oublier que ce qui intéresse d'abord le paysan, et il en sera encore longtemps ainsi, c'est de se nourrir et de nourrir convenablement les siens. C'est la subsistance, c'est-à-dire les cultures vivrières traditionnelles que le paysan a l'habitude de pratiquer de façon extensive. Les cultures industrielles lui sont étrangères, et menacent la cohérence de son univers ; dans un premier temps, elles ne devraient être que secondaires. Au reste, le paysan sera plus réceptif à l'enseignement agricole si la vulgarisation de nouvelles méthodes culturales a trait à la production vivrière — à condition qu'il s'agisse de méthodes éprouvées, c'est-à-dire ne présentant pas de risques pour la subsistance. La colonisation ne peut être réalisée avec succès que par les paysans eux-mêmes ; si possible aidés par l'administration, mais non contraints par elle. Il faut partir de la réalité existante, et progressivement l'améliorer dans une perspective acceptable par le paysan. Dans l'état actuel du monde rural, on ne doit pas espérer tirer profit, grâce à un colonat, d'infrastructures de production coûteuses. Les rendements élevés qu'il faut atteindre, pour simplement amortir les investissements, exigent l'application de normes que les paysans rejettent (1). Car ce ne sont pas les perspectives de mise en valeur qui intéressent les paysans pour le moment, c'est leur vie quotidienne et les lendemains immédiats.

Reste à évoquer la question de l'autogestion des périmètres aménagés par les colons qui s'y trouvent. Pour qu'elle soit techniquement possible et économiquement rentable, il faudrait que les intéressés acceptent une véritable mutation de leur système des valeurs et des changements considérables dans leurs habitudes. Quel miracle pourrait opérer, dans ce sens, une « révolution culturelle ? » Rien n'autorise une réponse à cette question. Mais on peut affirmer qu'une nouvelle initiative politique ne présenterait des chances de succès qu'en étant élaborée en fonction de la totalité intégrée et concrète que constitue la réalité, et non pas seulement en fonction de présupposés idéologiques partiels et abstraits.

* * *

(1) Pour essayer d'assurer l'amortissement et la rentabilité de certains périmètres existants, il serait peut-être préférable de les exploiter en régie directe, en faisant appel à des salariés. Des migrants pourraient y venir de façon temporaire, à condition que les salaires y soient suffisamment élevés, payés en monnaie convertible, et que les conditions d'existence et de travail n'y soient pas soumises à des contraintes excessives de type administratif.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne reproduisons ci-dessous que la liste des documents, articles et ouvrages cités dans cette étude.

I. — TEXTES RELATIFS A L'ORTHOGRAPHE DE LA LANGUE *moore*.

Houis (M.). — Principes d'orthographe du more, in *Notes Africaines*, Bulletin d'information et de correspondance de l'IFAN, n° 86, avril 1960, pp. 52-55.

** Codification de l'orthographe du moore, par la Commission nationale des langues voltaïques, Acte 69-1/CNLV, in *Notes et Documents voltaïques*, n° 2 (2), janvier-mars 1969, pp. 57-59.

2. — NOTES ET DOCUMENTS DE L'OFFICE DU NIGER

** Considérations sur le problème du paysannat à l'Office du Niger, Office du Niger, s.d., 4 p., *multigr.*

** Un problème social et humain particulier au Soudan, L'évolution du paysannat de l'Office du Niger, Office du Niger, s.d., 4 p., *multigr.*
(Note rédigée par R. MADIER.)

** Cours de perfectionnement du personnel d'encadrement agricole, 3^e degré, Histoire de l'Office du Niger, Office du Niger, 1963, 5 p., *multigr.*
(Note rédigée par D. Aw.)

** Règles générales devant présider à l'organisation et au fonctionnement des exploitations collectives, Note n° 1.146/DG-DP, Office du Niger, 17 mai 1960.
(Note rédigée par R. MADIER.)

** La gestion d'un village collectif, Instruction pour la Commune de Tominian-Koura, Note n° 1.015, Office du Niger, 25 mai 1961.
(Note rédigée par R. MADIER.)

** Projet de réorganisation des champs collectifs, Note n° 26/A.E., Office du Niger, 21 juin 1966.

ZAHAN (D.). — I, Les Mossi du delta central nigérien, Office du Niger, s.d., 42 p. + an., *multigr.*

ZAHAN (D.). — II, Les problèmes humains à l'Office du Niger, Office du Niger, s.d., 4 p., *multigr.*

ZAHAN (D.). — III, Note sur l'islamisation des colons de l'Office du Niger, Office du Niger, s.d., 3 p., *multigr.*

2. — ARTICLES ET OUVRAGES RELATIFS AUX MOSI OU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ALTHABE (G.). — Oppression et libération dans l'imaginaire, Les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar, Paris, Maspéro, 1969, 354 p.

- BELIME (E.L.). — Les travaux du Niger, Etudes et projets, Paris, E. Larose, 1921, 220 p.
- KOHLER (J.M.). — Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta), Paris, ORSTOM, 1971, 248 p.
- KOHLER (J.M.). — Les migrations des Mosi de l'Ouest, Paris, ORSTOM, 1972, 106 p.
- KOHLER (J.M.), MARCHAL (J.Y.), REMY (G.). — Les colons mossi à l'Office du Niger, L'expérience de trente années de colonisation dirigée, Paris, ORSTOM, 1971, 142 p., *multigr.* (Document de travail ; diffusion restreinte aux autorités maliennes et aux instances scientifiques de l'ORSTOM.)
- MARCHAL (J.Y.). — Les aspects techniques, économiques et géographiques de la colonisation mossi à l'Office du Niger, Titre provisoire, *A paraître.*
- REMY (G.). — La colonisation à l'Office du Niger, *Sous presse.*
- ROY (G.). — Etude sur les migrations intérieures de population à Madagascar, Tananarive, ORSTOM, 1963, 117 p. + 5 p., *multigr.*
- ROY (G.). — La Société malgache d'aménagement de la Sakay, Bilan de quatre années d'action Tananarive, ORSTOM, 1965, 122 p., *multigr.*
- ROY (G.). — Réflexions et documents sur le problème de la création de structures d'accueil dans l'Ouest de Madagascar, Tananarive, ORSTOM, 1966, 187 p., *multigr.*
- ZAHAN (D.). — Problèmes sociaux posés par la transplantation des Mossi sur les terres irriguées de l'Office du Niger, in *African agrarian systems*, ed. by D. BIEBUCK, Inter. Afric. Instit., Oxford Univ. Press, 1963.

Liste des figures.

Page

Fig. 1. — Implantation des colons mosi dans le secteur de Kolongotomo	6
Fig. 2. — Structure par âge et par sexe des colons mosi de l'Office du Niger et de la population du Yatenga	10
Fig. 3. — Structure des colons mosi par grands groupes d'âge et par localités	10
Fig. 4. — Distribution des familles selon leur importance numérique	14
Fig. 5. — Age des chefs de famille	14
Fig. 6. — Répartition des colons mosi selon leur âge et leur situation matrimoniale	16

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	4
LES COLONS MOSI DU SECTEUR DE KOLONGOTOMO	
I. — CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	
1. — <i>La structure de la population par sexe et par âge</i>	9
2. — <i>Les unités familiales ou exploitations</i>	13
3. — <i>La structure matrimoniale</i>	15
4. — <i>Les migrations vers la Côte d'Ivoire</i>	17
II. — HABITAT ET ORGANISATION SOCIALE	
1. — <i>Les villages</i>	19
2. — <i>L'organisation politique</i>	23
3. — <i>La dépendance par rapport au Yatenga</i>	28
III. — LES CONDITIONS DE VIE ET L'AVENIR DU COLONAT	
1. — <i>L'évocation du passé</i>	31
2. — <i>Niveau de vie et ambiance sociale</i>	34
3. — <i>La non-intégration</i>	40
4. — <i>L'avenir du colonat</i>	42
LES ESSAIS DE COLLECTIVISATION DE LA PRODUCTION DE 1960 A 1968	
1. — <i>La conjoncture politique en 1960</i>	45
2. — <i>La semi-collectivisation</i>	46
3. — <i>Une tentative de collectivisme intégral</i>	46
4. — <i>Réforme du système collectiviste en 1966</i>	47
5. — <i>Bilan de la politique de collectivisation</i>	49
CONCLUSION	53
BIBLIOGRAPHIE	61
LISTE DES FIGURES	62

Imprimeries Réunies de Chambéry, 3, rue Lamartine, 73000 Chambéry — N° 6589

Fabrication - Coordination H. DARDENNE

Les Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer tendent à constituer une documentation scientifique de base sur les zones intertropicales et méditerranéennes, les pays qui en font partie et sur les problèmes posés par leur développement.

CAHIERS ORSTOM.

— Séries périodiques:

- **entomologie médicale et parasitologie:** systématique et biologie des arthropodes d'intérêt médical et vétérinaire, parasitologie, épidémiologie des grandes endémies tropicales, méthodes de lutte contre les vecteurs et les nuisances;
- **géologie:** études sur les trois thèmes suivants: altération des roches, géologie marine des marges continentales, tectonique de la région andine;
- **hydrologie :** études, méthodes d'observation et d'exploitation des données concernant les cours d'eau intertropicaux et leurs régimes.
- **océanographie:**
Sud-Ouest du Pacifique
Canal de Mozambique et environs
Atlantique Tropical Est...
hydrologie, physico-chimie, hydrodynamique, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, niveaux de production, dynamique des stocks, prospection faunistique.
- **hydrobiologie:**
Bassin Tchadien
Nouvelle-Calédonie...
- **pédologie:** problèmes soulevés par l'étude des sols: morphologie, caractérisation physico-chimique et minéralogique, classification, relations entre sols et géomorphologie, problèmes liés aux sels, à l'eau, à l'érosion, à la fertilité;
- **sciences humaines:** études géographiques, sociologiques, économiques, démographiques et ethnologiques.

— Séries non périodiques:

- **biologie:** études consacrées à diverses branches de la biologie végétale et animale; agronomie.
- **géophysique:** données et études concernant la gravimétrie, le magnétisme et la sismologie.

MÉMOIRES ORSTOM: consacrés aux études approfondies (synthèses régionales, thèses...) dans les diverses disciplines scientifiques (75 titres parus).

ANNALES HYDROLOGIQUES: depuis 1959, deux séries sont consacrées: l'une, aux Etats africains d'expression française et à Madagascar, l'autre aux Territoires et Départements français d'Outre-Mer.

FAUNE TROPICALE: collection d'ouvrages principalement de systématique, couvrant ou pouvant couvrir tous les domaines géographiques où l'ORSTOM exerce ses activités (19 titres parus).

INITIATIONS/DOCUMENTATIONS TECHNIQUES: mises au point et synthèses au niveau, soit de l'enseignement supérieur, soit d'une vulgarisation scientifiquement sûre (22 titres parus).

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM: cette collection, diverse dans ses aspects et ses possibilités de diffusion, a été conçue pour s'adapter à des textes scientifiques ou techniques très variés quant à leur origine, leur nature, leur portée dans le temps ou l'espace, ou par leur degré de spécialisation (34 titres parus).

L'HOMME D'OUTRE-MER: cette collection, publiée chez Berger-Levrault, est exclusivement consacrée aux sciences de l'homme, et maintenant réservée à des auteurs n'appartenant pas aux structures de l'ORSTOM (9 ouvrages parus).

De nombreuses **CARTES THÉMATIQUES**, accompagnées de **NOTICES**, sont éditées chaque année, intéressant des domaines scientifiques ou des régions géographiques très variées.

BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE (périodicité mensuelle; ancienne dénomination jusqu'en 1970: Bulletin signalétique d'entomologie médicale et vétérinaire) (XXI^e année).

O.R.S.T.O.M.

Direction générale:

24, rue Bayard, 75008 PARIS

Services Scientifiques Centraux.

Service Central de Documentation:

70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY